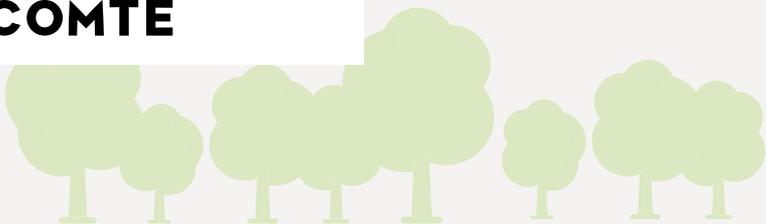


RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE



**RAPPORT
D'ACTIVITÉ
2022**



LE MOT DE LA PRÉSIDENTE



Le rapport d'activité de la Région rend compte de manière détaillée de la politique mise en œuvre par la collectivité sur l'ensemble de ses champs de compétence. **Cette année encore, notre collectivité a été confrontée à de nouveaux défis.** L'agression menée par la Fédération de Russie envers l'Ukraine a entraîné des conséquences mondiales, qui se traduisent dans de nombreux domaines et tout particulièrement sur le marché des énergies. **Dans ce contexte bouleversé, la solidarité, la cohésion et les transitions énergétiques et écologiques ont guidé l'action de la Région en 2022.**

Face à l'inflation, **la Région a pris des mesures de soutien au budget des familles** fortement impactées par la hausse des prix, portant par exemple l'aide sociale pour la restauration et l'hébergement scolaires à 4 millions d'euros pour l'année scolaire 2022/2023. La Région a également mené une politique volontariste de soutien au pouvoir d'achat de son personnel sous la forme du versement d'une prime inflation unique pour les plus basses rémunérations et de l'augmentation du complément indemnitaire annuel.

Levier de justice sociale, l'accompagnement des transitions a constitué le fil directeur de toutes les politiques publiques régionales. Dans le cadre du Plan d'accélération de l'investissement régional (PAIR), près de 11,7 millions d'euros ont ainsi été attribués à des projets en faveur de la préservation de la biodiversité, des biodéchets, de l'économie circulaire, de la protection de la ressource en eau et de l'éducation à l'environnement. La collectivité a également intensifié ses efforts en faveur de la transition énergétique, en particulier en encourageant les rénovations Bâtiments basse consommation et en luttant contre la précarité énergétique à travers le programme Effilogis.

La Région a aussi poursuivi ses **efforts en direction du monde économique** pour soutenir les grandes transitions. Cela s'incarne tout particulièrement dans l'accompagnement de la structuration de la filière hydrogène et dans le soutien aux sous-traitants de la filière automobile dans le cadre d'un plan dédié à l'anticipation de la fin du moteur thermique. **La Région a également soutenu le monde agricole** dans ses efforts d'adaptation au changement climatique, dans la création de valeur ajoutée et dans la structuration de nos grandes filières locales.

La forte mobilisation du personnel de la collectivité comme des élu·es a permis à notre collectivité d'être pleinement mobilisée, tout en menant à bien l'ensemble de ses politiques publiques et en poursuivant son soutien à la relance. Le résultat le plus concret de cet engagement est **un pic d'investissement historique pour notre Région, à hauteur de 675 millions d'euros**, matérialisé en particulier par nos actions dans nos lycées, par le renouvellement et la maintenance de notre matériel roulant ou par le renforcement de l'accessibilité de nos gares et de nos arrêts routiers.

Malgré la succession de crises, **la Région garde donc le cap initié dès le début du mandat** : préparer notre territoire aux grandes transitions de notre temps, dans une logique de justice et de solidarité, favoriser des conditions de vie agréables pour l'ensemble de la population bourguignonne-franc-comtoise, tout en préparant l'avenir. Je vous invite à prendre connaissance de ce document qui reflète l'ampleur du travail réalisé par la collectivité au cours de l'année écoulée. Je vous souhaite une bonne lecture.

Marie-Guite Dufay

Présidente de la Région Bourgogne-Franche-Comté

EN 2022, LA COLLECTIVITÉ INTENSIFIE SON ENGAGEMENT EN FAVEUR DES TRANSITIONS.



L'année 2022 a été résolument placée sous le signe des transitions. De fait, le déclenchement de la guerre en Ukraine et ses répercussions économiques et sociales ont conduit la collectivité régionale à **s'adapter, en accélérant certaines transitions déjà initiées et en réajustant ses priorités.**

Dans le cadre de la sortie de la crise sanitaire, la Région a continué à **déployer d'importants moyens pour accompagner le maintien et la reprise de l'activité économique.** Grâce au Plan d'accélération de l'investissement régional (PAIR), de nombreux investissements ont été réalisés dans l'ensemble des politiques publiques régionales, en incitant les projets favorisant la relance durable de l'économie régionale et la transition écologique et énergétique.

Par ailleurs, la préparation du **transfert de nouvelles compétences à la Région au 1^{er} janvier 2023** - la gestion du réseau des sites Natura 2000 et d'une partie des fonds européens agricoles FEADER - a fortement mobilisé les services tout au long de l'année afin d'en assurer la réussite.

Sur le plan budgétaire, la **hausse généralisée et durable des prix et l'augmentation des taux d'intérêt ont affecté la trajectoire et les capacités financières de la collectivité.** C'est dans ce contexte que se sont amorcés les travaux d'élaboration d'un plan pluriannuel d'investissement. Ainsi, la Région disposera à partir de 2023 d'un outil de planification et de priorisation de ses investissements qui lui permettra d'appréhender les sept prochaines années sur des bases saines et responsables.

Les transitions écologique et énergétique ont constitué le fil directeur de l'action de la collectivité en 2022. Afin d'intensifier son engagement en faveur de la lutte contre le réchauffement climatique, la Région a expérimenté fin 2022 un plan de sobriété énergétique au sein de ses services administratifs. Porté par une adhésion enthousiaste du personnel, ce dispositif s'est traduit par des fermetures ponctuelles de bâtiments et a permis des économies notables de consommation d'énergie. La Région a aussi poursuivi ses travaux de rénovation des bâtis, avec un objectif de basse consommation énergétique.

Face à l'ensemble de ces transitions, l'administration s'est attachée à **offrir un environnement de travail bienveillant, sécurisant et attractif au personnel,** contribuant à la cohésion et à la qualité de vie au sein de la collectivité.

Gilles Da Costa
Directeur général des services



SOMMAIRE

FAITS MARQUANTS 2022	6
FONCTIONNEMENT DU CONSEIL RÉGIONAL	10
LE CONTRAT DE PLAN ETAT- RÉGION BOURGOGNE-FRANCHECOMTÉ 2021-2027 : DEUX ANNÉES D'EXISTENCE	12
I. RÉAGIR FACE À LA CRISE ET CONTRIBUER À LA RELANCE ÉCONOMIQUE	14
A. Assurer la sauvegarde de l'activité économique et de nos entreprises	14
B. Promouvoir la formation professionnelle et l'accompagnement des employeurs et employeuses, des salarié-es et des demandeurs et demandeuses d'emploi	16
C. Renforcer les formations dans le secteur sanitaire et social	19
D. Accompagner les acteurs et actrices touristiques pour un développement du tourisme durable et social	20
E. Soutenir notre agriculture durable et résiliente	22
F. Consolider l'économie sociale et solidaire	23
II. PRÉPARER L'AVENIR, EN RÉPONDANT AUX ENJEUX DE L'ÉDUCATION ET DES SOLIDARITÉS	24
A. Faire de la recherche et de l'enseignement supérieur des priorités	24
B. Répondre aux enjeux des lycées modernes et engagés dans la transition écologique	26
C. Adapter l'orientation et l'apprentissage au plus près des besoins	30
D. Accompagner les acteurs et actrices culturel·les	32
E. Placer la politique sportive au cœur de l'action régionale	33
F. Encourager la citoyenneté, la vie associative et l'autonomie des jeunes	34
G. Participer au développement d'une offre de santé de proximité	36
H. Favoriser l'égalité et la diversité	37
III. INTENSIFIER L'ENGAGEMENT DE LA RÉGION DANS LES TRANSITIONS ÉNERGÉTIQUES, ÉCOLOGIQUES ET NUMÉRIQUES	38
A. Mettre en œuvre le Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires	38
B. Adapter les solutions de mobilités au territoire et au changement climatique	39
C. Accélérer la transition énergétique	40
D. Contribuer à la reconquête de la biodiversité et renforcer l'économie circulaire	41
E. Soutenir la filière forêt-bois et la politique montagne au cœur des transitions	43
F. Investir massivement au service de la transition numérique	44
G. Développer l'attractivité régionale	46
IV. GARANTIR LA COOPÉRATION AVEC L'EUROPE, L'ÉTAT, LES TERRITOIRES, LES CITOYENNES ET CITOYENS, POUR UNE ACTION COORDONNÉE, EFFICACE ET SOLIDAIRE	48
A. Poursuivre la mobilisation des fonds européens et assurer le démarrage de la programmation 2021-2027	48
B. Finaliser le Contrat de plan État-Région	50
C. Conforter les actions pour un aménagement du territoire équilibré et solidaire	51
D. Poursuivre la coopération avec nos voisins et développer le rayonnement à l'international	53
E. Agir pour favoriser la démocratie participative	55
V. COMMUNIQUER POUR RENDRE NOS POLITIQUES PUBLIQUES LISIBLES ET ACCESSIBLES AUX USAGÈRES, USAGERS ET BÉNÉFICIAIRES	56
VI. MOBILISER NOS RESSOURCES HUMAINES ET NOTRE EXPERTISE	58
A. Une politique de ressources humaines pertinente pour les agent-es et le service public	58
B. Une gestion financière adaptée	59
C. La modernisation continue des services régionaux	61
VII. LE CONSEIL ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL RÉGIONAL (CESER)	72
GLOSSAIRE	74

FAITS MARQUANTS 2022



Vote du Contrat de plan Etat-Région 2021-2027 lors de l'assemblée plénière des 26 et 27 janvier 2022 et signature officielle par l'État et la Région le 23 février 2022.

Labellisation du projet de Culture scientifique, technique et industrielle (CSTI) Science avec et pour la société (SAPS), avec l'université de Bourgogne-Franche-Comté et le Pavillon des sciences par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche.



Livraison de matériels et organisation **d'actions de solidarité à destination des populations ukrainiennes.**



Lancement de **Com'Nous, le magazine interne** de la Région.

Officialisation de la **création de l'Agence régionale du numérique et de l'intelligence artificielle (ARNia).**

JANVIER

FÉVRIER

MARS

AVRIL

Lancement de **l'application Explor'action métiers**, destinée à informer les élèves sur les métiers.

Lancement d'une étude relative à l'attractivité de la région pour fidéliser le personnel et attirer de nouveaux talents.

Adoption d'une **Politique de sécurité du système d'information (PSSI).**



Adoption du **programme Centralités rurales en région**, doté de 60 millions d'euros pour 2022-2026.

Mise en place d'un pack télétravail à destination du personnel du siège pour prévenir les risques liés à l'inadaptation du matériel de télétravail à domicile.

Organisation d'un **séminaire sur le thème de l'attractivité résidentielle à destination des collectivités locales de la région** à Lugny (71).

Adoption du Schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (SRDEII) 2022-2028.



Début des travaux de **restauration du château de Châteauneuf (21).**

Organisation d'une **semaine de la Validation des acquis de l'expérience (VAE)** à l'occasion du 20^{ème} anniversaire du dispositif.

Mise à jour et adoption de la feuille de route pour la transition énergétique intégrant les nouveaux objectifs du plan de mandat 2021-2028.

Organisation de la première **Journée des femmes en restauration, à destination du personnel des lycées.**

MAI

JUIN

JUILLET

Organisation d'un **séminaire de lancement sur la modification du Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET).**

Inauguration de la Cité internationale de la gastronomie et du vin de Dijon (21).



Lancement des travaux du Centre de ressource, d'expertise et de performance sportives (CREPS) de Dijon (21), base arrière de préparation des Jeux olympiques de Paris 2024.



Premier comité de pilotage du **Comité régional des professions du spectacle (COREPS)** de Bourgogne-Franche-Comté.

Organisation du **Sommet du luxe** à la Saline royale d'Arc-et-Senans (25) et de la **cérémonie de remise des Talents du luxe 2022.**



FAITS MARQUANTS 2022



Lancement du **Dialogue structuré de la jeunesse (DSJ)**, un outil de co-construction des politiques publiques entre jeunes et élu-es.

Organisation du **salon des microtechniques Micronora** à Besançon (25).



Célébration des **60 ans du partenariat avec la Rhénanie-Palatinat (Allemagne)**.



Lancement officiel du **programme FEDER-FSE**.



Signature officielle du **renouvellement de la convention avec le Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP)** pour la période 2022-2024.

AOÛT

Présentation de la **nouvelle carte avantages jeunes 2022-2023**.



SEPTEMBRE

Organisation des **assises nationales de la biodiversité** à Besançon (25).

Troisième édition du **festival des solutions écologiques**.



OCTOBRE

Lancement du **mois de l'économie sociale et solidaire**.

Ouverture du Centre régional de cybersécurité (Computer security incident response team - CSIRT-BFC) dont la mission est d'accompagner les collectivités, les entreprises et les associations victimes de cyberattaques.

TOUT AU LONG DE L'ANNÉE

- Préparation de la **nouvelle période de programmation du Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER), 2023-2027**.
- **Préparation du transfert de la compétence de gestion des sites Natura 2000** de l'Etat vers la Région
- **Poursuite de la mise en œuvre du Plan d'accélération de l'investissement régional (PAIR)**.
- Mise en place d'une **nouvelle génération de Contrats de plan interrégionaux État-Régions (CPIER)** pour la période 2021-2027.



Deuxième édition du **Forum H2 Business for climate** à Montbéliard (25).

Mois de l'innovation publique, organisé conjointement par les services de la Région, le Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT), l'Etat et la communauté des innovateurs et innovatrices publics en Bourgogne-Franche-Comté.



Organisation d'une **assemblée plénière délocalisée**, à **Chalon-sur-Saône (71)**.

Déploiement des **premiers distributeurs et matériels de protection périodique** dans les lycées.

Signature de la **convention-cadre partenariale 2022-2026 des climats du vignoble de Bourgogne**.

Organisation d'une **journée régionale des énergies renouvelables Collectivités, passez aux énergies renouvelables sans attendre**.

NOVEMBRE

DÉCEMBRE

Organisation des **assises régionales de l'orientation**.

Remise du prix « Territoria d'or » à la Région, dans la catégorie « gouvernance » pour le pacte régional des territoires.



16^{ème} édition du concours régional de l'économie sociale et solidaire.

Adoption du **dispositif de saisine citoyenne par voie de pétition par le CESER (Conseil économique, social et environnemental régional)**.



- Déploiement progressif d'une **démarche de budget vert**.
- Expérimentation d'un **dispositif permettant de rémunérer les stagiaires des formations linguistiques** (Dispositif de formation linguistique-DFL) afin de favoriser l'insertion professionnelle.
- Déploiement du **Plan de sobriété énergétique (PSE)** au sein de la collectivité.
- **Mise en place de marchés de relocalisation alimentaire**, et enlèvement des premiers Déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) dans le cadre d'une opération d'insertion avec **l'éco-organisme ECOLOGIC**.

FONCTIONNEMENT DU CONSEIL RÉGIONAL

2,8 millions d'habitantes et habitants au 1^{er} janvier 2022 en Bourgogne-Franche-Comté

8 départements : Côte-d'Or, Doubs, Haute-Saône, Jura, Nièvre, Saône-et-Loire, Territoire de Belfort, Yonne

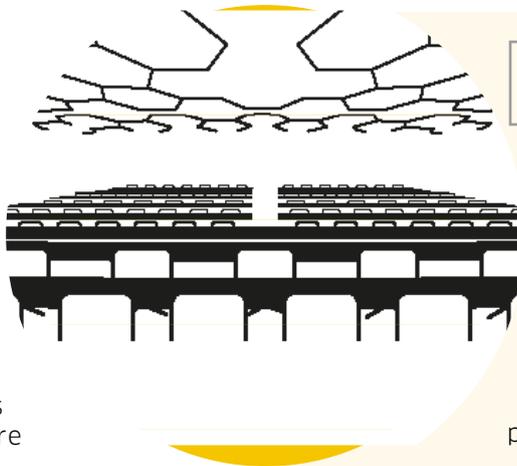
UNE ASSEMBLÉE RÉGIONALE RENOUVELÉE

Renouvelée à l'issue des élections régionales des 20 et 27 juin 2021, l'Assemblée régionale réunit, en Bourgogne-Franche-Comté, **100 conseillères et conseillers régionaux**, émanant des huit départements qui composent la région. L'assemblée se réunit au moins une fois par trimestre pour examiner et décider des politiques régionales dans les compétences dont elle a la charge.



LA PRÉSIDENTE

Elue pour la durée du mandat, jusqu'en mars 2028, la présidente dirige l'exécutif régional et fixe les priorités de la politique régionale. Elle préside l'assemblée plénière, conduit les débats et fait exécuter les décisions par les services administratifs. Elle est en outre responsable du budget régional.



LES COMMISSIONS THÉMATIQUES

En Bourgogne-Franche-Comté, cinq commissions thématiques examinent les dossiers instruits par les services administratifs puis élaborent les délibérations qui seront soumises au vote final de la commission permanente ou de l'assemblée plénière.

15 VICE-PRÉSIDENT-ES



Les vice-président-es forment, avec la présidente, l'exécutif régional. Chaque vice-président-e a la responsabilité d'animer tout ou partie d'une compétence régionale, par délégation de la présidente.



LA COMMISSION PERMANENTE

Compte tenu du nombre important de décisions et de délibérations, l'assemblée plénière délègue une partie de ses attributions à la commission permanente, composée de 33 conseiller-es, dont la présidente et tous les vice-président-es. La commission permanente délibère sur les dossiers étudiés en commissions thématiques, notamment sur les aides régionales.



• **Commission n°1** : finances - citoyenneté et évaluation des politiques publiques - fonds européens - contrat de plan - relations internationales et franco-suisses - ressources humaines - administration générale et communication



• **Commission n°2** : développement économique pour l'emploi - économie sociale et solidaire - agriculture - bois - forêt - tourisme



• **Commission n°3** : apprentissage et formation professionnelle - sanitaire et social - lycées - enseignement supérieur - recherche



• **Commission n°4** : développement des territoires - transports - déplacements - intermodalités - écologie - énergie - santé - infrastructures numériques - montagnes - parcs



• **Commission n°5** : culture - sport - jeunesse et vie associative - laïcité - lutte contre les discriminations - égalité femme-homme

L'ADMINISTRATION RÉGIONALE



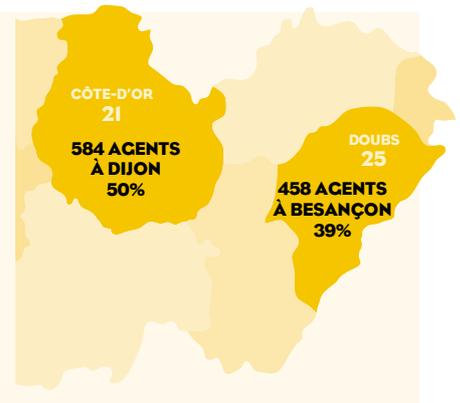
• **3 982 agentes et agents permanent-es** (dont 2815 dans les lycées publics sur l'ensemble du territoire).

LIEU D'AFFECTATION ADMINISTRATIVE POUR LE PERSONNEL DU SIÈGE

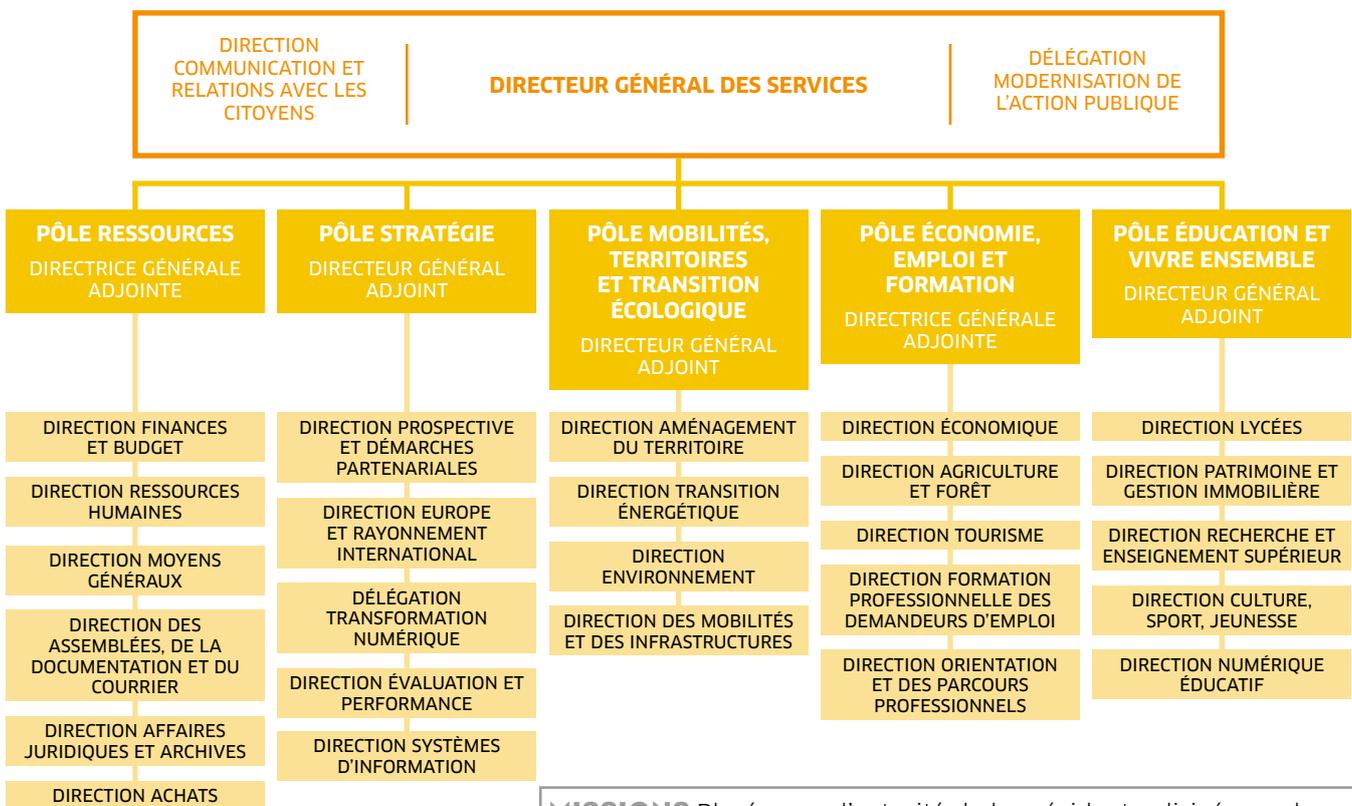
AU TOTAL : 1 167 agentes et agents

Autres : 125 agentes et agents (maintenance informatique régional dans les lycées, unités territoriales)

Les personnels dont la résidence administrative n'est pas située à Besançon ou Dijon sont principalement affectés dans les unités territoriales transports (hors départements 21 et 25), ainsi que dans les lycées hors de Besançon et de Dijon (maintenance informatique).

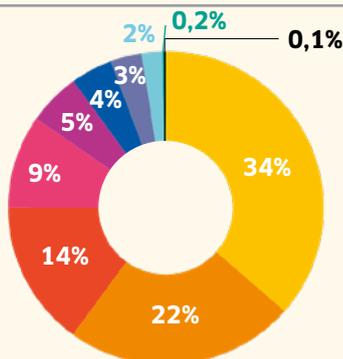


• **27 directions et délégations**, structurées en cinq pôles :



MISSIONS Placée sous l'autorité de la présidente, dirigée par le Directeur général des services (DGS), l'administration régionale instruit les dossiers, prépare et met en œuvre les décisions prises par les élu-es pour la collectivité, dans ses différents domaines de compétence.

CREDITS D'INTERVENTION EN FAVEUR DES POLITIQUES REGIONALES (EN MILLIONS D'EUROS)



Transports	579,85 M€	Gestion des fonds européens	63,01 M€
Enseignement dont lycées et enseignement supérieur	363,02 M€	Culture, sports, loisirs	40,83 M€
Formation professionnelle, apprentissage	237,07 M€	Environnement	34,49 M€
Actions économiques	149,9 M€	Actions européennes et internationales	2,48 M€
Aménagements des territoires	76,85 M€	Santé, action sociale	1,61 M€

LE CONTRAT DE PLAN ETAT- RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE- COMTÉ 2021-2027 : DEUX ANNÉES D'EXISTENCE

ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

Les Contrats de plan État-Région (CPER) constituent un outil de développement entre l'État et la Région, mis en œuvre par des projets structurants. Ces contrats viennent ainsi renforcer la politique d'aménagement au service de l'égalité des territoires. Contrairement aux précédents CPER, ceux inscrits sur la période 2021-2027 **se construisent autour d'une logique ascendante afin de s'adapter au mieux aux spécificités de chaque région**. Les thématiques varient ainsi selon les enjeux des territoires. En plus de cette nouvelle construction, **les CPER ont été confortés par l'accélération des investissements durant la période 2021-2022 dans le cadre de l'accord de relance État - Région, dans les domaines de l'emploi, de l'écologie et de la cohésion.**

GENÈSE DU CPER 2021-2027

Le CPER Bourgogne-Franche-Comté (BFC) 2021-2027 a été initié par courrier du 5 septembre 2019, puis mis en suspens du fait de la crise sanitaire. La dynamique des CPER a été relancée à travers l'accord de partenariat national signé entre l'Etat et les Régions le 28 septembre 2020, intégrant en réponse aux enjeux issus de la crise sanitaire, un volet « accord de relance 2021-2022 ».

Sur la base du mandat de négociation confié par l'Etat aux préfets de Région en octobre 2020, les partenaires Etat, Région et collectivités ont négocié un accord stratégique voté le 5 février 2021 et élaboré un projet de CPER BFC 2021-2027 validé par l'assemblée plénière du 26 janvier 2022. Le Contrat de plan Etat-Région 2021-2027 a été officiellement signé le 23 février 2022.

CONTENU

Le CPER 2021-2027 de la Région Bourgogne-Franche-Comté s'articule autour de trois objectifs stratégiques afin de répondre aux enjeux partagés pour la Région :

- **objectif stratégique 1** : promouvoir les innovations et conditions nécessaires à la réindustrialisation ;
- **objectif stratégique 2** : lutter contre la désertification rurale et les fractures territoriales ;
- **objectif stratégique 3** : contribuer à l'objectif planétaire de la neutralité carbone.

Pour répondre à ces objectifs, les investissements de l'action publique ont été organisés autour de crédits d'investissement contractualisés entre l'État et la Région, de crédits d'investissement valorisés par l'État et la Région (plans, partenariats et CPER précédents) et de crédits de relance de l'État et de la Région.

Le montant total des crédits pour ce nouveau CPER 2021-2027 est de plus de 2,7 milliards d'euros, dont 1,5 milliard d'euros pour la partie CPER traditionnelle et 1,2 milliard d'euros pour l'accord de relance (crédits « relance »).

Les crédits contractuels s'articulent autour de 10 thématiques pour un montant de près de 679 millions d'euros.

RÉPARTITION DES CRÉDITS CONTRACTUELS



CULTURE ET PATRIMOINE



La région compte neuf biens inscrits sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, plus de 3 600 monuments historiques protégés et 102 musées de France, ce qui lui donne une notoriété patrimoniale importante, de même qu'un fort potentiel touristique. Deux sous-volets composent l'ambition de l'Etat et de la Région : la création artistique et le patrimoine.



ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, RECHERCHE ET INNOVATION

L'université Bourgogne-Franche-Comté, dont les membres sont présents sur 13 sites, représente 60 000 étudiant-es et 8 800 personnels dont 2 000 enseignant-es-chercheurs-euses réparti-es dans une soixantaine de laboratoires et fédérations de recherche. L'Etat et la Région se mobilisent pour les conditions d'accueil de la communauté étudiante, l'environnement de recherche et le soutien aux filières de demain.

TRANSITION ECOLOGIQUE, ENERGETIQUE ET SOLIDAIRE



L'Etat et la Région agissent de concert pour accélérer la transition écologique et énergétique, tant dans la mobilisation des collectivités que dans l'accompagnement des acteurs et actrices économiques.



ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

L'économie sociale et solidaire en région représente environ 10 000 structures employeuses (associations majoritairement) et 11% des emplois salariés de la région.

SPORT



La thématique sport couvre le soutien aux équipements sportifs et le plan Aisance aquatique.

NUMÉRIQUE



Le maintien d'un volet spécifique dédié au numérique confirme l'importance de cette thématique. Il comprend un sous-volet sur l'amélioration de la couverture mobile et un second sur les usages et les territoires intelligents.

MOBILITÉ MULTIMODALE



Seule la Région mobilise une enveloppe afin de financer des études pour des opérations nouvelles. Une programmation prendra le relais à partir de 2023 sur un champ plus large de thématiques. L'intégration du nouveau volet mobilité multimodale s'effectuera par avenant au CPER.

EMPLOI ET FORMATION



L'objectif partagé entre l'Etat et la Région est de traiter l'ensemble des facteurs socio-économiques dans une seule et même stratégie : aider les entreprises à s'adapter aux exigences économiques et environnementales, en faisant en sorte qu'en contrepartie elles agissent pour l'inclusion dans l'emploi de la majorité de la population.

EGALITÉ FEMMES/HOMMES

Les questions d'égalité entre les femmes et les hommes doivent traverser l'ensemble des politiques publiques. De ce fait, la lutte contre les inégalités de sexe et de genre a vocation à être intégrée de façon transversale à l'ensemble des politiques publiques co-conduites au titre du CPER.



TERRITORIAL



Un des enjeux du volet territorial est de contribuer à créer les conditions pour élaborer des projets de territoire qui identifient, priorisent et relèvent les défis de chacun d'entre eux, et qui s'inscrivent dans la relance, le changement climatique et la résilience. L'action de l'Etat et de la Région au niveau infra-territorial se traduit par le biais, notamment, de contrats de territoire pluriannuels et multi-partenariaux.

I. RÉAGIR FACE À LA CRISE ET CONTRIBUTUER À LA RELANCE ÉCONOMIQUE

A. ASSURER LA SAUVEGARDE DE L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE ET DE NOS ENTREPRISES

ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

En 2022, la Région a dû relever plusieurs défis, notamment la reprise économique post-Covid, le choc énergétique et les difficultés d'approvisionnement des entreprises. Voté en juin 2022, **le Schéma régional de développement économique d'innovation et d'internationalisation (SRDEII) affiche de nouvelles orientations stratégiques pour la période 2022-2028**. La chambre régionale des comptes a également réalisé un audit de la compétence « développement économique » depuis 2017, transmis en décembre 2022, et qui n'a relevé aucun problème de gestion. Elle recommande la présentation d'un bilan annuel de la politique de développement économique et le déploiement d'un dispositif de pilotage et d'évaluation du SRDEII 2021-2027. Enfin, **l'industrie automobile, fortement présente sur le territoire régional, doit s'adapter à l'électrification croissante des véhicules** : la Région met en œuvre une feuille de route pour cette filière tout en accompagnant les territoires inclus dans le dispositif Rebond industriel.

FAITS MARQUANTS

- Vote du **SRDEII** le 24 juin 2022, avec 4 axes stratégiques et 12 axes opérationnels.
- **Intervention d'urgence sur la filière automobile** via une feuille de route dédiée.
- Nomination de **4 territoires lauréats de l'appel à projets Rebond industriel** : Vosges du Sud/Nord et Franche-Comté, Haut-Jura, Yonne industrielle et Nevers Val-de-Loire.
- Élaboration et négociation du **service d'intérêt économique général 2023-2026**, permettant l'accompagnement à la création et à la reprise d'entreprises en Bourgogne-Franche-Comté.
- Mise en place de **20 actions collectives en faveur du développement de filières** (d'un montant total de 3,6 millions d'euros), permettant l'accompagnement collectif de 3 042 entreprises et un accompagnement individuel de 1 567 entreprises.

CHIFFRES CLÉS

138 visites réalisées par la force d'intervention mutations automobile, conjointement par l'Agence économique régionale (AER), la Région et l'État.

13 dossiers accompagnés pour 3,8 millions d'euros.

850 000 euros d'ingénierie de projets Rebond industriel investis sur quatre territoires.

32 aides attribuées à 21 entreprises des industries de la santé, filière innovante et dynamique.

9/10, c'est la note de satisfaction obtenue par le Fonds régional des territoires (FRT) pour l'appui de la mise en œuvre et 8/10 pour l'aide à la gestion des tableaux de bord.

499 dossiers d'aides aux Petites et moyennes entreprises (PME) financés pour 19,4 millions d'euros.

CONCERTATION SRDEII

Les travaux du futur SRDEII ont fait l'objet d'une concertation, menée avec l'ensemble des partenaires économiques et des Etablissements publics de coopération intercommunale (EPCI). En 2022, huit réunions territoriales se sont tenues dans chacun des départements, regroupant l'ensemble des intercommunalités du territoire ; 12 réunions de concertation thématiques ont été organisées et 621 contributions écrites ont été collectées et analysées.

PRIX TERRITORIA D'OR

Le 15 novembre 2022, la Région a reçu un prix « Territoria d'or » dans la catégorie « gouvernance » pour le pacte régional des territoires. La Région a confié aux intercommunalités une délégation de budget et de compétence pour l'octroi des aides (investissement, fonctionnement, loyers, opérations commerciales, etc.) aux commerces et aux services. Afin de constituer un fonds d'avances remboursables mutualisé, soutenu par la Banque des Territoires, les intercommunalités ont transféré un budget à la Région. Au total, 36,8 millions d'euros d'aides ont été attribués par la Région, soit 6 768 aides sur le territoire de 108 EPCI signataires (sur un total de 113).

SOMMET DU LUXE

L'événement a réuni, pour la première fois en Bourgogne-Franche-Comté, l'écosystème du luxe et des savoir-faire d'exception. L'événement a duré quatre jours et enregistré plus de 4 000 visites ; 32 participations directes à l'exposition Luxe et savoir-faire d'exception en Bourgogne-Franche-Comté (dont sept établissements de formation, 23 entreprises et deux groupements : Luxe et Tech). Quatre réunions économiques se sont tenues dans ce cadre, dont trois assemblées générales, un bureau ainsi que la cérémonie de remise des Talents du luxe 2022, qui a attiré près de 60 personnalités du monde du luxe et plus de 450 visites. L'événement a constitué une opération d'attractivité et de développement économique pour la région.



VICTOIRES DES ACTEURS PUBLICS

La Bourgogne-Franche-Comté s'est vu décerner la Victoire du service pour le projet Feuille de route pour la mutation de la filière automobile, reposant sur l'appui au rebond industriel et l'accompagnement des projets de diversification d'entreprises.



L'ENGAGEMENT DE LA RÉGION EN FAVEUR DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

En 2022, la Région a placé la transition écologique au cœur de ses priorités d'investissement. A ce titre, elle a apporté son soutien à plusieurs initiatives dont **le forum H2 business for climate**.

La deuxième édition de ce forum, qui s'est déroulée à Montbéliard les 8 et 9 novembre 2022, a réuni 450 participant-es, dont 7 % d'internationaux. Elle a été l'occasion de présenter des démonstrateurs réalisés en région, tels que le véhicule Mincatec ou la moto H2K développée par H2 Motronics, ainsi que les actualités internationales et européennes de la filière hydrogène. Les rendez-vous d'affaires B2B ont été couronnés de succès et les retombées presse ont été significatives, avec la publication d'une centaine d'articles de presse nationale, régionale et spécialisée.



B. PROMOUVOIR LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET L'ACCOMPAGNEMENT DES EMPLOYEURS ET EMPLOYEUSES, DES SALARIÉ·ES ET DES DEMANDEURS ET DEMANDEUSES D'EMPLOI

FORMATION DES DEMANDEURS ET DEMANDEUSES D'EMPLOI

ELÉMENTS DE CONTEXTE

En 2022, la Région a poursuivi son effort en matière de formation des personnes en recherche d'emploi, en maintenant un volume important de places de formation et en lançant de nouvelles expérimentations et évaluations. La Région a ainsi pleinement réalisé ses objectifs annuels prévus au titre du **Pacte régional d'investissement dans les compétences** (PRIC), en adaptant au mieux ses formations pour répondre aux attentes des publics les plus en difficulté. Ces résultats positifs ont été présentés au ministre du travail et à la haut-commissaire aux compétences, lors de leur visite à Dijon (21) le 18 novembre 2022.

L'année a aussi été fortement marquée par le contexte national autour de la **démarche de concertation et de préfiguration de France Travail**. Ce guichet unique, visant à répondre aux besoins des secteurs en tension, entend renforcer l'articulation des parties prenantes de l'insertion-formation-emploi afin de permettre le retour à l'emploi des bénéficiaires du Revenu de solidarité active (RSA) notamment. Cette réforme en cours du service public de l'emploi aura des impacts pour la Région, qui devra trouver sa place dans un nouveau schéma de gouvernance et dans la négociation d'un nouveau conventionnement post-PRIC.

FAITS MARQUANTS

- Expérimentation d'un dispositif permettant de **rémunérer les stagiaires des formations linguistiques** (Dispositif de formation linguistique-DFL) afin de favoriser l'insertion professionnelle.
- Déploiement et animation de l'appel à projets « **initiatives territoriales** », visant à soutenir des démarches territoriales innovantes.
- Mise en œuvre de colorations métiers au sein du **Dispositif amont de la qualification** (DAQ 2.0).
- Signature et déploiement de l'accord avec l'opérateur de compétences AKTO et le secteur de l'intérim autour de la **sécurisation des parcours**.

CHIFFRES CLÉS

8 000 euros en moyenne par stagiaire, c'est le montant investi par la Région pour financer le parcours de stagiaires réalisant une formation qualifiante (hors rémunération).

74 % des stagiaires accèdent à l'emploi au cours des 6 mois suivant une formation qualifiante financée par la Région.

100 000 entrées en formation, c'est le cap franchi en Bourgogne-Franche-Comté en 2022, dans le cadre du PRIC.

43 % des stagiaires intégrant les dispositifs de formation de la Région ont moins de 30 ans.

63 % des stagiaires entrant dans le programme de formation de la Région ont un niveau inférieur au bac.

164 millions d'euros ont été dédiés à la formation professionnelle des personnes en recherche d'emploi en 2022 (base du conventionnement PRIC).

DÉPLOIEMENT ET ANIMATION DE L'AXE 1 DE L'APPEL À PROJETS INITIATIVES TERRITORIALES

Avec un budget de 2,5 millions d'euros, cet appel à projets traite des problématiques emploi, insertion, formation et vise à appuyer des démarches territoriales innovantes et expérimentales, pour s'adapter au mieux aux spécificités locales. Ainsi, 34 projets innovants ont été soutenus autour des thématiques suivantes : levée des freins à la formation, déploiement de pédagogies innovantes, accompagnement des publics en difficulté, renforcement du lien avec les entreprises, entre autres. Au-delà du suivi opérationnel des projets, une animation spécifique comprenant des temps dynamiques d'interconnaissance et de capitalisation a été proposée aux porteurs et porteuses de projet.

MISE EN ŒUVRE DE COLORATIONS SECTORIELLES AU SEIN DU DISPOSITIF AMONT DE LA QUALIFICATION

Le Dispositif amont de la qualification (DAQ 2.0) permet d'accompagner les personnes en recherche d'emploi peu ou pas qualifiées dans la construction de leur projet professionnel. Il est mis en œuvre au plus près des publics grâce à 21 plateformes et plus de 60 sites de formation à travers toute la région. Les stagiaires bénéficient d'un accompagnement individualisé et très personnalisé, avec une palette de modules et d'outils variés et adaptés aux besoins. Des colorations sur les secteurs en tension du territoire (Bâtiment et travaux publics - BTP, numérique, services à la personne, transport, industrie, hôtellerie-restauration, commerce, etc.) sont également proposées dans les DAQ, afin de faire découvrir ces métiers aux publics, dans un parcours de formation contextualisé et sécurisé vers l'emploi. Pour la seule année 2022, le dispositif comptabilise plus de 5 400 entrées.

SIGNATURE ET DÉPLOIEMENT DE L'ACCORD AVEC AKTO ET LE SECTEUR DE L'INTÉRIM AUTOUR DE LA SÉCURISATION DES PARCOURS

La Région a mené une expérimentation de parcours de formation sécurisés et intégrés pour aider à réduire les tensions de recrutement dans le secteur de l'intérim. Cette expérimentation a été réalisée en utilisant des dispositifs régionaux tels que le DAQ 2.0 et le DFL, avec une poursuite sous statut salarié dans les dispositifs de formation-insertion du travail temporaire. L'objectif était de renforcer les liens directs en formation avec les entreprises.

EXPÉRIMENTATION : RÉMUNÉRATION DES STAGIAIRES DU DFL

Afin de lutter contre les inégalités linguistiques et de favoriser l'insertion professionnelle sur le territoire, la Région met en œuvre un Dispositif de formation linguistique (DFL) ouvert à l'ensemble des personnes en recherche d'emploi ou salariées rencontrant des difficultés avec la langue française. Jusqu'à présent, le DFL n'était pas rémunéré, ce qui constituait un obstacle pour les stagiaires et les partenaires. Face à ce constat et dans le cadre de l'ambition 2 du PRIC « favoriser l'accès pour les publics les plus fragiles à une formation », la Région a agréé la rémunération du DFL, afin de faciliter l'entrée, le maintien et la réussite au sein du dispositif. En parallèle, la Région a évalué son efficacité. Cette évaluation a permis de mettre en lumière les effets positifs réels de la rémunération sur l'assiduité et le maintien dans la formation, sur l'intensification des parcours et sur la réussite en formation. Elle a abouti à la mise en œuvre d'un nouveau marché DFL en janvier 2023, avec le maintien de la rémunération et une priorité pour les publics en situation d'illettrisme.



L'ENGAGEMENT DE LA RÉGION EN FAVEUR DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

La Région a fait de la transition énergétique et écologique un axe fort de ses politiques publiques. Dans le domaine de la formation des personnes en recherche d'emploi, elle s'est engagée à travers :

La poursuite du plan BTP

Les activités et les emplois du secteur du BTP sont particulièrement concernés par ces évolutions. Dans ce contexte, et sur la base d'une concertation avec les branches professionnelles, la Région s'est engagée, dès 2019, sur un plan de développement des compétences des personnes en recherche d'emploi en formation dans ce secteur, en suivant une approche par blocs de compétences articulée autour de six filières métier.

Le développement durable et l'éco-citoyenneté au cœur du programme qualifiant

Conformément au cahier des charges des programmes qualifiants, toutes les formations financées par la Région intègrent, dans leurs contenus, des temps d'information et de sensibilisation au développement durable, à l'éco-citoyenneté et plus spécifiquement aux écogestes. En 2022, 529 actions de formation qualifiante ont été ouvertes dans la région, au sein desquelles 6 756 personnes se sont formées à un métier en bénéficiant de ce module.

Sensibilisation aux risques liés à l'hydrogène

À travers la mise en place du module de formation à distance Atmosphère explosive (ATEX), la Région a souhaité sensibiliser l'ensemble des personnes en recherche d'emploi susceptibles d'être concernées par les risques liés à l'hydrogène. Au total, une cinquantaine de formations ciblées dans le secteur de l'industrie a été mise en place.



ELÉMENTS DE CONTEXTE

En 2022, l'action régionale s'est inscrite dans un cadre de **sortie progressive de la crise sanitaire**. Dans ce contexte, la Région a poursuivi son action en faveur de la formation des salarié-es en entreprises et de la sécurisation des personnes en activité à travers la **conclusion de nouveaux accords-cadres**. Elle a aussi accéléré son soutien aux entreprises du tourisme et s'est appuyée sur les **20 ans de la Validation des acquis de l'expérience (VAE)** pour mettre pleinement en avant ce dispositif permettant d'accompagner les personnes en activité dans leur parcours d'évolution ou de reconversion professionnelle.

FAITS MARQUANTS

- **Signature de deux accords Appui régional à l'effort de formation des entreprises (AREFE) collectifs** pour accompagner la qualification des intérimaires, ainsi que les mutations numériques et écologiques des salarié-es des entreprises relevant du champ de l'opérateur de compétences Atlas.
- **Lancement du programme de professionnalisation des parties prenantes de l'écosystème du tourisme**, dont la démarche Booster tourisme.
- **Organisation d'une semaine de la VAE du 13 au 17 juin 2022** à l'occasion du 20^{ème} anniversaire du dispositif.
- **Soutien des démarches de VAE hybride** via le financement d'une aide individuelle à la formation, en complément du parcours d'accompagnement méthodologique.

APPUI AUX CONTRATS DE PROFESSIONNALISATION EN CONTRATS À DURÉE INDÉTERMINÉE (CDI)

En 2022, la Région a apporté son soutien à 782 contrats (513 hommes et 269 femmes) pour un montant total d'1,1 million d'euros. Parmi eux, 37 contrats étaient destinés à des salarié-es des quartiers prioritaires et 191 à des personnes résidant dans des zones de revitalisation rurale. La majorité des contrats de professionnalisation en CDI soutenus relevaient du champ des opérateurs de compétences Constructys et AKTO.

DÉPLOIEMENT DU PROJET DÉFI - DESTINATION FORMATION INNOVANTE

S'inscrivant dans les objectifs du Plan régional d'investissement dans les compétences (PRIC), le projet Défi est un outil pédagogique innovant qui vise à développer les compétences dans les métiers de la relation clientèle dans le secteur du tourisme. Il utilise des ressources digitales, telles que les jeux sérieux (serious games), la réalité virtuelle et augmentée ainsi que le théâtre forum, afin de compléter les formations existantes et renforcer l'attractivité des métiers liés à la relation clientèle. Soutenue par la Région, cette initiative menée par Créativ' a permis à 18 organismes de formation de tester les prototypes pour améliorer leurs offres et pratiques professionnelles.

PLEINS FEUX SUR LA SEMAINE DE LA VAE

Afin de promouvoir le dispositif, la Région a organisé, en collaboration avec les acteurs institutionnels régionaux, une semaine de la VAE du 13 au 17 juin 2022. Pas moins de 30 partenaires se sont mobilisés en vue de coconstruire des actions territorialisées, permettant de sensibiliser le grand public et les acteurs et actrices socio-économiques à la validation des acquis de l'expérience. Pendant cette semaine, 43 événements innovants ont été organisés pour informer le public sur le dispositif, développer le recours à la VAE, renforcer la collaboration entre les professionnel·les de la VAE en région et collecter les productions réalisées pendant la manifestation. Au total, 4 350 personnes ont été sensibilisées et 17 % des publics approchés ont pris rendez-vous avec un ou une professionnel·le de la VAE.

CHIFFRES CLÉS

800 stagiaires ont été formés dans le cadre de 8 accords AREFE collectifs en cours.

250 stagiaires sont attendu-es dans le cadre de deux nouveaux accords AREFE collectifs de 2022 (Atlas pour le numérique et Uniformation pour l'encadrement des pratiques artistiques).

3 424 personnes ont été informées sur la VAE par les points relais conseils de Bourgogne-Franche-Comté.

582 personnes éloignées de l'emploi se sont engagées dans un parcours d'insertion et de qualification porté par les 12 groupements d'employeurs et employeuses pour l'insertion et la qualification de Bourgogne-Franche-Comté.



C. RENFORCER LES FORMATIONS DANS LE SECTEUR SANITAIRE ET SOCIAL

ELÉMENTS DE CONTEXTE

Dans le cadre du Ségur de la santé, la convention de financement des places de formation supplémentaires a fait l'objet d'un avenant pour permettre aux cohortes en soins infirmiers engagées de terminer leur formation. Les boursières et boursiers des formations sanitaires et sociales ont bénéficié d'une aide exceptionnelle de solidarité, conformément à la loi du 16 août 2022 pour la protection du pouvoir d'achat.

La formation en masso-kinésithérapie de l'Institut de formation aux métiers de la santé (IFMS) de l'hôpital de Nord Franche-Comté a été intégrée au département des sciences de la rééducation de l'Université de Franche-Comté (UFC) créé en février 2022.

Les Formations sanitaires et sociales (FSS) et les métiers auxquels elles forment ont vu leur attractivité renforcée grâce à la réalisation de supports de communication, notamment une série de vidéos mettant en scène des étudiants et étudiantes en formation initiale ou continue. Enfin, les travaux liés au **Schéma régional des FSS (SRFSS)** qui sera annexé au Contrat de plan régional des formations et de l'orientation professionnelles (CPRDFOP) ont démarré en 2022.

FAITS MARQUANTS

- Réalisation d'un travail coopératif dans le cadre de Régions de France, en lien avec l'État au titre du **Ségur de la santé**.
- Mise en place de l'**aide de solidarité exceptionnelle de 100 euros** versée à chaque boursière et boursier (50 euros supplémentaires par enfant à charge) à compter de novembre 2022.
- **Universitarisation de la formation de masso-kinésithérapeute** de l'IFMS de l'hôpital de Nord Franche-Comté.
- Démarrage des travaux liés au **Schéma régional des formations sanitaires et sociales**, en lien avec l'élaboration du Contrat de plan régional des formations et de l'orientation professionnelle.

UN TRAVAIL COOPÉRATIF DANS LE CADRE DE RÉGIONS DE FRANCE

Un avenant de prolongation à la convention de financement des places de formation supplémentaires, ouvertes dans le cadre du Ségur de la santé, a été voté en octobre 2022. Il concerne les fins de cohortes infirmières engagées (2023 et 2024). Une convention de financement a été conclue avec l'État pour le transfert des crédits liés à la revalorisation salariale des personnels hospitaliers en poste dans les IFSI de la région et de certaines catégories du corps enseignant des instituts de formation de la Croix-Rouge. Les formations concernées sont celles d'aide-soignant-e, d'infirmier-ère, d'auxiliaire de puériculture, d'infirmier-ère spécialisé-e et de cadre de santé.

AIDE DE SOLIDARITÉ EXCEPTIONNELLE AUX BOURSIÈRES ET BOURSIERS DES FSS

En application de la loi du 16 août 2022 visant à protéger le pouvoir d'achat, une aide exceptionnelle a été mise en place pour soutenir les bénéficiaires de bourse des formations sanitaires et sociales. Elle s'élève à 100 euros par bénéficiaire, auxquels s'ajoutent 50 euros par enfant à charge du ou de la bénéficiaire.

CHIFFRES CLÉS

725 places de formation pour des personnes en recherche d'emploi ont été financées.

7730 apprenantes et apprenants en formation paramédicale et de sage-femme et 1 916 en formation relevant du travail social ont bénéficié d'un soutien de la Région.

793 apprenti-es accompagnés par la Région (459 en formation paramédicale et de sage-femme et 334 relevant du travail social).

1959 bourses ont été attribuées dans le secteur paramédical et maïeutique et 326 dans le social.

UNIVERSITARISATION DE LA FORMATION DE MASSO-KINÉSITHÉRAPEUTE

Dans le cadre d'une expérimentation validée par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, la formation de masso-kinésithérapeute de l'institut de formation aux métiers de la santé de l'Hôpital de Nord-Franche-Comté (HNFC) et du Centre hospitalier universitaire (CHU) de Besançon (25) est désormais en voie d'intégration au sein du département des sciences de la rééducation de l'université de Franche-Comté, créé en février 2022. Celle de l'IFMS de l'HNFC est effective depuis la rentrée 2022. La formation est dispensée en lien étroit avec celles d'ergothérapeute, de psychomotricien-ne et d'orthophoniste, dans une logique d'échanges, d'enseignements communs et d'accès à la formation par la recherche.

D. ACCOMPAGNER LES ACTEURS ET ACTRICES TOURISTIQUES POUR UN DÉVELOPPEMENT DU TOURISME DURABLE ET SOCIAL

ELÉMENTS DE CONTEXTE

La stratégie touristique régionale a pour objectif de **promouvoir un tourisme durable et respectueux de l'environnement**, tout en contribuant à l'aménagement du territoire et à la qualité de vie de la population. Elle vise également à **aider les entreprises à sortir de la crise** et à prendre en compte les nouvelles tendances de consommation des touristes. Le Plan d'accélération de l'investissement régional (PAIR) soutient ces objectifs en favorisant la transition énergétique des installations et le développement d'un tourisme durable.

FAITS MARQUANTS

- **Inauguration de la cité internationale de la gastronomie et du vin** de Dijon (21), le 6 mai 2022.
- **Inauguration du cercle immense** à la **saline royale d'Arc-et-Senans** (25), le 26 juin 2022.
- Lancement de la réflexion sur le nouveau **Schéma régional de développement du tourisme et des loisirs (SRDTL) 2023-2028** (réunions territoriales dans les départements, ateliers, concertation en ligne, etc).
- Mise en place des **rencontres régionales du tourisme** à Besançon (25), le 31 mars 2022.
- Signature de la **convention-cadre partenariale 2022-2026 des climats du vignoble de Bourgogne**, le 6 décembre 2022.

SOUTIEN AU TOURISME SOCIAL

Vingt villages ou centres de vacances ont bénéficié du dispositif visant à réaliser des travaux urgents de mise en œuvre ou de transition énergétique nécessaires au maintien de leur activité. Ces opérations bénéficient d'un taux d'intervention exceptionnel de 80 %. Au total, 2,8 millions d'euros ont été attribués en 2022 dans le cadre du PAIR. Par ailleurs, deux projets de développement ont été soutenus, pour un montant de 92 396 euros.

RÉHABILITATION DE L'HÔTEL PARTICULIER BOUCHU D'ESTERNO À DIJON (21)

La ville de Dijon a reçu un soutien de 2 millions d'euros de la Région dans le cadre du PAIR pour la réhabilitation de cet ensemble patrimonial du XVII^{ème} siècle, qui répondra aux exigences du label Effinergie patrimoine. Inscrit au titre des monuments historiques, l'hôtel Bouchu d'Esterno accueillera le siège de l'Organisation internationale de la vigne et du vin (OIV).

Chiffres clés

5,99 millions d'euros d'aides ont été attribués aux hébergements touristiques, dont 2,9 millions d'euros (48 %) aux hébergements relevant du tourisme social.

80 projets relatifs à des hébergements touristiques ont bénéficié d'un soutien et 25 aides au conseil ont été financées.

679 lits touristiques ont été créés et 486 lits requalifiés.

320 établissements étaient labellisés Qualité tourisme fin 2022 (200 hébergements, 52 restaurants, 37 sites et lieux de visite, 6 activités sportives et de loisirs, 22 offices de tourisme, 3 commerces).

APPEL À PROJET ENCOURAGER UN DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE INNOVANT DES SITES PATRIMONIAUX RÉGIONAUX

La 4^{ème} édition de cet appel à projets vise à améliorer la qualité de l'offre culturelle et touristique, à renforcer l'attractivité des sites et à générer des retombées économiques. Il soutient les projets d'investissement dans les sites patrimoniaux d'envergure régionale. En 2022, cinq projets ont été sélectionnés, pour un total de 842 012 euros d'aides, notamment la citadelle de Besançon (25), la maison de Colette à Saint-Sauveur-en-Puisaye (89), le château de Meauce à Saincaize-Meauce (58), le château de Maulnes à Cruzy-le-Châtel (89) et le Domaine de la Croix Montjoie à Tharoseau (89).

CONTRAT DE DÉVELOPPEMENT FLUVESTRE LOIRE ITINÉRANCES

Ce contrat a pour objectif de structurer un projet de destination multi-itinérances entre Roanne (42) et Gien (45), le long du canal de Roanne à Digoïn (71) et du canal latéral à la Loire. Il a été approuvé par l'assemblée plénière en juin 2022 et comprend 38 fiches-actions, dont 26 sont liées à la région.



ORGANISATION DU LAB'ŒNOTOURISME

La Région a organisé le premier Lab'Œnotourisme à Dijon (21) le 29 novembre 2022, réunissant 80 professionnel·les de la viticulture et du tourisme. Animé sous un format « lab », l'événement a permis aux participantes et participants de discuter du schéma régional de l'œnotourisme, de son développement et des nouveaux services et offres à construire. Une mini-conférence sur les tendances de l'œnotourisme ainsi qu'une table-ronde sur les expériences locales et suisses ont également eu lieu, ouvrant ainsi de nouveaux horizons.

ORGANISATION DU 1^{ER} LAB'ITINÉRANCE

Le 5 mai 2022, s'est tenue la première édition du Lab'itinérance. Cette journée a rassemblé une cinquantaine de personnes actives dans l'itinérance et a été l'occasion de partager l'état d'avancement du schéma régional de l'itinérance adopté fin 2020. Deux tables rondes ont été consacrées à l'innovation au service de l'itinérance avec le partage d'expériences locales. Un atelier de travail collaboratif a permis d'amorcer la réflexion autour de la charte d'accueil des clientèles itinérantes dans la région. Enfin, lors d'un après-midi convivial, les personnes participantes ont découvert la voie Grévy (39) en vélo électrique et le canal en bateau électrique.



LUGE 4 SAISONS À MÉTABIEF

Inauguré le 22 juillet 2022 à Métabief (25), cet équipement de luge toutes saisons a bénéficié d'une aide de la Région d'un million d'euros dans le cadre du PAIR en 2021. Il a été créé dans le cadre du projet de transition climatique du contrat de station lacs et montagnes du Haut-Doubs et Grand Pontarlier (25). Cet équipement fonctionnera quelles que soient les conditions (avec ou sans neige), dix mois par an, permettant d'exploiter les ailes de saison. Pendant l'été 2022, 50 000 visites ont d'ores et déjà été dénombrées.



L'ENGAGEMENT DE LA RÉGION EN FAVEUR DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Le musée des maisons comtoises de Nancray

La construction d'un nouveau bâtiment pour le musée des maisons comtoises de Nancray (25) s'accompagne d'une requalification paysagère et scénographique pour convertir le parc en lieu de balade, reconnecter le lieu à la nature et en faire un espace de « vivre ensemble » pour la population. La construction sera réalisée avec des matériaux biosourcés et écologiques, privilégiant la filière courte, afin de réduire les besoins énergétiques liés au chauffage, à la ventilation et à la production d'eau chaude sanitaire. Le projet a bénéficié d'un soutien financier de la Région à hauteur d'un million d'euros.

Valorisation touristique et patrimoniale du château de Maulnes à Cruzy-le-Châtel (89)

Ce projet, porté par la Société par actions simplifiée (SAS) Alfran, prévoit des aménagements paysagers et des terrassements végétaux, des offres de visite et d'animation originales dans une démarche de « slow tourisme » et de tourisme éco-responsable (éco-label européen, label Jardin remarquable). Le projet paysager comprendra la plantation de forêts et de haies, la création des jardins et la réhabilitation des espaces défrichés au XIX^{ème} siècle pour créer de nouveaux écosystèmes. Ce projet a bénéficié d'une aide de 100 000 euros dans le cadre de l'appel à projets Encourager un développement touristique innovant des sites patrimoniaux régionaux.

Aménagement de la porte d'entrée touristique 4 saisons de Chapelle-des-Bois

Inscrit dans le contrat de station Lacs et montagnes du Haut-Doubs, le projet porte sur l'amélioration des infrastructures d'accueil de Chapelle-des-Bois (25), destination nordique emblématique du massif du Jura. Il s'articule autour de plusieurs opérations, dont la construction d'un bâtiment d'accueil répondant au label Effilogis construction de bâtiments à énergie positive et biosourcés.



E. SOUTENIR NOTRE AGRICULTURE DURABLE ET RÉSILIENTE

ELÉMENTS DE CONTEXTE

L'année 2022 a principalement été tournée vers la **préparation de la nouvelle période de programmation du Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER) 2023 - 2027** et du **transfert des compétences de l'État vers la Région** pour l'instruction des dossiers. Après plusieurs années de sécheresse, l'agriculture régionale est contrainte de **s'adapter aux conséquences du changement climatique**.

FAITS MARQUANTS

- Préparation des mesures financées par le **plan stratégique national 2023-2027**.
- **Réorganisation de la direction agriculture et forêt de la Région**, qui passe de 28 à 71 personnes au 1^{er} janvier 2023 pour accompagner le transfert de l'instruction des dossiers FEADER de l'État à la Région.
- Mise en œuvre des appels à projets pour **l'accompagnement des actions collectives des filières**.
- **Finalisation des deux premiers audits territoriaux « 360° »** dans l'Yonne et en Saône-et-Loire.

CHIFFRES CLÉS

1,86 million d'euros

d'accompagnement des actions collectives des filières agricoles à la suite des appels à projets.

68 dossiers financés à hauteur de 500 000 euros destinés aux réserves d'eau pluviale pour l'abreuvement des animaux.

260 audits triple performance : conseils en transition et audits bas carbone financés pour un montant de 410 000 euros.



L'ENGAGEMENT DE LA RÉGION EN FAVEUR DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Appels à projets filières et changement climatique

Sept projets de filières ont été financés dans le cadre de l'appel à projets pour accompagner les filières dans l'anticipation du changement climatique.

Règlement d'intervention PAIR agroforesterie

6 940 arbres ont été plantés dans le cadre du développement de l'agroforesterie productive (prés-vergers, prés-bois, agroforesterie maraîchère, truffières, etc.).

APPELS À PROJETS : ACTIONS COLLECTIVES DES FILIÈRES AGRICOLES

En 2022, 26 projets ont été financés par la Région après des appels à projets sur le changement climatique, la création de valeur ajoutée, la recherche-expérimentation et la diffusion de pratiques innovantes.

ÉLARGISSEMENT DES THÉMATIQUES DES AUDITS D'EXPLOITATION

Outre le changement climatique, le cahier des charges des audits et conseils comprend maintenant le critère de biodiversité. L'objectif est d'inciter les exploitantes et exploitants à mieux prendre en compte l'environnement, comme facteur de durabilité et de résilience de leurs exploitations agricoles. Le soutien aux conseils bas carbone a encore été accentué cette année.

PARTENARIAT EUROPÉEN POUR L'INNOVATION

Le comité régional innovation-coopération a fait le bilan de la programmation 2014-2022 du Partenariat européen pour l'innovation (PEI). Trente-trois projets innovants, coopératifs et ancrés dans les territoires ont reçu 6 millions d'euros de subventions de la Région et du FEADER.



F. CONSOLIDER L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

ELÉMENTS DE CONTEXTE

En 2022, la Région a poursuivi et amplifié la mise en œuvre des **dispositifs de soutien aux entreprises touchées par la crise sanitaire et énergétique**. Elle a continué à soutenir activement les entreprises de l'Économie sociale et solidaire (ESS) en les considérant comme des entreprises à part entière et en leur offrant tous ses services de soutien en matière de développement économique, d'innovation et d'export. La Région propose également un **accompagnement spécifique aux entreprises de l'ESS**, lors de leur création et des différentes étapes de leur vie, ainsi qu'une palette d'aides financières. En 2022, près de 9 millions d'euros ont été consacrés au développement économique de l'ESS, autour de quatre priorités : le soutien aux emplois dans les entreprises d'insertion par l'activité économique, le financement du Générateur BFC, l'accompagnement des projets de transition énergétique dans le cadre de l'appel à projets économie circulaire ADEME-Région et le service public d'accompagnement à la création-reprise. La Région poursuit également **l'objectif de tendre vers toujours plus de professionnalisation des acteurs et actrices de l'ESS**, grâce à la qualification des emplois et au décloisonnement de ce champ d'activité.

FAITS MARQUANTS

- Lancement du mois de l'ESS le 27 octobre 2022.
- Organisation de la 16^{ème} édition du concours régional de l'économie sociale et solidaire.
- Participation à l'accélérateur à projets de l'économie circulaire ADEME-Région.



CHIFFRES CLÉS

9 millions d'euros consacrés par la Région à l'économie sociale et solidaire.

Près de **100 000 salariés** (soit 11,4% de l'emploi régional) et 9 600 structures, c'est le poids de l'ESS en Bourgogne-Franche-Comté.

22 000 euros octroyés par la Région aux lauréates et lauréats du concours de l'ESS.

29 territoires accompagnés par le Générateur BFC.

GÉNÉRATEUR BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Le Générateur BFC (GBFC) vise à apporter de l'ingénierie aux territoires pour l'émergence, la faisabilité et la pérennité de projets économiques locaux sur plusieurs années. Il implique 6 opérateurs financés par la Région (542 800 euros), l'ADEME et la Banque des territoires. En 2022, le GBFC a accompagné 29 territoires et mobilisé 14 équivalents-temps plein pour soutenir les projets de territoire, impliquant environ 1 000 partenaires.

PARTICIPATION À L'ACCÉLÉRATEUR À PROJETS ÉCONOMIE CIRCULAIRE ADEME-RÉGION

L'accélérateur à projets économie circulaire a pour objectif d'accélérer la prise en compte de l'économie des ressources et de la réduction des impacts environnementaux, de favoriser l'identification, le montage et l'accompagnement des projets, de faciliter les synergies organisationnelles entre les acteurs et actrices de la région et de développer des programmes cohérents. Près de la moitié des projets soutenus sont portés par des entreprises de l'ESS.

CONCOURS RÉGIONAL DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Le 5 décembre 2022, la Région a organisé la 16^{ème} édition du concours régional de l'économie sociale et solidaire dans le but de valoriser des initiatives exemplaires et/ou innovantes, porteuses des valeurs de l'ESS en Bourgogne-Franche-Comté. Lancé en 2007, ce concours a pour objectif de récompenser des projets exemplaires menés en Bourgogne-Franche-Comté dans le domaine de l'économie sociale et solidaire mais aussi d'informer le grand public sur les réalisations et sur les potentialités des entreprises de l'ESS. Six prix ont été décernés par la Région, pour un montant total de 22 000 euros.



II. PRÉPARER L'AVENIR, EN RÉPONDANT AUX ENJEUX DE L'ÉDUCATION ET DES SOLIDARITÉS

A. FAIRE DE LA RECHERCHE ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DES PRIORITÉS

ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

Signé en février 2022, le **Contrat de plan État-région (CPER) 2021-2027 comprend un volet bâtiminaire pour l'enseignement supérieur et un volet recherche**. Les opérations en cours incluent l'aménagement des campus territoriaux de l'université de Bourgogne, en prolongation du Plan d'accélération de l'investissement régional (PAIR), et l'acquisition de simulateurs pour la formation en odontologie à Dijon (21) et à Besançon (25). Une dynamique partenariale a été initiée sous la forme d'un CPER Tour, pour suivre avec l'État les avancées des programmations en associant les collectivités locales et les partenaires universitaires. En matière de recherche, la politique de structuration du site de Bourgogne-Franche-Comté (BFC) a été encouragée grâce au règlement d'intervention **Structuration de la recherche BFC**, comprenant des axes de recherche sur les matériaux avancés, les territoires et les soins individualisés. La Région a également poursuivi le dispositif Envergure-amorçage pour les sciences humaines et sociales. Un nouveau programme pour **la détection des projets de recherche à fort potentiel d'innovation** a été présenté au comité de l'innovation d'avril 2022. Par ailleurs, la Région participe au projet Science avec et pour la société, qui vise à réunir scientifiques et élu-es autour d'études de cas science-société.

FAITS MARQUANTS

- Mise en place d'un travail coopératif autour de **l'élaboration du Schéma directeur de la vie étudiante** (SDVE) porté par l'Université Bourgogne-Franche-Comté (UBFC) et le Centre régional des œuvres universitaires et scolaires de Bourgogne-Franche-Comté (CROUS BFC), en lien avec les établissements régionaux d'enseignement supérieur.
- Mise en place des premiers engagements du **Contrat de plan État-Région (CPER) 2021-2027** en matière d'enseignement supérieur et de dynamique partenariale de suivi.
- Mise en œuvre de **la première année du dispositif régional Structuration de la recherche BFC**, avec l'accompagnement du volet recherche des trois graduate schools de la Région.
- Déploiement d'une nouvelle orientation stratégique en matière de recherche, d'innovation et de transfert vers les entreprises dans le champ des **biothérapies et des biomédicaments**.
- Co-construction, soutien et labellisation par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche du **projet de Culture scientifique, technique et industrielle (CSTI) Science avec et pour la société (SAPS)**, avec l'UBFC et le Pavillon des sciences.

CHIFFRES CLÉS

9,7 millions d'euros octroyés à l'UBFC au titre de la politique régionale de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (ESRI), dont 8,3 millions d'euros pour la recherche (projets et thèses majoritairement).

2182 jeunes ont obtenu un financement pour un séjour à l'étranger (périodes d'études ou stages), soit quasiment le double de l'année 2021.

550 visites, 2 260 pages vues, 63 inscriptions et 607 publications sont recensées par mois sur la plateforme régionale de CSTI Echosciences.

4 projets collaboratifs laboratoires-entreprises ont été soutenus pour 593 000 euros - 6 entreprises concernées.

MISE EN ŒUVRE DU CPER 2021-2027

De concert avec le rectorat, une dynamique partenariale, sous la forme d'un CPER Tour, a été mise en œuvre. L'objectif de cette démarche est de suivre de manière optimale et anticipée les programmations et les travaux à venir ainsi que les écarts budgétaires conjoncturels.

AIDE À LA RECHERCHE VIA LES GRADUATE SCHOOLS

La Région renforce son soutien à la dynamique de structuration régionale de l'écosystème de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation grâce à l'effet de levier des financements régionaux. En 2022, un budget de 6 millions d'euros a été alloué aux trois graduate schools de la région : Engineering and innovation through physical sciences, high-technologies, and cross-disciplinary research (EIPHI), TRANSBIO et Innovative therapies, pharmaco-imaging and multimodal-imaging (INTHERAPI). Il sert à soutenir les travaux de recherche des laboratoires, les doctorantes et doctorants et les étudiantes et étudiants en master, en complément des financements apportés par les programmes d'investissement d'avenir. La construction de l'appel à projets qui en résulte permet un travail de concertation et d'animation sur l'ensemble des laboratoires intégrant ces graduate schools.

STRATÉGIE D'ACCÉLÉRATION DES BIOTHÉRAPIES

Dans le cadre de France 2030, le gouvernement a lancé en janvier 2022 une stratégie d'accélération des biothérapies et bio-productions de thérapies innovantes avec pour objectif de faire de la France un leader dans ce domaine. Disposant d'un important écosystème régional en la matière, la Région y dédie une orientation stratégique. À l'instar de la filière hydrogène ou du territoire d'innovation Alimentation durable dans laquelle la Région a fortement investi, il est proposé d'agir à travers deux leviers : l'aide aux projets de recherche et l'aide à leur maturation.

SCIENCE AVEC ET POUR LA SOCIÉTÉ

La Région, en collaboration avec l'UBFC et le Pavillon des sciences, Centre de culture scientifique, technique et industrielle de la Région, a travaillé sur la structuration des relations entre les sciences et la société à travers le projet SAPS. Ce dernier a été labellisé par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche en mars 2022. Une convention Région-UBFC précise le cadre d'intervention : un financement de 150 000 euros et trois axes de travail - la formation des personnels de recherche et l'accompagnement de projets sciences-société, le renforcement des actions sur le territoire régional, le développement du réseau académique des Sciences avec et pour la société.



L'ENGAGEMENT DE LA RÉGION EN FAVEUR DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Un soutien aux projets de recherche et d'innovation

Un financement de plus de 1,8 million d'euros a été alloué à des projets de recherche dans le domaine des technologies de l'énergie, dont 479 300 euros pour l'hydrogène. Les fonds sont fléchés vers la graduate school EIPHI, des colloques scientifiques internationaux et la mobilité internationale des chercheurs et chercheuses. Une thèse et un post-doctorat dans le domaine du transfert de technologies ont reçu un financement de 155 000 euros pour le projet nord-franc-comtois Territoire d'innovation qui regroupe 34 partenaires dans le domaine de l'hydrogène-énergie. De plus, 2,1 millions d'euros ont été attribués au volet recherche de la graduate school TRANSBIO, qui travaille sur l'innovation en santé et la remédiation dans le cadre des changements mondiaux, la compréhension et la prévision des impacts anthropiques sur les écosystèmes et la biodiversité, l'utilisation durable des ressources dans les systèmes agroalimentaires ainsi que les stratégies sociales, économiques et politiques pour des territoires durables.

Opérations liées à la politique enseignement supérieur

Un financement de 500 000 euros au titre du Contrat de plan Etat-Région (CPER) a été alloué à l'aménagement des campus territoriaux de l'université de Bourgogne. Concernant les campus délocalisés situés à Auxerre (89), à Chalon-sur-Saône (71), au Creusot (71), à Mâcon (71) et à Nevers (58), ces opérations ont pour objectif de favoriser leur attractivité et l'égalité de traitement entre les étudiantes et étudiants. Il s'agit de rénover les espaces extérieurs de ces sites, de repenser les flux de circulation et les aménagements à proximité des bâtiments.

ÉLABORATION DU SCHEMA TERRITORIAL DE LA VIE ÉTUDIANTE

La Région est très investie dans l'élaboration du Schéma territorial de la vie étudiante (STVE), porté par UBFC et le CROUS BFC, avec un financement de 109 200 euros sur un coût global de 157 000 euros. Ce document-cadre, qui a pour vocation à être annexé fin 2024, propose une offre de services de qualité et adaptée à chaque site universitaire, en luttant contre la précarité étudiante grandissante. En 2022, plus de 12 000 réponses ont été obtenues lors d'une enquête relayée auprès des 80 000 étudiantes et étudiants de la région. Elle a permis d'identifier quatre grands sujets pour les assises de la vie étudiante prévues en mars 2023 : la vie sur le site d'études, l'engagement étudiant, la santé et le bien-être, la communication et l'accès à l'information.



B. RÉPONDRE AUX ENJEUX DES LYCÉES MODERNES ET ENGAGÉS DANS LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE



FONCTIONNEMENT ET EQUIPEMENT DES LYCÉES

ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

Pour favoriser la réussite scolaire au service de plus d'égalité des chances, et offrir des formations professionnelles attractives adaptées aux métiers d'avenir et aux perspectives d'emploi, la Région a poursuivi ses investissements pour **moderniser les établissements et les rendre plus agréables, plus connectés, plus sûrs et plus vertueux sur le plan énergétique**. La Région a également soutenu les actions d'ouverture des lycées sur l'extérieur, à travers la mise en place d'offres variées (dispositifs Echappée littéraire, Accès à la culture, entre autres).

FAITS MARQUANTS

- Lancement du **nouveau dispositif péri-pédagogique Oser semer ses envies (OSE)**, aide régionale visant à soutenir et valoriser les projets menés par les élèves des lycées membres des instances représentatives dans leur établissement : éco-délégué-es, membres des Conseils des délégué-es pour la vie lycéenne (CVL), Conseils académiques vie lycéenne (CAVL), maisons des lycéens ou autres groupes d'élèves engagé-es.
- Organisation de la **première journée des femmes en restauration**.
- Expérimentation d'une **centrale d'achats pour l'alimentation de proximité et de qualité** dans les lycées.

ÉCHAPPÉE LITTÉRAIRE

800 élèves de 30 lycées de la région ont désigné leur meilleure œuvre de littérature contemporaine. Ils ont décidé d'honorer deux autrices : Cy, pour sa bande dessinée *Radium Girls*, et Violaine Bérot, pour son roman *Comme des bêtes*. La remise des prix de l'Échappée littéraire 2022 a eu lieu le 9 juin.

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ REPORTER

Organisé par la Région, BFC Reporter a lieu chaque année dans le cadre de la semaine de la presse et des médias dans les écoles. Six établissements de la région ont participé à l'édition 2022. En moins de 7 heures, chaque établissement a produit une série d'articles illustrés alimentant un journal commun. Thématique 2022 : le développement durable dans les lycées, pour un journal au titre évocateur, *La verte des lycées*.

JOURNÉE DES FEMMES EN RESTAURATION

Pour la première fois, la collectivité a organisé une journée pour les cuisinières des lycées de la Région. L'objectif était de les sensibiliser aux enjeux de l'accès des femmes aux postes de cheffes dans la restauration scolaire et de permettre à certaines de se projeter pour évoluer.



CHIFFRES CLÉS

106 938 élèves étaient inscrits pour l'année scolaire 2021-2022 dans les 204 établissements publics et privés, soit une baisse de 1,27 % par rapport à la rentrée 2020.

57 millions d'euros ont été alloués pour assurer le fonctionnement de ces 204 établissements publics et privés.

62 dialogues de gestion avec les établissements publics ont été mis en place, contre 31 en 2021.

OSE : LANCEMENT DE L'APPEL À PROJETS

Pour la rentrée 2022-2023, la Région a imaginé un dispositif complémentaire au dispositif Eveil qui permet de financer des projets péri-pédagogiques, OSE : oser semer ses envies. Cette nouvelle aide régionale vise à soutenir et à valoriser les projets menés par des élèves membres des instances représentatives de leur établissement.



L'ENGAGEMENT DE LA RÉGION EN FAVEUR DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

ÉCOLYCEE

Le 4 octobre 2022, la Région a organisé une journée écolycée dans l'Yonne, l'occasion de découvrir les projets éco-responsables portés par les lycées Vauban (Auxerre) et le lycée agricole d'Auxerre La Brosse (Venoy), tels que l'installation de bacs de compostage ou la création d'un jardin cultivé en permaculture. Au total, 103 lycées de Bourgogne-Franche-Comté (sur 129) sont inscrits dans une démarche écolycée ; 34 ont obtenu le niveau 3 et le statut de lycée référent.



DÉVELOPPER LE NUMÉRIQUE ÉDUCATIF

ELÉMENTS DE CONTEXTE

En 2022, la Région a maintenu son soutien au développement du numérique éducatif dans les Etablissements publics locaux d'enseignement (EPLÉ) en procédant à **l'acquisition de matériels informatiques, au déploiement de projets numériques innovants, à la mise à disposition des moyens de connexion internet et d'ordinateurs portables de prêt pour les élèves des lycées dans le besoin**, au renforcement des fonctionnalités et de la prise en main de l'espace numérique de travail ECLAT-BFC, ainsi qu'à la maintenance des équipements et infrastructures informatiques.

FAITS MARQUANTS

→ Déploiement progressif du **Groupe fermé d'utilisateurs (GFU)** qui apporte aux lycées des débits de connexion internet supérieurs adaptés aux nouveaux usages.

CHIFFRES CLÉS

5 millions d'euros ont été affectés à l'acquisition et au renouvellement des équipements informatiques des lycées. Le parc informatique est composé de 40 000 ordinateurs renouvelés tous les six ans.

1 million d'euros a été consacré à l'acquisition de services et d'équipements permettant l'hybridation de l'enseignement au lycée.

37 lycées ont bénéficié des premiers raccordements au nouveau réseau GFU.

HYBRIDATION DE L'ENSEIGNEMENT EN LYCÉES

Dans le cadre du plan France relance, la Région Bourgogne-Franche-Comté et la région académique ont signé en 2021 une convention de partenariat afin d'engager des actions d'investissement permettant l'hybridation de l'enseignement en lycée. Celle-ci a permis l'acquisition d'équipements de visioconférence en 2022.

ORDIL, UN ORDINATEUR POUR RÉUSSIR SES ÉTUDES

La Région met à disposition des établissements scolaires publics et privés 6 000 ordinateurs portables de prêt à destination des élèves qui en ont le plus besoin et qui suivent un cursus scolaire. En 2022, il a été décidé d'élargir les conditions d'octroi des ordinateurs portables de prêt aux élèves postbac et aux internes.



L'ENGAGEMENT DE LA RÉGION EN FAVEUR DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Numérique éducatif : expérimentation d'une démarche de responsabilité sociétale

La Région a constitué un groupe projet interne pour initier et piloter une démarche visant à favoriser le développement d'un numérique plus responsable. Avec un parc de plus de 40 000 postes, des serveurs, des équipements réseaux, le périmètre du numérique éducatif géré par la collectivité a un impact non négligeable sur l'environnement. La démarche a débuté par une analyse de l'existant, qui a permis d'identifier les actions et les moyens déjà mis en œuvre au sein des établissements, de repérer les forces sur lesquelles s'appuyer, les freins et les obstacles. Contribuant à une transition numérique plus responsable, cette analyse conduira à la définition d'un plan d'actions proposant des axes d'amélioration et d'optimisation des moyens déployés, en associant toutes les parties prenantes (équipes de direction des lycées, élèves, autorités académiques, etc.).

GFU, UN RÉSEAU INTERNET RÉGIONAL

La Région a entamé la création d'un réseau internet régional autonome pour connecter ses lycées et ses établissements administratifs. Ce réseau vise à répondre aux besoins croissants des usages numériques, à améliorer la qualité des services et à augmenter la bande passante internet disponible sur les sites. Pour y parvenir, la Région s'appuie sur les services fournis par le Groupement d'intérêt public (GIP) Réseau national de télécommunications pour la technologie, l'enseignement et la recherche pour l'accès à internet (RENATER). En 2022, le déploiement progressif de ce projet a permis de connecter les premiers sites en très haut débit via une fibre optique dédiée.



GESTION DU PATRIMOINE DANS LES LYCÉES

ELÉMENTS DE CONTEXTE

La Région, en tant que propriétaire et maître d'ouvrage, doit **maintenir, réparer, moderniser, rendre accessible et sécuriser son patrimoine**. Celui-ci se compose de 129 lycées, répartis sur 224 sites et 1 400 bâtiments, pour une superficie de 2,3 millions de mètres carrés. Il nécessite des investissements soutenus, dans un contexte de densification des obligations réglementaires. **Au regard de la baisse des effectifs enregistrée ces dernières années et des prévisions d'évolution démographique à l'horizon 2038, il apparaît aujourd'hui surdimensionné**. Tout en assurant la continuité et l'exécution des travaux de rénovation, la Région a ainsi engagé, en 2022, une réflexion sur son patrimoine et le déploiement d'une stratégie énergétique pour ses lycées. **L'objectif est double : d'une part, limiter à l'horizon 2030-2035 les pertes sur la partie thermique en rénovant les installations techniques et d'autre part, mener une rénovation globale à l'horizon 2040.**

FAITS MARQUANTS

- **Création d'un service énergie**, composé de 11 personnes en charge du déploiement de la stratégie énergétique dans les lycées, comprenant un pôle expertise énergie et un pôle opérationnel.
- Fin des travaux et réception des constructions de **5 chaufferies biomasse** dans 5 lycées, pour un montant total de 12,98 millions d'euros.
- Lancement de la **campagne d'adhésion au programme de Gestion rationnelle de l'exploitation-maintenance dans les lycées (GEREMY)** et création du nouveau programme budgétaire Gros entretiens, réparations et renouvellement des installations de chauffage (GERRIC), permettant de verser une dotation aux établissements afin de lutter contre le vieillissement prématuré des installations.
- Désignation de **27 maîtres d'œuvre** en charge des études de faisabilité et d'ingénierie pour l'accessibilité de l'ensemble des sites conduites par 10 mandataires désignés.

POURSUITE DE LA MISE EN ACCESSIBILITÉ DES LYCÉES

Les opérations de mise en accessibilité des lycées, menées selon une approche progressive et raisonnée depuis 2020, se sont accélérées en 2022. Pilotées par dix mandataires, vingt-sept équipes de maîtrise d'œuvre ont été désignées fin 2021 afin de démultiplier les mises en accessibilité. Dans un premier temps, l'objectif est de rendre accessibles les fonctions principales des établissements, puis, dans un second temps, la totalité des sites. 12,5 millions d'euros ont été dépensés en 2022 pour ces opérations.

DÉPLOIEMENT DU PROGRAMME GEREMY

Les installations techniques dans les lycées se complexifient en même temps que les contraintes réglementaires et environnementales. Depuis 2018, la loi portant évolution du logement de l'aménagement et du numérique oblige propriétaires et occupants de bâtiments tertiaires à réduire leurs consommations énergétiques de 40 % d'ici à 2030. Cet objectif peut être en grande partie atteint en améliorant la gestion énergétique du patrimoine. La gestion des installations techniques étant partagée entre la Région et les établissements, il a été décidé collectivement de mettre en place le programme GEREMY, démarche d'accompagnement unifiée pour l'ensemble des lycées. Celle-ci a suscité une forte mobilisation, 101 établissements (195 sites) y ont adhéré et ont souscrit au nouveau contrat de maintenance.

CHIFFRES CLÉS

129 lycées (dont 79 sont la propriété totale de la Région et 50 sont en cours de transfert) représentant 224 sites, 1 400 bâtiments et 2,3 millions de m² de superficie.

132 millions d'euros mandatés pour les travaux dans les lycées en 2022 (130,3 millions d'euros en investissement et 2 millions d'euros en fonctionnement).

33,29 millions d'euros engagés au titre du Plan d'accélération de l'investissement régional (PAIR) dans les lycées et le Centre de ressources, d'expertise et de performance sportives (CREPS), dont 22 projets de solarisation en cours dans les lycées (toitures en photovoltaïques et ombrières parking ou préaux) pour un montant de 14,64 millions d'euros.

131 dossiers d'autorisation d'urbanisme et de construction traités dont 50 autorisations de travaux, 38 déclarations de travaux, 33 déclarations préalable, 7 permis de construire et 3 permis de démolir.

11 équipes mobiles de 5 à 13 équivalents temps plein pour 213 missions menées et 84 285 heures d'intervention sur tout le territoire en 2022.

MISE EN ŒUVRE DE LA PLATEFORME AMIANTE 360°

La réglementation relative à la gestion du risque amiante oblige les propriétaires d'immeubles construits avant le 1^{er} juillet 1997 à constituer et à tenir à jour un Dossier technique amiante (DTA) et un Dossier amiante pour les parties privatives (DAPP) se rapportant aux logements de fonction. Les DTA et les DAPP à jour doivent être mis à disposition des occupantes et occupants de l'immeuble concerné, des employeurs et employeuses, des représentantes et représentants du personnel et des médecins du travail lorsque l'immeuble comporte des locaux professionnels. Afin de centraliser l'ensemble des données, de privilégier le travail collaboratif et la dématérialisation des échanges, la Région s'est dotée d'une solution numérique web nommée Amiante 360° pour la gestion des DTA et des DAPP. Développée par SOGELINK, elle sera mise en service au second semestre 2023. En 2022, 36 321 points de repérage ont été saisis (dont 4 528 amiantés) et 2 461 rapports inhérents à ces prélèvements intégrés à la plateforme.

PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT DANS LES LYCÉES

Dans la continuité de sa stratégie d'investissement, la Région a poursuivi son programme de rénovation et de réhabilitation de son parc immobilier scolaire, avec 10 projets achevés en 2022 (dont la restructuration et l'extension de l'École nationale d'industrie laitière et des biotechnologies – ENILBIO) de Poligny (39), le regroupement des activités du lycée Colomb à Lure (70), la rénovation des façades du lycée Amyot d'Auxerre (89) ou encore la rénovation du gymnase du lycée Mathias à Chalon-sur-Saône (71). Ce programme a également permis la rénovation complète du lycée polyvalent Jacques Duhamel à Dole (39), qui dispose à présent d'une restauration moderne et d'un internat pouvant héberger les élèves des trois lycées publics de Dole. Cela en fait l'un des plus grands de la région au regard de son emprise foncière (5,5 hectares). Le coût de cette opération s'élève à 12,8 millions d'euros.



L'ENGAGEMENT DE LA RÉGION EN FAVEUR DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Les actions en faveur de la transition écologique se multiplient et s'installent durablement dans les programmes de la Région. A ce titre, plusieurs actions ont été mises en œuvre, telles que :

L'amélioration de la performance énergétique des bâtiments

Un service énergie dédié à la mise en œuvre de la stratégie énergétique dans les lycées a été créé au sein de la Région. De plus, le déploiement du Plan d'accélération de l'investissement régional (PAIR) solarisation dans les lycées et les raccordements aux Réseaux de chaleur urbains (RCU) se sont poursuivis en 2022, de même que la mise en œuvre de la dotation GERRIC, les études préparatoires sur la remise en conformité des chaufferies, la définition d'un mode opératoire dans la lutte contre le radon et le suivi des Contrats d'économie d'énergie (CEE).

Le plan de développement de la solarisation et du photovoltaïque

Le plan de déploiement du photovoltaïque se traduit par l'implantation de panneaux solaires en toiture, la création de champs de panneaux photovoltaïques, d'ombrières de parking ou de préaux. Après la réalisation d'études de faisabilité en 2021, la mise en œuvre opérationnelle a débuté en 2022. Au total, 22 opérations d'un montant total de 14,4 millions d'euros sont en cours.

SOUTENIR LE POUVOIR D'ACHAT DES FAMILLES

ELÉMENTS DE CONTEXTE

Compte tenu de l'augmentation généralisée des prix des biens et des services, la Région a poursuivi ses engagements en faveur du pouvoir d'achat des familles. A ce titre, les montants des aides accordées aux familles ont été revus à la hausse, tandis que des distributeurs de protection périodique ont été installés dans plusieurs lycées pour lutter contre la précarité menstruelle.

FAITS MARQUANTS

- Vote de l'**augmentation des montants accordés aux familles boursières et non-boursières** se situant à la frange d'éligibilité.
- Achèvement complet de la **convergence du dispositif du calcul des dotations de fonctionnement**, permettant de renforcer l'équité au bénéfice des établissements les moins pourvus.
- Mise en place d'une **action de lutte contre la précarité menstruelle**.

CHIFFRES CLÉS

12 110 jeunes étaient éligibles aux aides aux boursières et boursiers (9 889 dans le public et 2 221 dans le privé) pour un montant réservé à hauteur de 2,2 millions d'euros.

1 080 dossiers d'aide aux familles non-boursières ont été instruits, pour un montant de 106 580 euros.

141 037 euros ont été alloués à l'aide personnalisée aux familles.

LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ MENSTRUELLE

Pour donner suite à l'engagement du plan de mandat, la Région a commandé 50 distributeurs de protection périodique auprès de la société Les Petites Choses, pour un budget total de 30 000 euros. Tous les produits mis à disposition sont intégralement fabriqués en fibres de coton biologique et sans perturbateurs endocriniens. Sur les 129 lycées interrogés sur leurs besoins, 41 ont manifesté leur intérêt, tandis que 12 avaient déjà acquis des distributeurs.

TARIFICATION SOCIALE POUR LES FAMILLES NON-BOURSIÈRES

La Région a mis en place un nouvel échelon de bourse, à hauteur de 100 euros d'aide par an pour la restauration et de 180 euros pour l'internat. 3 000 familles supplémentaires pourront en bénéficier à partir de 2023, en plus des 13 000 familles boursières déjà aidées. Au total, la Région a consacré 4 millions d'euros à l'aide sociale pour la restauration et l'hébergement sur l'année scolaire 2022-2023.



C. ADAPTER L'ORIENTATION ET L'APPRENTISSAGE AU PLUS PRÈS DES BESOINS

ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

L'année 2022 a été marquée par une réorganisation des services de la Région. Créée le 1^{er} février 2022, la direction de l'orientation et des parcours professionnels est le fruit du rapprochement entre la direction des transitions professionnelles et de l'orientation et le service information métiers et apprentissage. **Cette réorganisation permet de traiter désormais, au sein d'un même pôle et sous une seule direction, les enjeux de l'orientation et de l'apprentissage.**

FAITS MARQUANTS

- Obtention de 18 médailles pour l'équipe des métiers de Bourgogne-Franche-Comté aux **compétitions nationales des métiers Worldskills**, du 11 au 16 janvier 2022.
- Lancement de **l'application Explor'action métiers**, en janvier 2022.
- **Tournage de cinq films à 360°** dans des entreprises de Bourgogne-Franche-Comté.
- Organisation des **assises régionales de l'orientation**, le 28 novembre 2022.
- Mise en œuvre des **travaux de refonte de l'intervention régionale** en direction des missions locales.
- Signature de la **feuille de route État-Région pour la Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences territoriale (GPECT)**, le 23 février 2022.
- Relance de la **contractualisation avec la profession agricole** pour 2023-2026.

CHIFFRES CLÉS

550 casques de présentation des métiers en réalité virtuelle à 360° ont circulé dans presque 200 établissements scolaires et ont concerné 23 734 jeunes sur les années scolaires 2021-2022 et 2022-2023.

42 jeunes de Bourgogne-Franche-Comté ont participé aux compétitions nationales des métiers Worldskills, à Lyon. 18 médailles ont été gagnées (3 médailles d'or, 2 d'argent, 8 de bronze et 5 médailles d'excellence).

86 projets de 50 Centres de formation d'apprentis (CFA) ont été soutenus au titre de l'appel à projets apprentissage pour 2,7 millions d'euros, dont 40 projets dédiés à des pédagogies individualisées pour les apprentis en difficulté.

3,4 millions d'euros ont été attribués aux missions locales.

EXPLOR'ACTION MÉTIERS

Projet partenarial conduit avec les autorités académiques, Explor'action métiers est une application dédiée aux équipes éducatives regroupant toutes les actions proposées par de multiples partenaires pour informer les jeunes des collèges et des lycées sur les métiers. Le catalogue école-entreprise du rectorat dédié à la découverte du monde économique est désormais inséré dans cette application.

UN RÉSEAU D'AMBASSADEURS DES MÉTIERS

Dix-huit ambassadeurs et ambassadrices des métiers, ancien·nes lauréat·es des compétitions des métiers Worldskills de l'équipe Bourgogne-Franche-Comté, ont accepté d'assumer le rôle de mentor auprès des jeunes de la région. Ils peuvent intervenir dans les établissements scolaires pour présenter leur parcours, leur métier et leur passion.

VERS LES MÉTIERS DES SERVICES TOURISTIQUES FLUVESTRES

Le Groupement d'intérêt économique (GIE) Green Cut, basé à Saint-Jean-de-Losne (21), est le lauréat de l'appel à projets Initiatives territoriales axe 2. Son projet consiste à formaliser et à développer un pôle de compétences des services touristiques fluviaux et à créer un cursus de formation dans ce domaine. L'objectif est de faire de ce pôle fluvial une référence nationale en matière de formation. Fin 2022, Green Cut a publié un diagnostic sur les emplois et les compétences dans la filière fluviale et a mis en place un guichet unique

pour aider les entreprises à recruter, en simplifiant les démarches administratives et la transmission des candidatures. Le porteur de projet a créé un réseau de partenaires comprenant des organismes de formation, des collectivités territoriales, des associations et des entreprises. La participation des différents publics (élèves de collèges, jeunes, personnes en recherche d'emploi, en activité et possibles candidat·es à l'embauche) aux événements organisés par Green Cut est significative.

LA MISSION LOCALE DU CHAROLAIS

La Région soutient cette mission locale qui poursuit et enrichit les actions initiées par le Pôle d'équilibre territorial et rural (PETR), dont le développement de la plateforme Charolais-Brionnais (71), terre d'opportunités ; le travail sur les solutions de formation postbac sur le territoire ; l'accompagnement vers l'emploi des jeunes à court, moyen et long terme, ou l'organisation de solutions de mobilité.

LES ACTIONS DE L'ASSOCIATION ENTREPRENDRE POUR APPRENDRE

L'association Entreprendre pour apprendre a été aidée par la Région pour l'organisation de cinq actions mini-entreprises auprès de 215 jeunes. Elles consistent à relever des défis permettant de découvrir les grandes étapes de la création d'un projet d'activité économique ou sociétale.



L'ENGAGEMENT DE LA RÉGION EN FAVEUR DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Subventions d'investissement aux CFA

Les subventions d'investissement attribuées par la Région aux Centres de formation d'apprentis (CFA) de Bourgogne-Franche-Comté ont notamment vocation à diminuer leur consommation énergétique.

Action de découverte des métiers et des compétences de la transition énergétique

La Région a mis en œuvre des actions d'orientation pour accompagner différents publics dans l'appréhension de la transition énergétique, de ses métiers, filières et voies de formation.



D. ACCOMPAGNER LES ACTEURS ET ACTRICES CULTUREL·LES

ELÉMENTS DE CONTEXTE

L'année 2022 a été marquée par le **lancement de la concertation des acteurs et actrices culturel·les et du patrimoine**. Menée avec l'appui du cabinet du 3^e pôle, cette concertation visait à consulter l'ensemble de la profession sur l'amélioration de l'efficacité des politiques culturelles. Au terme de cette concertation, 14 enjeux prioritaires ont été identifiés, dont une partie fait déjà l'objet d'actions. Deux demandes fortes se démarquent : l'organisation de cinq rencontres territoriales, afin de favoriser l'interconnaissance et les dynamiques collectives, et la structuration de la filière patrimoine par la mobilisation des structures ressources existantes.

En 2022, a également été mis en place le **Comité régional des professions du spectacle (COREPS) de Bourgogne-Franche-Comté**. Cette instance de dialogue social est initiée par le ministère de la culture et coprésidée par la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) et par la Région. Elle intervient sur les questions de l'emploi, de la formation et de la protection sociale entre les branches professionnelles du spectacle vivant, du cinéma et de l'audiovisuel d'une part, l'État et les collectivités territoriales d'autre part. **Enfin, la Région, propriétaire du château de Châteauneuf (21) depuis 2008, a lancé un vaste programme de restauration** et de mise en valeur du lieu. Les travaux de restauration du château ont démarré en mai 2022 et se poursuivront jusqu'en mars 2024.

FAITS MARQUANTS

- Organisation de quatre ateliers en présentiel dans le cadre de la **concertation avec les acteurs et actrices culturel·les et du patrimoine**, réunissant près de 300 participantes et participants entre le 12 septembre et le 10 novembre 2022.
- Rendu du **Schéma d'orientation des arts visuels (SODAVI)**, confié au réseau d'art contemporain Seize Mille et à la structure ressource Culture action en 2019. L'objectif était de favoriser la construction des politiques publiques en faveur du secteur des arts visuels, au service de la profession et des publics, et de formuler des préconisations pour structurer le secteur des arts visuels au niveau régional.
- **Création du nouveau site Patrimoine en Bourgogne-Franche-Comté**, fruit de plusieurs années de travail contenant 150 000 images, 20 000 dossiers et 5 000 références bibliographiques relatifs au patrimoine régional (patrimoine.bourgognefranchecomte.fr).

CHÂTEAUNEUF REMIS À NEUF

La saison culturelle 2022 et le programme de restauration du château de Châteauneuf (21) ont officiellement été lancés le 18 juin 2022. Les travaux s'étalent de mai 2022 à mars 2024, pour un coût global de 4,8 millions d'euros.

LA RÉGION PRÉSENTE AU FESTIVAL D'AVIGNON

Après deux saisons fortement impactées par les effets de la crise sanitaire, la présence de la Région à la 76^{ème} édition du festival d'Avignon (84), les 16 et 17 juillet 2022, témoigne de sa volonté de soutenir la production artistique régionale et de favoriser le développement de la diffusion artistique auprès d'un large public sur l'ensemble du territoire. Ce déplacement s'inscrivait dans le cadre de l'accord de coopération interrégionale qui lie les Régions Centre - Val-de-Loire et Bourgogne-Franche-Comté depuis 2020. Afin de mettre en perspective cette collaboration et de tracer de nouveaux jalons pour son développement, les deux

CHIFFRES CLÉS

56 305 personnes ont visité le château de Châteauneuf (21) en 2022, soit le chiffre le plus important jamais enregistré depuis son acquisition par la Région en 2008.

128 manifestations ont reçu le soutien de la Région, pour un montant d'1,9 million d'euros en 2022.

102 projets d'action culturelle ont été soutenus en 2022 sur les trois volets de l'appel à projets Culture pour tous ; ainsi que 10 projets sur le dispositif Idylle qui accompagne les collectivités rurales dans la construction de projets culturels participatifs durables.

5 projets soutenus dans le cadre de l'appel à projets Encourager un développement touristique innovant des sites patrimoniaux régionaux : citadelle de Besançon (25), Maison Colette de Saint-Sauveur-en-Puisaye (89), châteaux de Meauce (58) et de Maulnes (89), Domaine de la Croix-Montjoie à Tharoiseau (89).

14 compagnies ont bénéficié d'une aide au rayonnement et 12 compagnies d'une aide au développement (aide au développement sur deux ans, aide au rayonnement sur trois ans).

Régions ont organisé une table ronde sur le thème : « Quel accompagnement du spectacle vivant par les collectivités territoriales ? ».

BESANÇON, L'HORLOGERIE DANS LA VILLE

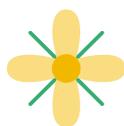
L'ouvrage *Besançon, l'horlogerie dans la ville*, consacré aux lieux de production horlogers de la cité de Vauban, est en vente en librairie depuis le 24 juin 2022.



L'ENGAGEMENT DE LA RÉGION EN FAVEUR DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Un cercle immense, le projet de valorisation de la saline royale

Dans le cadre du Plan d'accélération de l'investissement régional (PAIR), les programmes de travaux menés sur plusieurs sites patrimoniaux ont été accélérés. Le projet de valorisation de la saline royale d'Arc-et-Senans (25), intitulé Un cercle immense, a ainsi bénéficié d'un soutien financier. La première phase du projet, inaugurée en juin 2022, a consisté en la création d'un îlot de biodiversité en forme de demi-cercle en face de celui conçu par Claude-Nicolas Ledoux à la fin du XVIII^{ème} siècle. Ce projet unique d'évolution d'un site Unesco fait de la saline royale un laboratoire des métiers du paysage, alliant expérimentation, économie circulaire, pédagogie et haute qualité environnementale. La seconde phase porte sur une mise en lumière qui valorise l'esprit initial du projet de Ledoux et qui répond aux valeurs de la saline royale (respect de l'environnement, transmission du patrimoine, soutien à la créativité, éducation tout au long de la vie). Le projet, mené par le cabinet Le Point Lumineux, répondra aux objectifs de sobriété énergétique raisonnée et de préservation de l'environnement.



PATRIMOINE EN ACTION(S) : LE RURAL VALORISÉ

Au-delà des sites qui bénéficient d'une protection au titre des monuments historiques, la Bourgogne-Franche-Comté est riche d'un important patrimoine rural qui participe à l'identité des territoires. La Région a donc décidé en 2018 de créer un fonds dédié au patrimoine religieux non protégé, en partenariat avec la Fondation du patrimoine. Fort de son succès, ce soutien a été étendu en 2021 à l'ensemble du patrimoine rural non protégé (églises, lavoirs, fours à pain, etc.). Le dispositif est réservé aux communes de moins de 3 500 habitantes et aux associations à vocation patrimoniale. Le Prix du patrimoine de proximité valorise ce partenariat innovant et met en lumière les acteurs et actrices qui portent les projets de restauration. La qualité de la restauration, les résultats de la souscription et les actions mises en place dans le cadre de la collecte étaient les critères retenus pour désigner les lauréates et lauréats de cette première édition en 2022. Le 14 juin 2022, le 1^{er} prix a été attribué à la commune d'Arc-sur-Tille (21) lors de l'événement Patrimoine en action(s), pour la restauration de l'église Saint-Martin. L'événement s'est déroulé au musée des beaux-arts et d'archéologie de Besançon (25). Il a permis de détailler les actions de la collectivité relatives au patrimoine et de réunir les professionnel·les du secteur.

E. PLACER LA POLITIQUE SPORTIVE AU CŒUR DE L'ACTION RÉGIONALE

ELÉMENTS DE CONTEXTE

Le secteur sportif a connu une **nette reprise de son activité en 2022, avec 129 manifestations soutenues et 87 projets d'investissement** pour la construction ou la rénovation d'équipements importants sur tout le territoire. La conférence régionale du sport a produit un **Projet sportif territorial** (PST) organisé autour de 9 axes de développement et de 4 ambitions pour le sport régional : améliorer la structuration et la modernisation de l'offre sportive du territoire, faire rayonner les territoires de la région à travers le sport et ses valeurs, soutenir les initiatives locales, favoriser les synergies entre les acteurs et actrices. La Région propose aux 70 ligues et comités sportifs régionaux de nouveaux Contrats d'objectifs sportifs (COS), annualisés en 2023 et 2024, pour s'inscrire ensuite de façon pluriannuelle en cohérence avec la nouvelle olympiade 2025-2028. **Les instances régionales devront s'adapter à un écosystème en transition, avec une mutation des pratiques, une gouvernance renouvelée et la nécessité d'appréhender la transition énergétique.**

FAITS MARQUANTS

- Participation de la Région au **financement d'équipements sportifs**.
- **Poursuite des travaux de la conférence régionale du sport** instituée depuis mars 2021. Présidée par la Région depuis sa création, elle réunit l'État, les collectivités locales, le mouvement sportif et le monde de l'entreprise.
- **Coup d'envoi des travaux de modernisation du Centre de ressource et d'expertise à la performance sportive** (CREPS) le 5 juillet 2022.
- **Réunion de l'ensemble des ligues et comités régionaux**, le 18 novembre 2022.

CHIFFRES CLÉS

5,5 millions d'euros ont été consacrés à 87 équipements sportifs de la région.

129 manifestations

accompagnées par la Région, pour un montant de 1,01 million d'euros.

122 athlètes ont obtenu une aide. Elle s'élevait à 1 500 euros pour les bénéficiaires d'une bourse et à 500 euros pour les autres.

54 dossiers d'aide à l'acquisition de véhicules ont été proposés aux associations sportives pour réduire les coûts de déplacement collectif et leur empreinte carbone.

11 associations locales ont bénéficié d'un soutien, pour un montant total de 31 000 euros, destiné à promouvoir le sport pour toutes et tous et ses valeurs.



DES PROJETS STRUCTURANTS

La Région a octroyé des aides à deux projets structurants : le CREPS (Centre de ressource, d'expertise et de performance sportive) bénéficie d'un soutien financier pour l'équipement intérieur de ses salles de préparation physique et athlétique, ainsi que de ses locaux annexes. Ce soutien inclut également des matériels sportifs spécifiques et adaptés aux exigences de la haute performance ainsi que le réaménagement de la piste de roller. Un financement a par ailleurs été accordé au programme de travaux visant à mettre aux normes et à niveau le stade Abbé-Deschamps à Auxerre (89) et son centre de formation.



L'ENGAGEMENT DE LA RÉGION EN FAVEUR DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Finalisation du Plan piscines

En complément de sa politique d'aménagement du territoire, la Région a mis en place le Plan piscines pour combler le déficit d'équipements par des constructions respectant les normes en matière de performance énergétique des bâtiments sportifs. Ce dispositif cible les rénovations thermiques et énergétiques et contribue à l'augmentation des capacités sportives, notamment pour les bassins construits dans les années 1970. En 2022, 5 dossiers ont été proposés pour un total de 931 600 euros de subventions accordées pour la réhabilitation et la remise aux normes de plusieurs piscines (dont le centre nautique de Pouilly-en-Auxois en Côte-d'Or), ainsi que pour des travaux énergétiques à la piscine olympique de Dijon métropole (21).



F. ENCOURAGER LA CITOYENNETÉ, LA VIE ASSOCIATIVE ET L'AUTONOMIE DES JEUNES

ELÉMENTS DE CONTEXTE

En 2022, la Région a poursuivi son **soutien aux associations et aux personnes investies dans la vie associative** à travers plusieurs dispositifs, comme le Fonds régional pour le développement de la vie associative (FRDVA), les Dispositifs locaux d'accompagnement (DLA) et les aides aux projets laïcité, égalité femmes-hommes et de lutte contre les discriminations. Elle a, de plus, signé une charte d'engagements réciproques avec le mouvement associatif et l'État définissant les principes d'un dialogue renouvelé et pérenne. Des concertations ont également eu lieu avec les membres de la vie associative pour évaluer les dispositifs existants et définir le cadre d'un nouveau dispositif d'aide à l'emploi associatif.

Par ailleurs, **la Région a progressivement mis en place le Dialogue structuré de la jeunesse (DSJ), un outil de co-construction des politiques publiques entre jeunes et élu-es.** Ce dispositif a été lancé en août 2022, après une consultation des jeunes, qui ont retenu comme terrain d'action la gestion et la préservation des ressources naturelles. Un partenariat proactif a été établi avec le Comité régional des associations de jeunesse et d'éducation populaire (CRAJEP) et la Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et au sport (DRAJES) afin d'assurer le succès du DSJ.

FAITS MARQUANTS

- **Évolution du dispositif Permis de conduire** : le quotient familial des ménages éligibles passe de 900 à 700 euros et l'aide financière allouée par la Région de 500 à 300 euros.
- **Arrêt de l'aide à l'investissement fin 2022** dans le cadre du programme d'aide à l'emploi associatif, conformément à la décision de ralentir l'investissement régional.
- Mise en place, tout au long de l'année, du **Dialogue structuré de la jeunesse**, un outil de co-construction des politiques publiques entre jeunes et élu-es.
- **Signature de la nouvelle charte d'engagements réciproques**, le 1^{er} juillet 2022, entre le mouvement associatif, l'État et la Région.

CHIFFRES CLÉS

1 285 emplois ont été soutenus dans le cadre du Fonds régional pour le développement de la vie associative, de son lancement en septembre 2017 à fin 2022.

3200 avantages ont été proposés en 2022 grâce à la carte avantages jeunes. Près de 2 200 structures sont partenaires.

157 jeunes ont été accueillis pour des missions de service civique depuis 2019 grâce au dispositif d'appui au service civique en zone rurale.

2 689 personnes ont bénéficié de l'aide au permis de conduire en 2022.

10 projets ont été soutenus en 2022 pour un total de 39 925 euros dans le cadre de l'appel à projets jeunesse.

LANCEMENT DE LA CARTE AVANTAGES JEUNES

Le 31 août 2022, la vice-présidente en charge de la jeunesse, et le vice-président en charge du sport et de la communication ont présenté la nouvelle carte avantages jeunes 2022-2023 lors de la traditionnelle conférence de presse de lancement de la carte.



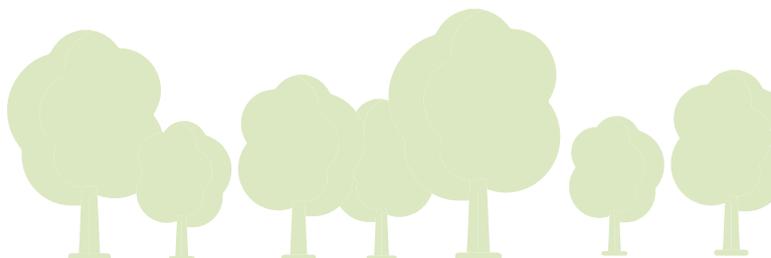
SIGNATURE DE LA CHARTE D'ENGAGEMENT RÉCIPROQUE

Le 1^{er} juillet 2022, le mouvement associatif Bourgogne-Franche-Comté, la Région et l'État ont signé une nouvelle charte d'engagements réciproques qui renouvelle les principes d'organisation de leur dialogue et de leur collaboration. Les signataires s'engagent sur six axes de travail : la promotion de l'engagement bénévole, l'emploi associatif de qualité, la reconnaissance du rôle des associations dans le dialogue civil, le maillage territorial des dispositifs d'accompagnements, la sécurisation du modèle socio-économique des associations et l'élargissement des connaissances et de l'expertise dans le secteur. S'inscrivant pleinement dans la lignée de la charte nationale d'engagements réciproques, l'objectif de cette charte est de renforcer la confiance et la pérennité des partenariats.

L'ENGAGEMENT DE LA RÉGION EN FAVEUR DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Ma région pour demain

En partenariat avec le Comité régional des associations de jeunesse et d'éducation populaire, le Centre régional d'information jeunesse et la Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports, la Région a lancé, pour la première fois, le Dialogue structuré de la jeunesse. Intitulée Ma région pour demain et ayant pour thème « la gestion et la préservation des ressources naturelles en Bourgogne-Franche-Comté », la démarche vise à construire des propositions concrètes qui seront portées à la connaissance de l'assemblée régionale, grâce à la mise en place d'espaces et de temps d'échanges encadrés entre octobre 2022 et juin 2023. Destinée aux 15-30 ans qui résident dans la région, la démarche entend ainsi favoriser la participation citoyenne et l'engagement des jeunes.



G. PARTICIPER AU DÉVELOPPEMENT D'UNE OFFRE DE SANTÉ DE PROXIMITÉ

ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

La Région s'est toujours mobilisée pour **favoriser l'égal accès à une santé de qualité pour tous et toutes, sur l'ensemble de son territoire**. Au-delà de l'implication dans la gestion de la crise sanitaire liée au Covid-19 qui a encore largement marqué l'année 2022, elle agit **notamment sur les déterminants de la santé, qui influent sur l'état de santé** et le bien-être de la population. **L'ambition est de faire de la Bourgogne-Franche-Comté une région caractérisée par l'égalité de l'accès aux soins**, en assurant l'attractivité des territoires pour les professionnel·les de santé, l'accessibilité des soins pour la population et l'émergence de nouvelles pratiques et organisations.

FAITS MARQUANTS

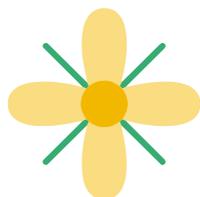
- **Promotion des écoles et des instituts de formation de sciences de la santé** grâce à une communication sous la forme d'animations et de vidéos.
- **Signature d'une convention entre l'État et la Région pour le transfert de crédits destinés à la revalorisation salariale** des personnels hospitaliers aux Instituts de formation en soins infirmiers (IFSI) de la région et de certaines catégories d'employé·es de formation de la Croix-Rouge.

DÉMARRAGE DES TRAVAUX LIÉS AU SRFSS

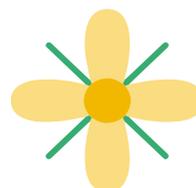
Le Schéma régional des formations sanitaires et sociales (SRFSS), qui sera annexé au Contrat de plan régional de développement des formations et de l'orientation professionnelles (CPRDFOP), fixe les grandes orientations en matière de structuration de l'offre de formation, en lien avec les besoins du territoire régional. Il a aussi pour enjeu de répondre aux besoins de santé et de cohésion sociale. Le lancement de l'élaboration du CPRDFOP en 2022 a été accompagné, pour le SRFSS, de premières réflexions d'ordre interne en matière d'orientation et de méthodologie.

PROMOTION DES ÉCOLES ET INSTITUTS DISPENSANT DES FORMATIONS SANITAIRES ET SOCIALES (FSS)

La réalisation d'une série de présentations animées et de vidéos a été lancée en lien avec le Centre d'animation et de ressources de l'information sur la formation - observatoire régional emploi formation EMFOR (emploi, formation, orientation) et les services de la Région. Elles sont destinées d'une part à promouvoir les métiers des FSS, en particulier ceux en tension et souffrant de représentations négatives. D'autre part, elles ont vocation à mettre en avant la qualité de l'offre d'enseignement, de l'environnement de formation (stages, mobilité, restauration, etc.) et des infrastructures à disposition (bâtiments rénovés et performants énergétiquement, équipements pédagogiques, outils de simulation, etc.) au sein des instituts et écoles de la région.



Tu es intéressé·e par le métier d'
INFIRMIER·ÈRE ?



H. FAVORISER L'ÉGALITÉ ET LA DIVERSITÉ

ELÉMENTS DE CONTEXTE

La lutte contre les inégalités figure parmi les 17 objectifs de développement durable définis par l'Organisation des Nations unies (ONU), aux côtés des défis mondiaux, tels que ceux liés à la pauvreté, au climat, à la dégradation de l'environnement, à la paix ou à la justice. Toutefois, les crises mondiales (climatique, sanitaire, économique, démocratique, etc.) conduisent à l'accroissement des inégalités et des violences, notamment à l'encontre des femmes et des minorités. Afin de contribuer à un avenir meilleur et plus durable, **la Région a fait de l'égalité le fil directeur de son plan de mandat. Aussi, les actions de la collectivité s'articulent autour de deux priorités : l'égalité des genres et l'inclusion des personnes en situation de handicap.**

FAITS MARQUANTS

- ➔ **Mise en place d'une dotation financière exceptionnelle pour les lycées et le Centre régional des œuvres universitaires et scolaires (CROUS)** pour lutter contre la précarité menstruelle et le tabou des règles.
- ➔ Signature du renouvellement de la **convention avec le Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP).**
- ➔ Réalisation d'une **concertation citoyenne pour définir les objectifs et le périmètre du futur centre de ressources régional dédié à l'égalité entre les femmes et les hommes.**
- ➔ **Intégration d'un volet égalité professionnelle** dans le nouveau Schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (SRDEII).

ÉLARGISSEMENT DU PLAN D'ACTIONS RÉGIONAL POUR L'ENTREPRENEURIAT DES FEMMES

Au total, 19 partenaires, dont des banques, des réseaux d'accompagnement à la création-reprise d'entreprises, des représentations professionnelles et des associations d'appui aux entrepreneuses ont intégré le Plan d'actions régional pour l'entrepreneuriat des femmes (PAREF). Celui-ci est porté par l'État, Bpifrance et la Région.

ORGANISATION DU PRINTEMPS DE L'ÉGALITÉ

Afin d'inciter chacune et chacun, partout et tout le temps, dans tous les champs de la société, à s'engager en faveur de l'égalité, la Région a mis en lumière, pour cette 4^{ème} édition, l'engagement des jeunes. Lancé le 8 mars à l'occasion de la journée internationale des droits des femmes, le Printemps de l'égalité s'est clôturé avec l'intervention de l'essayiste et historienne Lucile Peytavin sur le coût de la virilité.

MISE EN ŒUVRE DU PLAN ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE

Le plan Égalité professionnelle 2021-2023 de la Région prévoit l'accompagnement des femmes vers les postes à responsabilité, alors que les femmes exercent relativement moins les fonctions d'encadrement que les hommes, malgré leur présence majoritaire dans les services administratifs de la collectivité et les Établissements publics locaux d'enseignement (EPL). A ce titre, la Région a par exemple organisé une journée à destination des cuisinières des lycées afin de leur donner envie d'évoluer professionnellement vers des postes d'encadrement.



RENFORCEMENT DE L'OBSERVATION ET DE L'ÉVALUATION

Après une évaluation de la politique de soutien à la valorisation et au développement de la pratique du sport par les femmes, un module de sensibilisation a été proposé aux correspondantes et correspondants internes égalité femmes-hommes pour les outiller sur les enjeux et les méthodes du budget sensible au genre. Plusieurs directions ont ainsi renforcé leurs analyses, mettant par exemple en évidence des différences de stratégie entre les jeunes femmes et les jeunes hommes dans leurs choix de résidence.

DÉPLOIEMENT DE LA MÉTHODE DU FACILE À LIRE ET À COMPRENDRE (FALC)

Dans le cadre d'un partenariat avec l'association Droits devant 25 (créée par des personnes handicapées intellectuelles) et la fondation Pluriel, des actions de sensibilisation à la méthode du FALC ont été proposées aux correspondantes et correspondants internes handicap et au personnel volontaire. Afin de rendre les informations plus simples et plus claires, accessibles à tous et toutes et notamment aux personnes en situation de handicap, dyslexiques, âgées ou maîtrisant mal la langue française, le magazine *Ma Région est là !* a intégré ces principes.



II . INTENSIFIER L'ENGAGEMENT DE LA RÉGION DANS LES TRANSITIONS ÉNERGÉTIQUES, ÉCOLOGIQUES ET NUMÉRIQUES

A. METTRE EN ŒUVRE LE SCHÉMA RÉGIONAL D'AMÉNAGEMENT, DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET D'ÉGALITÉ DES TERRITOIRES

ELÉMENTS DE CONTEXTE

La loi Climat et résilience du 21 août 2021 a imposé à la Région de **modifier le Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET)** pour mettre en œuvre la politique de Zéro artificialisation nette (ZAN) et de nouvelles obligations en matière de logistique et de gestion des déchets. La Région a organisé plusieurs événements de concertation pour travailler sur ces sujets. En dépit d'un contexte juridique incertain, **la Bourgogne-Franche-Comté a été la première Région à présenter une proposition de réduction de la consommation foncière, territorialisée et chiffrée**, à la maille des Territoires en action. L'automne 2022 a aussi été marqué par la préparation de la réponse au contentieux sur le SRADDET approuvé, en coordination avec les services de l'État. L'audience au tribunal administratif du 15 décembre 2022 a débouché sur un jugement rendu en janvier 2023, qui amène la Région à reprendre quatre documents annexes du SRADDET relatifs à la trame verte et bleue, d'ici au 1^{er} janvier 2025.

FAITS MARQUANTS

- Lancement d'une **consultation citoyenne sur la modification du SRADDET** entre juin et août 2022.
- Organisation d'un **séminaire de lancement de la modification du SRADDET**.
- Mise en place de **trois ateliers thématiques de concertation** au cours desquels les premières intentions de territorialisation ont été scénarisées et débattues (de juin à septembre 2022).
- Organisation de **la conférence des Schémas de cohérence territoriale (SCoT)** afin de tester les hypothèses de territorialisation de la région.
- Organisation d'un **webinaire de restitution de l'ensemble du processus de concertation** afin de présenter une proposition de territorialisation du ZAN.

TERRITORIALISATION DU ZAN

Le plan de territorialisation du ZAN prévoit une réduction de 50 % de la consommation foncière à l'échelle de la région par rapport à la période 2011-2020. Ce scénario est territorialisé à une maille infrarégionale (35 Territoires en action), avec des efforts de réduction différenciés selon les territoires. Le plan sera ajusté et enrichi en 2023, en se basant sur l'observation des dynamiques passées et futures et en incluant un mécanisme de rééquilibrage rural pour éviter de pénaliser les territoires les moins dynamiques.

CHIFFRES CLÉS

300, c'est le nombre de personnes ayant participé :
- au séminaire de lancement de la modification du SRADDET, en présentiel ;
- aux ateliers de concertation sur le SRADDET ;
- au webinaire de restitution sur la territorialisation du ZAN.

12 000 personnes se sont rendues sur la page internet de la consultation citoyenne et 200 questionnaires ont été complétés.

B. ADAPTER LES SOLUTIONS DE MOBILITÉS AU TERRITOIRE ET AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

ELÉMENTS DE CONTEXTE

La Région a poursuivi sa stratégie d'investissement dans le secteur des transports ferroviaires et routiers, consolidant ainsi sa position en tant que cheffe de file de la mobilité. Dans le domaine du transport routier, les autorités organisatrices de transport sont tenues de verdir leur parc de véhicules à chaque renouvellement depuis novembre 2021, conformément à la réglementation nationale. Le plan de mandat de la Région va au-delà avec **un objectif de 50 % du parc sans diesel d'ici à 2028**.

FAITS MARQUANTS

- **Contractualisation des opérations de maintenance** de niveau 4 pour 29 rames Autorails à grande capacité (AGC).
- Lancement des **travaux préparatoires à l'élaboration d'un schéma pour les Installations de recharge pour véhicules électriques (IRVE)**.
- Vote par l'assemblée régionale d'un **nouveau règlement d'intervention relatif aux aires de covoiturage**, prenant la suite du dispositif mis en place dans le cadre du Plan d'accélération de l'investissement régional (PAIR).
- **Déploiement des projets de mise en accessibilité des arrêts routiers** conformément au volet routier du Schéma directeur d'accessibilité-agenda d'accessibilité programmée (SDA Ad'AP) de la Région.
- Lancement de la **première année d'obligation de verdissement du parc pour les transporteurs** dans le cadre du renouvellement de certains contrats du réseau Mobigo.

OPÉRATIONS DE MAINTENANCE N4 SUR 29 RAMES AGC

Les opérations de maintenance N4 ont porté sur les 29 rames AGC affectées au service des Transports express régionaux (TER) de la région. Elles ont consisté à démonter intégralement les caisses et à les remettre en état, pour permettre un allongement de leur utilisation de 18 à 20 ans.

TRAVAUX DE RÉGÉNÉRATION DE LA LIGNE FERROVIAIRE NEVERS-CHAGNY

En 2022, la Région a signé un contrat avec SNCF Réseau dans le cadre du projet de la Voie ferrée Centre Europe Atlantique (VFCEA) visant à moderniser progressivement la ligne ferroviaire entre Nevers (58) et Chagny (71) sur une distance de 163 kilomètres. Ce contrat comprend la phase de consultation des entreprises-assistance pour la passation des contrats de travaux de régénération de la ligne et de la voie ainsi que des ouvrages d'art et en terre entre Nevers et Montchanin (71) prévus en 2023.

2^{ÈME} PHASE DE TRAVAUX SUR LA ROUTE CENTRE EUROPE ATLANTIQUE (RCEA)

En 2022, le périmètre du programme de la deuxième phase 2019-2023 des travaux de mise à 2x2 voies de la RCEA a été modifié. La Région, aux côtés des partenaires cofinanceurs, s'est engagée à compléter les financements nécessaires à sa réalisation.

CHIFFRES CLÉS

100 millions d'euros affectés à la maintenance N4 de 29 rames d'autorails grande capacité.

23,4 millions d'euros d'autorisations de programme pour les transports collectifs et modes doux au titre du Contrat de plan État-Région (CPER) 2015-2022.

74 % des véhicules renouvelés par des engins mus par une énergie alternative au diesel.

Plus de **603 500 personnes** utilisent le site viamobigo.fr.

TRAVAUX D'ACCESSIBILITÉ DE LA GARE DE SAINT-AMOUR

La gare de Saint-Amour (39) est une gare de correspondance fréquentée par 50 000 personnes chaque année. Les travaux d'accessibilité ont concerné la réfection et la réhausse des deux quais ainsi que le déplacement de la traversée des voies par le public.

35 RÉUNIONS AVEC LES 35 BASSINS POUR CONSTRUIRE LES CONTRATS OPÉRATIONNELS DE MOBILITÉS

La Région a mis en place une instance de dialogue entre les acteurs et actrices des mobilités de chaque bassin, pour permettre la construction collective du contrat opérationnel de mobilité du territoire. Ces réunions ont également mis en avant l'importance de la connaissance des offres et des outils existants en faveur de la mobilité et du développement d'une approche partagée.

RÉUNION DU COMITÉ DES PARTENAIRES RÉGIONAUX

La Région a mis en place une nouvelle instance de dialogue au niveau régional, réunissant l'ensemble des acteurs et actrices de la mobilité, y compris des habitantes et les habitants tirés au sort. L'objectif premier de cette instance est le partage d'informations liées aux mobilités.



L'ENGAGEMENT DE LA RÉGION EN FAVEUR DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Création d'une station d'avitaillement en Gaz naturel comprimé (GNC) à Saint-Loup-de-Varenes

L'opération a pour objet de créer une station-service de distribution de gaz naturel comprimé à usage public et privé à Saint-Loup-de-Varenes (71). Cette initiative fait partie du projet Cometh dans le cadre duquel la construction d'une unité de méthanisation à Allériot (71), qui produira du biogaz, est prévue. La station de distribution doit répondre aux normes du règlement d'incendie en vigueur et être accessible à tous les véhicules roulant au Gaz naturel pour véhicules (GNV), tels que les poids lourds, les véhicules particuliers et les fourgons. Elle sera équipée de quatre pistes de distribution et permettra une recharge rapide des véhicules.

Aménagement d'une liaison cyclable et voie verte entre Thiancourt et Réchésy

Permettant de relier les communes du sud du Territoire de Belfort à la liaison cyclable FrancoVéloSuisse et, à terme, à l'Alsace et la Suisse, le projet consiste en l'aménagement d'un linéaire de 15,33 kilomètres. Sur cette longueur, 11,29 kilomètres sont éligibles au titre du Plan d'accélération de l'investissement régional (PAIR). La piste cyclable passant à proximité de la halte ferroviaire de Joncherey (ligne Belfort-Delle), un espace d'échange multimodal avec abri-vélo sécurisé sera créé au niveau de la place Charbonnier à Joncherey (à 50 mètres de la halte ferroviaire).

Verdissement du parc d'autocars du réseau Mobigo

Le parc d'autocars du réseau Mobigo a été renouvelé à 74 % avec des véhicules utilisant des énergies alternatives au diesel. Parmi les alternatives choisies, 62 % étaient des biocarburants. Au total, 64 contrats de transport routier ont été renouvelés.

RÉCEPTION DE NOUVELLES CAISSES TER

Entre mi-janvier et mi-octobre 2022, la région a reçu six caisses de trains Régiois, commandées en 2019.

C. ACCÉLÉRER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

La Région a renouvelé son engagement en faveur de la transition énergétique dans le cadre du plan de mandat 2021-2028. **La feuille de route pour la transition énergétique a été actualisée et adoptée en juin 2022, pour intégrer les nouveaux objectifs du plan.** Les actions proposées reposent sur les trois piliers de la transition énergétique : la sobriété énergétique, l'efficacité énergétique et la production d'énergies renouvelables et de récupération. **Le bilan des émissions de gaz à effet de serre de la région a été réalisé en 2022 et a conduit à la mise en place d'un plan de transition pour réduire ces émissions.** La collectivité a également expérimenté une déclinaison territoriale des objectifs du scénario « vers une région à énergie positive et bas carbone en 2050 » avec six territoires et l'association Atmo Bourgogne-Franche-Comté. En matière d'efficacité énergétique des bâtiments, la Région continue de **promouvoir les rénovations Bâtiments basse consommation (BBC) et de lutter contre la précarité énergétique à travers le programme Effilogis.**

FAITS MARQUANTS

- **Suspension du dispositif des audits énergétiques en maisons individuelles**, du fait des évolutions imposées par l'État.
- **Adoption de la feuille de route pour la transition énergétique** le 23 juin 2022.
- **Organisation d'une journée régionale des énergies renouvelables** « Collectivités, passez aux énergies renouvelables sans attendre », le 13 décembre 2022, qui marque le début d'une campagne de communication pour combattre les idées reçues et les oppositions.

AIDES AUX BAILLEURS SOCIAUX

Au total, 2 800 logements rénovés BBC ont été accompagnés en 2022, un record approchant les objectifs annuels du scénario Région à énergie positive (REPOS).

AIDES AUX COLLECTIVITÉS

La Région a accordé 132 aides Effilogis à la rénovation BBC et biosourcée de bâtiments tertiaires, soit plus du double d'une année moyenne.

ÉLARGISSEMENT DES BÉNÉFICIAIRES POUR LA CIBLE « MAISON INDIVIDUELLE »

Dans le cadre du PAIR, les ménages modestes et intermédiaires sont restés bénéficiaires des aides aux travaux en 2022 au cours du premier semestre. Au total, 463 dossiers ont été soutenus.

EXPÉRIMENTATION DE LA DÉCLINAISON TERRITORIALE DU SCÉNARIO RÉGION À ÉNERGIE POSITIVE

Six territoires ont été accompagnés par Atmo BFC pour travailler sur l'intégration des objectifs du scénario dans leurs stratégies locales. Ces travaux ont conduit à l'élaboration d'un parcours pour la diffusion de la méthode de déclinaison territoriale.

JOURNÉE RÉGIONALE DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Le 13 décembre 2022, la Région a organisé la journée régionale des énergies renouvelables « Collectivités, passez aux énergies renouvelables sans attendre », à Dijon (21). Cette manifestation, à destination des élu-es des territoires et des partenaires, a réuni près de 400 personnes en présentiel et distanciel.



CHIFFRES CLÉS

2 800 logements sociaux ont été soutenus pour une rénovation BBC.

463 maisons individuelles rénovées BBC ont été soutenues dans le cadre du plan d'accélération de l'investissement régional, mesure prolongée jusqu'au 30 juin 2022.

Plus de 83 000 ménages ont été contactés par le service public régional Effilogis-maison individuelle via les conseillères et conseillers France Rénov'.

1 698 Tonnes équivalent pétrole (TEP), c'est la consommation d'énergies fossiles évitée grâce aux investissements dans les énergies renouvelable.



D. CONTRIBUER À LA RECONQUÊTE DE LA BIODIVERSITÉ ET RENFORCER L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

ELÉMENTS DE CONTEXTE

L'année 2022 a notamment été marquée par une **accélération des conséquences du dérèglement climatique** et une sécheresse historique qui a entraîné des tensions sur la disponibilité de la ressource en eau et affecté la biodiversité. Des incendies sont apparus dans des milieux forestiers jusqu'alors épargnés et les assèchements de cours d'eau ont été plus fréquents. Malgré cela, les **objectifs de préservation et de restauration des milieux ont été poursuivis : actions de renaturation, de lutte contre les îlots de chaleur et de sauvegarde des pollinisateurs**. De plus, le transfert de la compétence de gestion des sites Natura 2000 de l'État vers la Région à partir du 1^{er} janvier 2023 a été préparé.

Par ailleurs, en matière de déchets, la Région a continué à **animer son Plan de prévention et de gestion des déchets (PRPGD)**, mettant l'accent sur le tri à la source des biodéchets. Dans le domaine de l'économie circulaire, la Région a poursuivi la mise en œuvre de sa feuille de route régionale, avec des études et des animations sur les déchets du Bâtiment et des travaux publics (BTP) et la mise en place d'une gouvernance régionale. Enfin, elle a maintenu ses objectifs de préservation et de restauration de la trame bleue.

FAITS MARQUANTS

- ➔ **Lancement de la réunion des élu-es impliqués dans l'animation Natura 2000**, qui marque l'aboutissement du travail d'anticipation du transfert de la politique.
- ➔ Organisation des **assises nationales de la biodiversité** à Besançon.
- ➔ **Lancement de trois nouveaux appels à projets** : Dehors !, TriBio et Sauvons les pollinisateurs.
- ➔ Lancement **d'une démarche régionale visant à structurer un écosystème favorable à la prévention et au réemploi des déchets du BTP**.
- ➔ **Inauguration de la 19^{ème} Réserve naturelle régionale (RNR)** des tourbières du Bief du Nanchez (39) et signature de la convention de gestion entre la Région et le parc naturel régional du Haut-Jura.

RESTAURATION DU CHEMINEMENT DES MARDELLES DE PRÉMERY

D'une superficie de 252,5 hectares, la RNR des Mardelles de Prémery (58) se situe dans la partie sud-ouest du plateau calcaire nivernais. Représentant un intérêt écologique majeur en Bourgogne-Franche-Comté, ce milieu humide forestier est composé d'un vaste réseau de mardelles et de tourbières forestières de plaine sur substrat calcaire à différents stades d'évolution. La faune et la flore associées à ce type de milieu sont très riches : 142 espèces y sont dénombrées dont 20 protégées. Ce site présente également un intérêt scientifique exceptionnel du point de vue de la palynologie puisqu'il renferme de nombreuses données polliniques datant de plus de 15 000 ans. Les travaux ont permis la restauration des cheminements sur platelage, permettant la découverte des milieux en minimisant les impacts.

RÉALISATION DE BÂTIMENTS CRADLE TO CRADLE DANS LE CADRE DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Dans le cadre du Plan d'accélération de l'investissement régional, le volet économie circulaire vise à favoriser l'émergence de projets innovants tels que les bâtiments à faible consommation énergétique, avec une approche Cradle to cradle (du berceau au berceau). Plusieurs projets exemplaires ont été mis en place dont le bâtiment SC70 à Héricourt, construit à partir de matériaux biosourcés, les ressourceries Emmaüs de Besançon (25) et de Chenôve (21), les recycleries de Losne (21) et du SYTEVOM (70/25) et le Cèdre à Paray-le-Monial (71).

SAUVONS NOS POLLINISATEURS : ABEILLES ET AUTRES POLLINISATEURS SAUVAGES

Le projet vise à compléter les connaissances sur les populations de pollinisateurs sauvages, à susciter et à financer la création de zones de ressources alimentaires pour les espèces pollinisatrices et à sensibiliser à la pollinisation. Les insectes pollinisateurs domestiques et sauvages jouent un rôle essentiel pour préserver l'équilibre des écosystèmes naturels. La Région s'engage en faveur de leur préservation, tout comme le Plan national d'actions (PNA) France terre de pollinisateurs 2021-2026.

OBSERVATOIRE RÉGIONAL DES DÉCHETS

L'observatoire régional a publié plusieurs travaux, dont les résultats d'enquêtes sur les flux de déchets ménagers collectés en 2020. Ces enquêtes ont révélé une stagnation du flux de Déchets ménagers et assimilés (DMA) par rapport à 2019, une légère diminution du taux de valorisation (52 %), mais aussi une augmentation de la part de l'incinération. Les résultats d'enquêtes sur les installations de traitement des DMA et des Déchets d'activités économiques (DAE) ainsi que le bilan des flux de déchets concernés par une Responsabilité élargie du producteur (REP) ont également été publiés.

RENATURATION ET LUTTE CONTRE LES ÎLOTS DE CHALEUR

Le dispositif de renaturation et de préservation de la biodiversité est destiné entre autres aux communes, aux syndicats mixtes, aux Etablissements publics de coopération intercommunale (EPCI), aux Sociétés publiques locales (SPL) et aux associations. Il accompagne la réalisation de projets de restauration et de réintroduction de la biodiversité dans les espaces urbanisés, conformément aux orientations du SRADDET et de la Stratégie régionale de biodiversité (SRB), dans le but d'atténuer l'impact et de gérer les risques liés au changement climatique. Les projets incluent la lutte

contre les îlots de chaleur en les intégrant dans un projet global d'aménagement, la lutte contre l'artificialisation des sols en désimperméabilisant et en déminéralisant les espaces publics et la mise en avant des solutions fondées sur la nature. La Région a subventionné 5 dossiers pour un montant total de 491 472 euros.

CHIFFRES CLÉS

1 700 personnes ont participé aux douzièmes assises nationales de la biodiversité 2022 organisées en septembre à Besançon (25), dont 950 en présentiel et 750 en distanciel.

78 kilomètres de haies bocagères, d'alignements d'arbres et de haies mellifères ont été plantés et 295 vergers de sauvegarde ont été soutenus pour 1,3 million d'euros.

11,7 millions d'euros ont été attribués dans le cadre du PAIR à 66 projets en faveur de la biodiversité, des biodéchets, de l'économie circulaire, de la protection de la ressource en eau et de l'éducation à l'environnement.

7 781 élèves ont bénéficié du dispositif Classes environnement dans 37 centres référencés pour leurs programmes pédagogiques sur la protection de l'environnement.

33 projets de restauration des milieux aquatiques ont été accompagnés financièrement, dont 23 projets de diversification ou de renaturation des milieux aquatiques, 9 projets de mise en défense (soit un linéaire de 18 kilomètres de berges) et 1 dossier de restauration de la continuité écologique.

TRAME BLEUE

La Région a participé au financement de travaux sur la Bienne, sur le site des anciennes carrières de Lavancia (39), avec pour objectif de restaurer la dynamique alluviale du cours d'eau. Les travaux comprenaient le démantèlement des protections de berge, la restauration du champ d'expansion des crues, la suppression de digues et le remodelage de la Bienne.



E. SOUTENIR LA FILIÈRE FORÊT-BOIS ET LA POLITIQUE MONTAGNE AU COEUR DES TRANSITIONS

LE SOUTIEN À LA FILIÈRE FORÊT-BOIS

ELÉMENTS DE CONTEXTE

L'année 2022 a principalement été tournée vers la **préparation de la nouvelle période de programmation du Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER)**, avec la finalisation des différentes mesures qui seront financées de 2023 à 2027, et la transformation de la direction agriculture et forêt en prévision du transfert de compétences de l'État vers la Région sur l'instruction de ces mesures. Une nouvelle fois, cette année a été marquée par une sécheresse importante qui impacte fortement les forêts de la région et la production de bois. Les besoins d'adaptation et d'anticipation face au changement climatique sont majeurs.

FAITS MARQUANTS

- **Préparation des mesures financées par le plan stratégique national 2023-2027.**
- **Réorganisation de la direction agriculture et forêt**, qui passe de 28 à 71 agent-es au 1^{er} janvier 2023 pour accompagner le transfert de l'instruction FEADER de l'État à la Région.
- **Poursuite de la mise en œuvre du Plan d'accélération de l'investissement régional (PAIR) forêt-bois** avec le financement de la construction en bois local.

SOUTIEN AUX CONSTRUCTIONS PUBLIQUES EN BOIS LOCAL

En 2022, la majorité des aides à la construction publique en bois local déposés dans le cadre du PAIR ont été mises en œuvre et un nouveau dispositif a été voté pour inscrire ce soutien régional dans le temps. Seize dossiers ont ainsi été soutenus, dont plusieurs emblématiques. La Région a financé l'extension par surélévation du groupe scolaire de la commune de Doubs (25) pour un montant de 140 750 euros. Ce projet montre la souplesse qu'apporte le bois par sa légèreté pour surélever des bâtiments, permettant ainsi de limiter aisément l'artificialisation des sols. Le projet inclut l'utilisation de bois scolytés. Par ailleurs, un bardage bois est utilisé pour faire le lien entre la partie existante du bâtiment et l'extension.

CHIFFRES CLÉS

16 dossiers favorisant l'utilisation de bois local dans la construction ont bénéficié d'un soutien régional pour un montant total d'aides de 2,84 millions d'euros.

125 dossiers ont été soutenus dans le cadre des investissements pour la sylviculture exemplaire et adaptée au changement climatique, correspondant à 1 620 hectares de forêt et 287 000 euros d'aides.

17 îlots d'avenir (plantations forestières expérimentales) financés à hauteur de 150 000 euros par la Région.

1,47 million d'euros d'aides ont été alloués à 45 dossiers d'entreprises de travaux forestiers et de scieries.



L'ENGAGEMENT DE LA RÉGION EN FAVEUR DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Mise en place d'îlots d'avenir et élargissement du dispositif aux plantations mélangées expérimentales.

La Région a financé l'installation de 17 nouveaux îlots et plantations expérimentales pour un montant de 150 000 euros. L'objectif est d'observer le comportement d'essences de provenance méridionale dans une perspective d'anticipation du changement climatique.



LA POLITIQUE MONTAGNE EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

ELÉMENTS DE CONTEXTE

La politique montagne de la Région Bourgogne-Franche-Comté est coconstruite et animée, en déclinaison des stratégies actées par les comités de massif, à travers les outils contractuels que sont les Contrats de plan interrégionaux État-Régions (CPIER) des massifs du Jura, des Vosges et du Massif central. **Une nouvelle génération de CPIER est mise en place pour la période 2021-2027.** La Région a consacré l'année 2022 à la préparation technique des modalités de mise en œuvre opérationnelle de ces outils contractuels 2021-2027 ainsi qu'à la **finalisation de la mise en œuvre du Plan avenir montagne (PAM) 2021-2022 initié par l'État.** Sur le PAM, la Région a respecté son engagement, contribuant à hauteur de 19 millions d'euros ; elle abonde ainsi la partie « Régions » du financement, de manière paritaire avec l'État.

FAITS MARQUANTS

- **Finalisation et vote des 3 CPIER de massif 2021-2027 au premier semestre 2022** : massif du Jura (voté en janvier 2022) ; massif des Vosges (voté en juin 2022) ; Massif central (voté en juin 2022).
- **Bilan du plan avenir montagne 2021-2022 en Bourgogne-Franche-Comté** : 135 dossiers aidés, 103 millions d'euros de projets et 19 millions d'euros de prévisionnel d'accompagnement de la Région.
- **Signature officielle du CPIER Massif central**, le 17 novembre 2022 à Tulle (19).



L'ENGAGEMENT DE LA RÉGION EN FAVEUR DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Le Plan avenir montagnes

Le Plan avenir montagnes est un grand plan d'accompagnement des territoires de montagne vers un tourisme plus durable et plus diversifié. Comportant 135 actions, ce plan vise notamment l'accélération de la transition et de la résilience des activités touristiques de montagne.



CHIFFRES CLÉS

415 millions d'euros seront investis par les Régions, l'État et l'Union européenne sur les territoires des montagnes du Jura, des Vosges et du Massif central entre 2021 et 2027.

34,8 millions d'euros

d'investissement régional prévu au titre des contrats de plans interrégionaux État-Régions 2021-2027, dont 16,6 millions dans le cadre du Plan avenir montagne 2021-2022.

135 dossiers ont été déposés au titre du Plan avenir montagne 2021-2022.

28 % de la superficie et 26 % des communes de la région Bourgogne-Franche-Comté sont en zone de massif, soit 18 % de sa population.



F. INVESTIR MASSIVEMENT AU SERVICE DE LA TRANSITION NUMÉRIQUE



ELÉMENTS DE CONTEXTE

La Région a fait de la **transition numérique un enjeu central de ses politiques publiques.** Elle a élaboré une stratégie régionale du numérique en juin 2019 (Stratégie de cohérence pour l'aménagement numérique - SCORAN) et adopté une Politique publique des usages numériques (PPUN) en octobre 2020. Elle renforce également sa **politique de généralisation de la connectivité Très haut débit (THD) fixe et mobile.** Par ailleurs, la gestion des données en masse, la nécessité de multiplier les centres de données, la couverture des territoires en réseau bas débit (type Lora) et en ultra haut débit (5G) nécessiteront d'importants investissements publics pour adapter les infrastructures. Enfin, afin de mobiliser des informations et de produire de la connaissance pour optimiser le pilotage des politiques publiques, **la Région pilote et finance la réalisation du dispositif DataBFC.**

FAITS MARQUANTS

- **Modification de la convention constitutive du Groupement d'intérêt public (GIP) Territoires numériques BFC**, actant sa transformation en agence régionale du numérique et de l'intelligence artificielle.
- **Mise en place d'un Parcours Data** : labellisation du parcours et autorisation de délivrer les badges virtuels de labellisation aux bénéficiaires de ce cycle d'informations.
- **Adoption du règlement d'intervention Territoires intelligents et durables**, et animation de journées Territoires intelligents et durables.
- **Ouverture, en octobre 2022, du Centre régional de cybersécurité** (Computer security incident response team - CSIRT-BFC) dont la mission est d'accompagner les collectivités, les entreprises et les associations victimes de cyberattaques.

SIAMOIS - BIBRACTE NUMÉRIQUE 2

Afin de soutenir l'émergence de nouveaux services innovants au bénéfice du plus grand nombre, la Région a accordé une subvention de 149 600 euros au Système d'information archéologique mutualisé et ouvert reposant sur l'intelligence sémantique (SIAMOIS) porté par l'Établissement public de coopération culturelle (EPCC) du centre archéologique européen de Bibracte à Glux-en-Glenne (58). Ce projet positionnera le système informationnel de Bibracte à l'ère de la donnée massive (big data), constituant une base indispensable pour faciliter les recherches, l'interopérabilité et la mise en place de technologies comme l'intelligence artificielle. Ce soutien régional vient en appui d'un dossier de financement déposé auprès de la Caisse des dépôts et consignation au titre de l'appel à projets Numérisation du patrimoine et de l'architecture dans le cadre du Plan d'investissement d'avenir (PIA 4).

MISE EN ŒUVRE D'UNE SOLUTION DATA VISUALISATION « HYPERVISEUR NUMÉRIQUE » RCUBE THD

Un marché d'un montant de 120 000 euros a été conclu pour la mise en œuvre d'un hyperviseur qui sera testé pour la gestion augmentée des infrastructures du réseau RCube THD. Ce dernier permet de déployer des projets visant à explorer de nouveaux usages numériques, tels que l'expérimentation Territoires intelligents, la mise en place d'équipements pour le déploiement de la 5G ou l'hébergement de réseaux basse fréquence pour l'internet des objets connectés. La réalisation de ces projets nécessite une connaissance exhaustive des infrastructures et de leur capacité d'évolution, ainsi qu'une gestion améliorée des données du réseau, qu'elles soient de nature patrimoniale ou technique.

RÈGLEMENT GÉNÉRAL SUR LA PROTECTION DES DONNÉES

Onze analyses d'impact relatives à la protection des données ont été conduites dans l'objectif de poursuivre la mise en conformité des traitements de la collectivité au regard du Règlement général sur la protection des données.

TADUREZO

Le marché de collecte de mesures de qualité de service du réseau de téléphonie mobile qui s'est achevé en 2022 a permis, sur la base de 4 millions de mesures, de produire une première cartographie des zones blanches au niveau régional. Cela a orienté le choix des comités sur les sites qui bénéficieront de l'installation d'une antenne mobile dans le cadre du plan France mobile auquel la Région participe aux côtés de l'État.

CHIFFRES CLÉS

50 sites administratifs et lycées ont bénéficié du Groupe fermé d'utilisateurs (GFU) en Bourgogne-Franche-Comté.

48 projets ont été instruits pour un montant de 1,95 million d'euros dans le cadre des usages innovants numériques.

16 000 pass numériques, acquis par la Région soit un investissement de 160 000 euros.

32 collectivités ou structures publiques ont été lauréates de l'appel à projets Territoires intelligents et durables.

L'ENGAGEMENT DE LA RÉGION EN FAVEUR DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Achèvement du projet OCCSOL GE

La Région a subventionné l'Institut géographique national (IGN) pour la réalisation d'un mode d'occupation du sol qui permettra de suivre les évolutions paysagères, agricoles et urbaines du territoire régional. L'objectif est d'appuyer les politiques régionales et nationales, comme le SRADDET (Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires), la mise en œuvre de la politique Zéro artificialisation nette (ZAN) ou encore l'identification des friches.

Mise en place d'un réseau de télécommunication

La Région a créé en 2019 un GFU, réseau de télécommunications indépendant desservant ses lycées et ses établissements administratifs. Cette initiative est une extension du réseau internet RCube THD (Très haut débit), qui permet de collecter le trafic du réseau hertzien des zones rurales en très haut débit radio. La phase pilote du projet s'est terminée en décembre 2022, avec des retours positifs pour les lycées, qui bénéficient d'un accès internet plus rapide. L'extension du projet à l'ensemble de la région se poursuivra jusqu'en 2026 et devrait permettre un retour sur investissement d'ici huit ans. Les études en cours portent sur l'agglomération belfortaine (90), Auxerre (89) et la plaque chalonnaise (71).



G. DÉVELOPPER L'ATTRACTIVITÉ RÉGIONALE

ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

L'attractivité régionale constitue une des ambitions politiques fortes exprimées dès la fusion des anciennes Régions Bourgogne et Franche-Comté. Elle figure dans le projet de mandat 2016-2021 à travers l'élaboration d'une démarche de marketing territorial, engagée en mars 2016. **L'objectif visant à « doter la nouvelle entité régionale d'une stratégie commune de promotion territoriale partagée » s'intègre pleinement dans la vision prospective de la Région**, dont il constitue une des composantes en lien notamment avec le Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET). En juin 2019, une feuille de route pluriannuelle a été présentée à l'assemblée régionale, avec quatre axes d'action : la consolidation de l'attachement, le positionnement sur le mode de vie sain, l'organisation de politiques d'accueil et la coordination des acteurs et actrices de l'attractivité. En 2022, une troisième édition d'appel à projets régional a permis de soutenir des démarches territoriales centrées sur **l'attractivité résidentielle**. Une étude a été engagée pour proposer des scénarios de portage de la démarche d'attractivité.

FAITS MARQUANTS

- **Mise en place d'une étude de préfiguration d'une démarche d'agence d'attractivité** centrée sur l'attractivité résidentielle.
- **Réalisation d'un séminaire sur le thème de l'attractivité résidentielle** à destination des collectivités locales de la région.
- **Intégration de la Mission d'accompagnement, de soutien et de conseil aux offices de tourisme (MASCOT) au panel des partenaires** de la démarche d'attractivité régionale.
- **Création de 12 témoignages de personnalités** sur le bien-être du vivre et du travailler en Bourgogne-Franche-Comté.
- Recentrage de la **troisième édition de l'appel à projets sur le thème de l'attractivité résidentielle**.

CHIFFRES CLÉS

50 représentantes et représentants de différentes collectivités ont partagé leur expérience et échangé sur la politique d'attractivité résidentielle lors du premier séminaire régional organisé à Lugny (71).

15 000 personnes venues de 41 pays ont participé au salon des microtechniques Micronora.

La Région a participé à **3 événements** internationaux et à 2 conférences, permettant une large exposition du territoire en direction de publics variés.

20 publications ont été mises en ligne sur le site Attractive Bourgogne-Franche-Comté, dont une dizaine de vidéos-portraits d'entreprises qui font le succès économique de la région.

ÉTUDE POUR LA PRÉFIGURATION D'UNE AGENCE D'ATTRACTIVITÉ

Le bureau d'études mandaté a travaillé à l'identification des grandes typologies d'actions complémentaires à conduire pour porter avec efficacité une démarche d'attractivité résidentielle (prospection, accueil, promotion, coordination). Il a proposé quatre scénarios de portage politique de la démarche pour les années à venir. À l'issue de cette étude, les élu·es ont acté la poursuite de la conduite des actions identifiées.

PREMIER SÉMINAIRE RÉGIONAL SUR L'ATTRACTIVITÉ RÉSIDENIELLE

Des collectivités locales de Bourgogne-Franche-Comté ont été invitées à partager leurs connaissances et leurs expériences sur l'attractivité résidentielle. La journée a commencé par un atelier réunissant les lauréat·es des appels à projets précédents Attractive BFC, autour de quatre sujets : appréhender les prérequis d'une démarche de promotion et de prospection résidentielles, consolider la connaissance de l'attractivité de son territoire, capitaliser sur les résidences secondaires, comprendre les mobilités résidentielles à l'ère post-Covid. Plus de 50 personnes venues de toute la région y ont assisté.

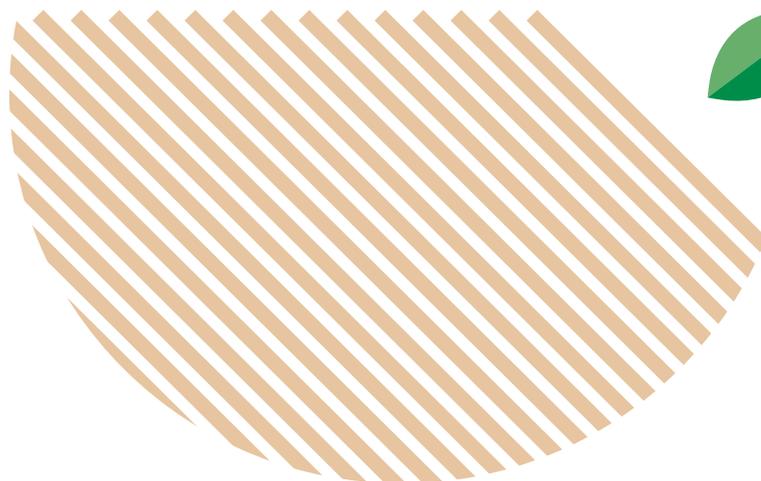
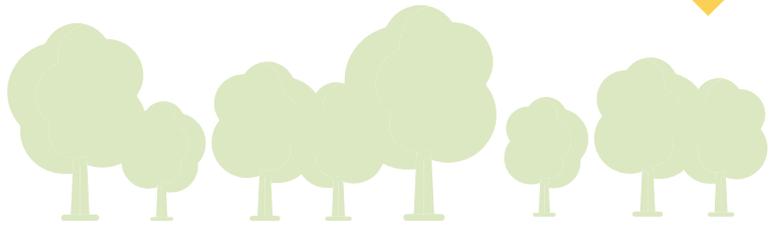
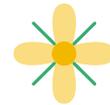
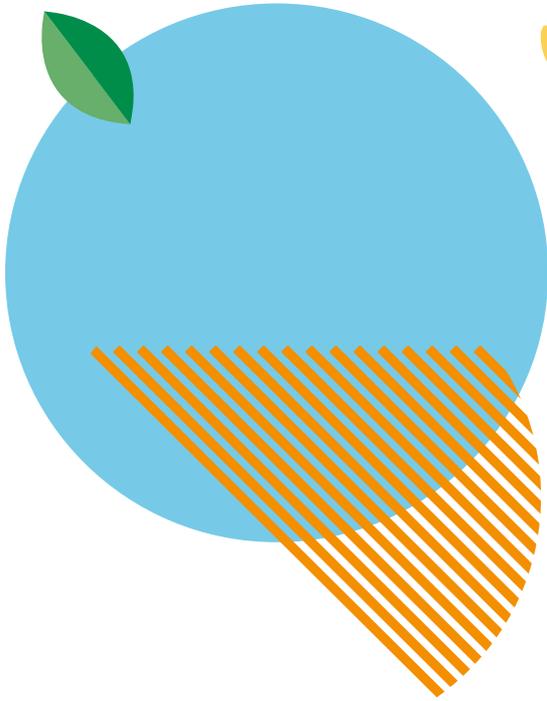
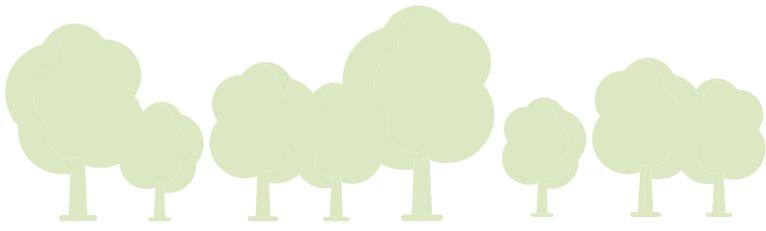
MISE EN ŒUVRE DE PROGRAMMES D'ACTIONS ANNUELS PAR DES PARTENAIRES RÉGIONAUX

Plusieurs plans d'actions sur le sujet de l'attractivité ont été commandés auprès des partenaires régionaux (agence économique régionale, chambre de commerce et d'industrie régionale, MASCOT) : réalisation de portraits d'entreprises et recueil de témoignages de grandes parties prenantes (films et supports), participation au Salon international de l'immobilier d'entreprise (SIMI), organisation d'un cycle de conférences Open Business, intervention lors de TedX, réflexion sur l'évolution des missions des offices de tourisme, par exemple.

ORGANISATION DE LA TROISIÈME ÉDITION DE L'APPEL À PROJETS

La troisième édition de l'appel à projets porté par la Région a été orientée vers le soutien à l'émergence de stratégies d'accueil des populations. Quatre nouveaux projets territoriaux ont été retenus dans ce cadre.





IV. GARANTIR LA COOPÉRATION AVEC L'EUROPE, L'ÉTAT, LES TERRITOIRES ET LES CITOYENNES ET CITOYENS POUR UNE ACTION COORDONNÉE, EFFICACE ET SOLIDAIRE

A. POURSUIVRE LA MOBILISATION DES FONDS EUROPÉENS ET ASSURER LE DÉMARRAGE DE LA PROGRAMMATION 2021-2027

ELÉMENTS DE CONTEXTE

L'année 2022 était une année cruciale pour les programmes européens, avec **l'entrée en fin de gestion de la programmation 2014-2020**, abondée par le second volet du plan de relance européen, ainsi que **l'adoption et le**

lancement des programmes européens pour la période 2021-2027.

FAITS MARQUANTS

- **Adoption des programmes européens 2021-2027 et du plan stratégique national** du Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER) 2023-2027.
- **Lancement des programmes Interreg et du Fonds européen de développement régional-Fonds social européen+** (FEDER-FSE+) à Dijon (21), les 9 juin et 20 septembre 2022.
- **Finalisation des travaux de mise en œuvre des mesures FEADER** dans un contexte de préparation du transfert de compétence de l'État vers la Région au 1^{er} janvier 2023.
- **Lancement de Mon projet européen** pour accompagner les porteurs et porteuses de projet.

CHIFFRES CLÉS

1 500 personnes ont participé aux webinaires de présentation des nouveaux programmes 2021-2027.

195,3 millions d'euros de fonds européens ont été versés sur le territoire régional en 2022 (FEDER, FSE, FEADER et Interreg).

18 699 projets ont été soutenus au titre du FEADER et 126 au titre d'Interreg France-Suisse depuis 2014.

MISE EN ŒUVRE DE LA RELANCE FEDER-FSE

Le 2^{ème} volet du plan européen de soutien à la reprise en faveur de la cohésion et des territoires de l'Europe (REACT-EU) a été intégré dans les programmes opérationnels Bourgogne et Franche-Comté 2014-2020, mobilisant un total de 116,6 millions d'euros sur le territoire. Le financement a été utilisé pour des projets numériques et de santé. Le centre hospitalier William-Morey à Chalon-sur-Saône (71) a notamment bénéficié de 2 millions d'euros de FEDER pour l'achat d'infrastructures de stockage de données, de communication entre systèmes d'information et d'outils de surveillance biomédicale.

MISE EN ŒUVRE DE LA RELANCE FEADER

En 2022, les appels à projets du FEADER Relance se sont poursuivis, permettant de programmer de nouveaux dossiers dans plusieurs domaines : maintien en agriculture biologique, protection des races menacées, performance énergétique des bâtiments d'élevage, gestion des effluents d'élevage, diversification des activités agricoles, investissements dans les industries agroalimentaires et les voies communales. Une nouvelle modification des Programmes de développement rural (PDR) permettant d'optimiser les ressources du FEADER Relance a été proposée à la Commission européenne en novembre 2022. Cette modification permettra de soutenir le maintien en agriculture biologique en 2023.

ADOPTION ET LANCEMENT DU PROGRAMME DE COOPÉRATION INTERREG

Après un long travail de concertation avec les partenaires pour aboutir à la version du programme adoptée par la Commission européenne en mai 2022, les travaux se sont poursuivis pour établir les documents de mise en œuvre, validés en comité de suivi au mois de juillet. Le lancement officiel à la saline royale d'Arc-et-Senans (25) au mois de juin et les webinaires thématiques qui ont suivis ont permis d'informer de nombreux porteurs et porteuses de projet des opportunités de financement du programme.

ADOPTION ET LANCEMENT DU PROGRAMME FEDER-FSE

Le programme FEDER-FSE a été validé au mois de juillet, devenant le premier programme français adopté. Le lancement officiel organisé en septembre 2022 à Dijon (21) a permis à de nombreux partenaires d'obtenir des informations sur les conditions de soutien du programme. Les webinaires ont également rencontré un vif succès, totalisant plus d'un millier de connexions en direct. La fin d'année a également été consacrée à la préparation des fiches action et des appels à projets, validés lors des comités de suivi d'octobre et de décembre.

PRÉPARATION DU TRANSFERT ET DE LA MISE EN ŒUVRE DU FEADER

Les équipes ont été très mobilisées dans le cadre du transfert FEADER à la Région au 1^{er} janvier 2023 : préparation du transfert des personnels, recrutements, conventions, etc. Les travaux se sont poursuivis pour fixer le cadre d'intervention, telles que les modalités de sélection ou de financement, pour préparer les fiches d'intervention de chaque dispositif, mais également pour développer, en lien avec huit autres régions, le nouveau système d'information EuroPAC.



L'ENGAGEMENT DE LA RÉGION EN FAVEUR DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

La transition au cœur des programmes européens

La transition écologique et énergétique est au cœur des programmes européens, par la nature même des interventions et par le biais d'un principe transversal européen relatif au développement durable. Le programme Interreg France-Suisse 2021-2027 met la transition écologique et énergétique au premier plan avec une enveloppe financière doublée par rapport à la précédente programmation. Les crédits d'intervention représentent 38 % pour le FEDER-FSE et les mesures de soutien à la biodiversité s'étendent désormais sur le territoire franc-comtois. Pour les investissements en faveur de la performance énergétique des bâtiments d'élevage, 1,4 million d'euros de FEADER Relance a été attribué à 100 agriculteurs et agricultrices de Bourgogne-Franche-Comté. Pour réduire le recours aux intrants phytosanitaires, 3,3 millions d'euros de FEADER Relance ont été alloués à 278 agriculteurs et agricultrices de la région.

Financements du FEADER et du FEDER-FSE

Le projet de création de quatre pistes cyclables dans l'agglomération de Besançon (25) a été financé à hauteur de 400 576 euros par le FEDER-FSE. Le projet Fleurs locales, visant à développer une filière de production de semences d'essences locales, a reçu un financement total de 1,04 million d'euros de la part du FEDER. Le projet d'installation d'une unité de méthanisation agricole à Augicourt (70) a bénéficié d'un financement du FEADER.



B. FINALISER LE CONTRAT DE PLAN ETAT-RÉGION

ELÉMENTS DE CONTEXTE

La démarche d'élaboration du Contrat de plan État-Région (CPER) 2021-2027, initiée fin 2019 et ponctuée par un accord stratégique sur les orientations du CPER en février 2021, a été finalisée fin 2021 en concertation avec les partenaires. **Le projet final de CPER Bourgogne-Franche-Comté 2021-2027 ainsi stabilisé a ensuite été soumis au vote de l'assemblée plénière des 26 et 27 janvier 2022 et signé par l'État et la Région le 23 février 2022.** Les ambitions partenariales ont été déclinées au travers de 9 grandes thématiques contractuelles, incluant les priorités territoriales. Elles prévoient la mobilisation de 2,75 milliards d'euros pour la période 2021-2027 (crédits contractualisés Etat-Région, crédits valorisés et crédits de l'accord de relance Etat-Région 2021-2022). De premières études et actions ont été réalisées au cours de l'année 2022 et seront présentées à travers le bilan annuel de mise en œuvre. Par ailleurs, le dispositif de suivi interne et la gouvernance avec les partenaires sur la partie immobilier du volet enseignement supérieur - recherche a été structuré en 2022. Enfin, **en anticipation d'un possible avenant mobilité 2023-2027, la Région et l'État ont formé un groupement de commande visant à porter l'Etude stratégique environnementale (ESE)** qui y sera règlementairement associée.

FAITS MARQUANTS

→ **Vote du CPER 2021-2027 lors de l'assemblée plénière des 26 et 27 janvier 2022** et signature officielle par l'État et la Région le 23 février 2022.

CHIFFRES CLÉS

2,75 milliards d'euros seront mobilisés entre 2021 et 2027, comprenant 679 millions d'euros de crédits contractualisés Etat-Région, 828 millions d'euros de crédits valorisés et 1,2 milliard d'euros de crédits de l'accord de relance Etat-Région 2021-2022 votés fin 2020.

80% des crédits contractualisés dans le CPER portent sur 3 grandes thématiques : Enseignement supérieur, recherche et innovation (ESRI), Transition écologique et énergétique (TEE), territoire.

3 nouvelles thématiques sont intégrées dans le CPER 2021-2027 : l'économie sociale et solidaire, l'égalité femmes-hommes et le sport.

L'ENGAGEMENT DE LA RÉGION EN FAVEUR DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Le CPER au service des transitions

Le CPER 2021-2027 est un outil contributif de l'objectif de transition écologique et énergétique, qui constitue le volet le plus important du CPER en volume financier (230 millions d'euros). Il porte sur le financement de projets de développement des énergies renouvelables, d'économie circulaire, de préservation de la biodiversité et de la qualité de l'eau. A cela s'ajoute le volet territorial, l'essentiel des opérations soutenues par le biais des Contrats de relance et de transition énergétique (CRTE) de l'État et des politiques d'aménagement du territoire de la Région prenant en compte les objectifs de transition.



C. CONFORTER LES ACTIONS POUR UN AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ÉQUILIBRÉ ET SOLIDAIRE

ELÉMENTS DE CONTEXTE

En 2022, la Région a validé et déployé un nouveau cadre d'intervention régional sur trois des quatre piliers de la politique d'aménagement du territoire :

-le dispositif **Centralités rurales en région** a permis d'accompagner et de soutenir 128 communes rurales sélectionnées selon des critères de centralité et de fragilité ;

-le dispositif **Territoires en action (TEA)** prévoit la signature de contrats avec 35 territoires afin de les aider à mettre en œuvre des projets contribuant à l'adaptation au changement climatique et à l'attractivité des territoires ;

-les dispositifs **Espaces nouveaux, villages innovants (ENVI)** et Liaison entre actions de l'économie rurale (LEADER) ont été redéfinis pour conforter une approche innovante et participative de la ruralité et pour simplifier l'accès des territoires aux fonds européens.

Concernant la **politique de la ville, une concertation a été menée pour identifier les besoins** afin de construire la nouvelle politique adoptée début 2023. Le déploiement des dispositifs européens dédiés aux territoires a permis d'apporter un soutien complémentaire aux territoires.

FAITS MARQUANTS

- **Programmation de l'ensemble des dossiers LEADER**, permettant d'apporter des fonds européens en soutien aux projets de développement local.
- **Signature de la première convention Centralités rurales en région (C2R)** en juillet et du premier contrat Territoires en action en décembre 2022.
- **Révision du dispositif Espaces nouveaux, villages innovants**, pour soutenir les ruralités et les petites communes de la région.
- **Organisation d'une journée régionale des acteurs et actrices de la politique de la ville à Sochaux (25)**, qui a clôturé la phase de concertation menée dans les quartiers et rassemblé plus de 130 participantes et participants.
- Lancement de la **révision de la charte du parc naturel régional du Haut-Jura**.

SIGNATURE DU PREMIER CONTRAT TERRITOIRES EN ACTION

La finalisation de ce premier contrat, fin 2022, formalise l'engagement de la Région aux côtés des territoires pour conduire leurs projets de développement local pour les prochaines années. La validation concomitante de la candidature au FEDER rural permet d'assurer la complémentarité des soutiens régionaux et européens aux territoires.

UN NOUVEAU RÈGLEMENT D'INTERVENTION POUR SOUTENIR L'INGÉNIERIE DANS LES TERRITOIRES DE PROJET

Ce soutien à l'ingénierie permet de doter ou de consolider les capacités des territoires de projet pour leur permettre d'élaborer des stratégies et de mettre en œuvre les projets soutenus au titre du contrat TEA. Grâce à ce nouveau dispositif, les 13 territoires les plus fragiles bénéficient du financement d'un quatrième poste dédié à la mise en œuvre des projets TEA.

CHIFFRES CLÉS

9 réunions de concertation ont été organisées dans les quartiers politiques de la ville autour de la nouvelle politique régionale.

1 165 dossiers ont été instruits sur LEADER, sur les 23 groupes d'action locale bénéficiant de plus de 56 millions d'euros d'aide FEADER, depuis le début de la programmation 2014-2022.

35 projets ont été soutenus au titre du dispositif de relance et transformation des territoires, dans le cadre du plan d'accélération de l'investissement régional (liaisons douces, déminéralisation de cours d'école, etc.).

33 petites centralités ont bénéficié de l'appui de la Région, sur les 128 communes accompagnées pendant la période 2022-2026.

UNE DÉMARCHE DE CONSULTATION AU CŒUR DES QUARTIERS POUR ADAPTER LA NOUVELLE POLITIQUE DE LA VILLE

Des visites ont été organisées tout au long du printemps dans les neuf quartiers urbains prioritaires de la région, en présence des élu·es régionales et régionaux, afin de rencontrer les parties prenantes, les habitantes et habitants et ainsi mieux comprendre la réalité de ces quartiers. Cette consultation a permis d'alimenter la réflexion sur une nouvelle politique régionale en faveur des quartiers.

LANCEMENT DU PROGRAMME CENTRALITÉS RURALES EN RÉGION

Adopté lors de l'assemblée plénière de janvier, le programme Centralités rurales en région est doté de 60 millions d'euros pour 2022-2026. Il permet de financer des projets de revitalisation dans 128 communes éligibles, à la fois rurales, centrales et fragiles.

APPEL À CANDIDATURE DU PROGRAMME EUROPÉEN LEADER 2023-2027

Le processus de sélection des 22 nouveaux Groupes d'action locale (GAL) a été mené en 2022. Ces GAL déploieront leur stratégie de développement local avec le soutien du FEADER sur la période 2023-2027.

Sentier d'interprétation de la princesse de Vix

Le sentier d'interprétation de la princesse de Vix a pour objectif de créer des outils de découverte et d'interprétation du site archéologique de Vix pour le grand public. Il s'inscrit dans un projet global de valorisation du site de Vix mené par la communauté de communes du pays châillonnais (21). Le projet a été financé à hauteur de 24 689 euros par LEADER et a également bénéficié d'une contribution régionale de 100 000 euros en 2021 dans le cadre des Contrats de territoire. Le projet se concentre sur trois axes : la création et la mise en service de dispositifs numériques d'interprétation permettant la visualisation en réalité augmentée des différents points d'intérêt identifiés, la création d'une signalétique d'interprétation et l'aménagement paysager du site. Ce projet de valorisation a pour but d'améliorer la notoriété du Châtillonnais, de développer l'activité touristique et de contribuer à structurer l'offre touristique locale, en mettant en valeur le patrimoine historique et archéologique de la région.



L'ENGAGEMENT DE LA RÉGION EN FAVEUR DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Des éco-conditions régionales renforcées

Dans le cadre de la nouvelle politique territoriale, les critères conditionnant le soutien régional aux projets d'aménagement d'espaces publics et de bâtiments (éco-conditions) ont été renforcés. La collectivité a organisé plusieurs sessions en 2022 pour sensibiliser des territoires de projets aux enjeux de sobriété foncière et énergétique. Au total, 34 projets de réhabilitation-rénovation, de construction ou d'extension de bâtiments ont été soutenus par la Région. L'ensemble de ces projets représente une surface de 18 132 m² et un gain d'énergie (par rapport aux valeurs réglementaires) de 1,85 GWh (gigawatt-heure), équivalent aux besoins énergétiques de la population d'une commune de 1 500 habitantes et habitants pendant un an.

L'accompagnement de la délégation régionale aux rencontres nationales Territoires à énergie positive (TEPOS)

La Région, aux côtés de l'Agence de la transition écologique (ADEME), a constitué et accompagné la délégation régionale aux rencontres nationales Territoires à énergie positive. Rendez-vous annuel incontournable, les rencontres ont été organisées dans les Crêtes pré-ardennaises (08) en 2022, et ont permis de partager les enjeux, expérimentations et projets conduits par les territoires engagés dans des démarches de région à énergie positive.



D. POURSUIVRE LA COOPÉRATION AVEC NOS VOISINS ET DÉVELOPPER LE RAYONNEMENT À L'INTERNATIONAL

ELÉMENTS DE CONTEXTE

Le déclenchement de la guerre en Ukraine a marqué l'action internationale de la Région. Différentes directions de la collectivité ont œuvré pour acheminer des matériels et une aide financière aux populations ukrainiennes, dans le courant du printemps. Cette mobilisation solidaire s'est déroulée en lien avec les régions d'Opole (Pologne), de Bohême-Centrale (Tchéquie) et de Rhénanie-Palatinat (Allemagne), partenaires avec lesquels les échanges ont été très intenses pour coordonner l'aide. Moins dramatiquement, la **reprise des échanges en physique avec les partenaires étrangers** ont repris en 2022 (y compris dans le cadre de l'Arc jurassien et de la stratégie de l'Union européenne pour la région alpine), au niveau de la Région mais aussi des acteurs de terrain en Bourgogne-Franche-Comté.

FAITS MARQUANTS

- **Organisation d'actions en solidarité des populations ukrainiennes**, au printemps.
- **Célébration des 60 ans du partenariat avec la Rhénanie-Palatinat**, le 10 juin à Dijon (21) et les 5 et 6 octobre à Mayence (Allemagne).
- **Opération de rayonnement international au Japon** (Tokyo et Osaka) du 8 au 11 novembre.
- **Accueil d'une délégation institutionnelle de la province du Cap occidental** (Afrique du Sud), le 1^{er} octobre.
- **Déplacements politiques** en Bohême centrale, dans la région d'Opole, et au Sénégal, dans le cadre d'une délégation pluri-acteurs et actrices de Bourgogne-Franche-Comté.
- **Organisation de la première rencontre des élu-es de l'Arc jurassien**, à Morteau (25), le 8 décembre.

CHIFFRES CLÉS

135 projets ont été cofinancés, dont 3 aides d'urgence, ainsi que 16 projets de coopération internationale (170 964 euros), 90 projets de solidarité internationale (dont 39 projets tandems solidaires), 26 missions de solidarité dans le cadre du dispositif Jeunes citoyens du monde (11 050 euros).

300 000 euros de crédits ont été votés en faveur de l'Ukraine, dont 200 000 euros d'aide d'urgence.

12 entreprises de la région impliquées lors de l'opération de rayonnement au Japon, 24 rendez-vous de démarchage avec des agences de voyage japonaises et 44 journalistes rencontrés lors de la conférence de presse tourisme animée par la présidente de Région.

Plus de 21 000 personnes ont été sensibilisées, dont 6 000 scolaires, à l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale pendant le festival des solidarités en Bourgogne-Franche-Comté, et 2 500 personnes ont assisté au spectacle (Ex)Ode.

AIDE EN FAVEUR DE L'UKRAINE

Lors de la commission permanente du 11 mars 2022, les élu-es régionales et régionaux ont voté une affectation de 300 000 euros en faveur de l'Ukraine. Cette affectation se décompose de la manière suivante :

- 150 000 euros d'abondement au fonds d'action extérieure des collectivités territoriales ;
- une aide d'urgence de 50 000 euros pour l'organisation humanitaire ACTED, qui conduit plusieurs actions en Ukraine et dans les pays voisins pour répondre aux besoins prioritaires des populations déplacées ;
- une enveloppe de 100 000 euros destinée à soutenir des actions d'accueil des réfugié-es et d'aide à la population ukrainienne mises en place par les régions partenaires européennes de la Bourgogne-Franche-Comté. La Région a acheté et convoyé 300 lits de camps et 300 sacs de couchage en Bohême-centrale, afin d'équiper des centres d'accueil temporaire mis en place dans les communes de la région. Elle a également soutenu la rénovation d'un orphelinat dans l'Oblast ukrainien d'Ivano-Frankivsk, région partenaire de la Voïvodie d'Opole.

La présidente de Région a également lancé un appel aux dons à destination des structures et entreprises du secteur médical de la région (CHU de Dijon et Besançon, URGO, entreprises du réseau BFCare). 130 palettes de matériels médicaux, de soin et d'hygiène, pour près de 100 000 euros de dons, ont été convoyées.



PARTENARIAT AVEC LA RHÉNANIE-PALATINAT

Pour célébrer le 60^{ème} anniversaire du partenariat avec la Rhénanie-Palatinat, plusieurs actions ont été menées, telles que l'accueil d'une délégation institutionnelle à Dijon le 10 juin ; la célébration des 30 ans de la maison de Rhénanie-Palatinat à Dijon (21) et un déplacement politique à Mayence (Allemagne) les 5 et 6 octobre, avec des séquences de travail au Landtag et à la maison de Bourgogne-Franche-Comté à Mayence. Tout au long de l'année, les acteurs et actrices de terrain se sont mobilisé-es, bénéficiant d'un soutien financier de la Région et du fonds citoyen franco-allemand. Enfin, un dialogue citoyen franco-allemand a été organisé par la maison de l'Europe, par la maison de Rhénanie-Palatinat et par la maison de Bourgogne-Franche-Comté à Mayence.

ÉCHANGES DANS LE CADRE DE L'ARC JURASSIEN

Les échanges ont repris dans le cadre de l'Arc jurassien, avec des réunions techniques et politiques, et plusieurs Conseils des territoires transfrontaliers (CTT). Une réunion des élu-es français-es et suisses de l'Arc jurassien a été organisée à Morteau (25) le 8 décembre, à laquelle ont participé 80 personnes.

SOUTIEN À LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE ET À L'ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ ET À LA SOLIDARITÉ

La Région a apporté son soutien à la solidarité internationale et à l'Éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (ECSI) en créant un règlement d'intervention conjoint avec l'Agence française de développement (AFD) pour soutenir les projets spécifiques d'ECSI. Elle s'est également engagée dans le programme Territoires volontaires de la plateforme France volontaires, favorisant l'accueil et l'envoi de jeunes à l'étranger pour des missions d'ECSI. Enfin, la Région a soutenu les collectifs locaux impliqués dans le festival des solidarités et a financé la tournée régionale du spectacle (Ex)Ode sur les migrations et l'interculturalité.

REPRISE DES ÉCHANGES POLITIQUES AVEC LA PROVINCE DU CAP OCCIDENTAL ET AVEC LA RÉGION DU MAULE

La Région a repris les échanges politiques avec la province sud-africaine du Cap occidental et avec la région chilienne du Maule. Elle a accueilli le premier président de la province du Cap occidental et des personnalités représentant l'agence de développement économique de la province. L'objectif était de discuter des futurs développements du partenariat et de la signature d'une convention renouvelée en 2023. Par ailleurs, une visioconférence a été organisée avec la gouverneure de la région du Maule, pour échanger sur les perspectives du partenariat et le renouvellement de la convention de coopération en 2023.

POURSUITE DES TRAVAUX DANS LE CADRE DE LA STRATÉGIE DE L'UNION EUROPÉENNE POUR LA RÉGION ALPINE ET ANIMATIONS DANS LE CADRE DU PROGRAMME INTERREG ESPACE ALPIN

La Région a participé aux différents travaux de la Stratégie de l'Union européenne pour la région alpine (SUERA) sous la présidence italienne en 2022. Elle a également poursuivi l'animation du volet jeunesse, avec notamment le renouvellement du conseil de la jeunesse et l'organisation du concours Pitch your project. Quatre projets ont été approuvés avec des partenaires de Bourgogne-Franche-Comté, dont un projet dans lequel la Région est directement partenaire (Support Eusalp), qui consiste à coordonner les activités jeunesse dans le cadre de la SUERA.



E. AGIR POUR FAVORISER LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

L'année 2022 a permis d'asseoir la dynamique participative engagée lors des deux premières éditions du festival des solutions écologiques. La troisième édition, qui a eu lieu du 24 septembre au 2 octobre, avait pour objectif de favoriser l'émergence d'initiatives locales et de financer les projets les plus intéressants. Dans cette perspective, une plateforme participative régionale a été mise en place. Les collectivités du territoire, les citoyennes et citoyens, les entreprises, les bénévoles d'associations mais aussi les établissements scolaires ont eu la possibilité de déposer des projets pour agir face aux défis climatiques et environnementaux, sur des sujets variés : agriculture, forêt, aménagement du territoire, bâtiment durable, biodiversité, environnement, économie circulaire, économie sociale et solidaire, énergies renouvelables, mobilités, usages du numérique par exemple. Une aide financière, allant de 500 à 22 000 euros, a été attribuée à chacun des projets sélectionnés afin de faciliter leur réalisation.

FAITS MARQUANTS

- Organisation du festival des solutions écologiques du 24 septembre au 2 octobre.
- Poursuite de l'expérimentation Villages du futur.
- Mise en place du projet Route des POTES (Pionniers ordinaires de la transition écologique).

LES PIONNIERS ORDINAIRES DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

En 2022, une vingtaine de POTES, plusieurs directions de la Région ainsi que l'équipe d'animation ont initié le projet de la Route des POTES qui vise à faire découvrir toute l'année les lieux et initiatives de transition écologique des POTES de Bourgogne-Franche-Comté. Pour ce faire, le groupe de travail s'est réuni à plusieurs reprises pour orienter les travaux et alimenter les réflexions. Après un appel à idées lancé en été, plus de 50 POTES ont proposé des étapes concrètes pour la Route des POTES, dont l'ouverture est prévue en juin 2023.

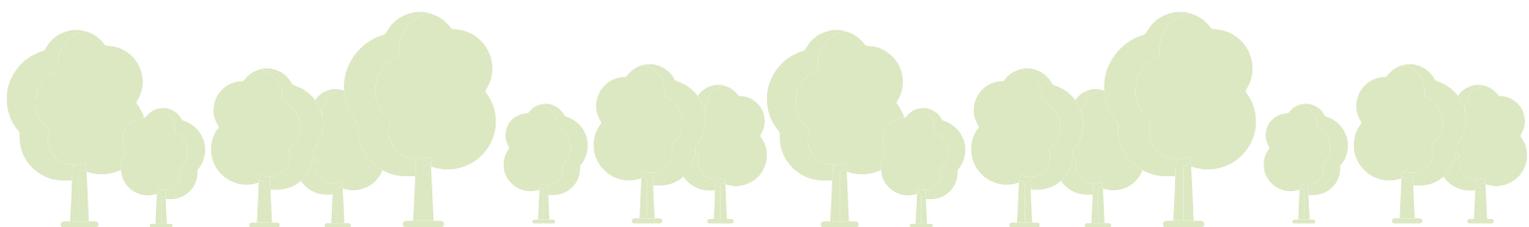
POURSUITE DE L'EXPÉRIMENTATION VILLAGES DU FUTUR

Lancée en 2021, la démarche expérimentale s'est poursuivie dans les 9 villages sélectionnés, qui ont été accompagnés par des équipes pluridisciplinaires (paysagistes, artistes, designers, etc.) pour se projeter dans le futur et tester de nouvelles modalités d'élaboration et de mise en œuvre de leurs projets impliquant la population. De nombreux chantiers participatifs et autres ateliers créatifs ont notamment rythmé l'année.

CHIFFRES CLÉS

Plus de **200 projets** ont été retenus au festival des solutions écologiques.

50 à 22 000 euros, c'est le montant des aides allouées par la Région aux différents projets sélectionnés dans le cadre du festival des solutions écologiques.



V. COMMUNIQUER POUR RENDRE NOS POLITIQUES PUBLIQUES LISIBLES ET ACCESSIBLES AUX USAGÈRES, USAGERS ET BÉNÉFICIAIRES

ELÉMENTS DE CONTEXTE

Depuis le dernier mandat, les travaux se poursuivent pour **structurer la communication externe de la Région, à travers l'élaboration d'une stratégie et des logiques de campagnes**. L'une des priorités est l'identification des politiques publiques régionales afin de faire connaître les dispositifs auprès des publics adéquats et d'accroître le nombre de bénéficiaires. A cette fin, la communication externe met en œuvre des campagnes différenciées selon les publics visés (communication informationnelle pour les bénéficiaires d'une part, institutionnelle et pédagogique pour le grand public d'autre part).

FAITS MARQUANTS

- Révision de la maquette du magazine *Ma région est là !* distribué dans toutes les boîtes aux lettres de la région.
- Création et diffusion d'une première méta campagne **Transitions**.
- Participation au **salon international de l'agriculture**.
- Mise en place du **festival des solutions écologiques**.
- Lancement d'une **nouvelle stratégie de communication** à travers le déploiement d'un plan de communication annuel autour des compétences de la collectivité.

MAGAZINE RÉGIONAL

Le magazine *Ma région est là !* a été distribué dans toutes les boîtes aux lettres de la région. La maquette du magazine ainsi que la charte éditoriale ont été entièrement revues pour présenter de manière didactique l'investissement de la collectivité sur le sujet des transitions.

MÉTA CAMPAGNE TRANSITIONS

Une campagne de grande envergure a été créée et diffusée sur des médias à très forte audience, comprenant notamment trois spots vidéo diffusés à la télévision et sur les réseaux sociaux.

SALON DE L'AGRICULTURE

Deux stands ont été créés, mis en place et animés lors du salon international de l'agriculture de Paris pour promouvoir les produits, les producteurs et productrices et les filières de la région.

CHIFFRES CLÉS

1,5 million d'exemplaires

imprimés du magazine régional.

101 spots de la méta campagne transitions ont été diffusés sur France TV ; 6,9 millions impressions en TV segmentée ont été comptabilisées sur France TV, TF1 et M6 ; 7,7 millions impressions sur Facebook, TikTok et Adyoulike ; 6,4 millions impressions délivrées en audio digital sur les plateformes de streaming, live audio et podcasts.

19 000 personnes ont visité la page dédiée à la campagne transitions *Nos gestes comptent*.

26 000 visites au festival des solutions.

3 000 demandes de journalistes ont été traitées par le service de relations presse.

MA RÉGION EST LÀ !

MAGAZINE DE LA RÉGION
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

AUTOMNE
2022



naturellement

DEMAIN

57

TRANSITIONS

VOTRE RÉGION
EN ACTION

P. 16 FORMATION

MÉTIERS DE LA TRANSITION



P. 17 LE CREPS

BÂTIMENT MODÈLE

RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ

VI. MOBILISER NOS RESSOURCES HUMAINES ET NOTRE EXPERTISE

A. UNE POLITIQUE DE RESSOURCES HUMAINES PERTINENTE POUR LE PERSONNEL ET LE SERVICE PUBLIC

ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

La fin de la gestion de la crise du coronavirus – qui a encore fortement mobilisé les équipes d'un point de vue prévention et recrutement de remplaçant-es – a croisé en 2022 l'émergence de la crise économique liée à l'inflation, dont les effets ont été nombreux sur le cadre de paie des personnels, que ce soit par des mesures règlementaires ou volontaires de la Région. Parallèlement, la direction des ressources humaines a piloté des dossiers structurants, tels que la préparation des élections professionnelles, moment clé du dialogue social, ou l'anticipation du transfert de nouvelles compétences en matière de fonds européens au 1^{er} janvier 2023. Ceux-ci s'ajoutent à la gestion des répercussions des crises sanitaires et économiques. Les services œuvrent de plus au quotidien pour assurer aux quelque 4 400 agent-es permanent-es et non-permanent-es de la Région le meilleur cadre de travail possible, alors qu'une étude relative à l'attractivité a débuté fin 2022 pour fidéliser et attirer de nouveaux talents.

FAITS MARQUANTS

- Organisation des premières élections professionnelles par voie électronique, le 8 décembre 2022.
- Organisation d'une journée d'accueil des personnels des lycées le 3 octobre 2022 (la première depuis le Covid).
- Progression de la valeur du point d'indice de 3,5 % le 1^{er} juillet 2022.
- Présentation en visioconférence de la nouvelle organisation régionale pour absorber le transfert de la compétence du Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER) au 1^{er} janvier 2023.

PRÉPARATION DU TRANSFERT FEADER ET NATURA 2000

La direction des ressources humaines a été mobilisée en 2022 pour préparer le transfert de compétences prévu au 1^{er} janvier 2023. A cette fin, une modification de l'organisation de l'administration régionale a été nécessaire. La création de 56 postes permanents et la mise en place de 12 contrats de projets ont fait l'objet d'une présentation en mai. L'affectation des personnels à leur poste a eu lieu en juin-juillet 2022, le recrutement sur les postes laissés vacants au second semestre et l'accueil des personnels transférés de l'État à la Région fin 2022. Tout a été mis en œuvre pour que la collectivité soit opérationnelle sur cette compétence dès début 2023.

CHIFFRES CLÉS

1,5 million d'euros consacré aux mesures en faveur du pouvoir d'achat.

119 créations de postes en 2022.

260 agent-es ont bénéficié du pack télétravail.

Un peu plus d'**1 million d'euros** de budget a été consacré à la politique du handicap prévue par la convention signée avec le Fonds d'intervention des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP) pour l'année 2022-2024, dont un tiers est financé par le fonds dédié et deux tiers par la Région.

MESURES EN FAVEUR DU POUVOIR D'ACHAT

Outre l'indemnité inflation prévue par décret et versée en février 2022, la Région a agi volontairement en faveur du pouvoir d'achat de son personnel. Elle a voté un Complément indemnitaire annuel (CIA) exceptionnel de 200 euros bruts pour les personnels de catégorie B et C, versé sur la paie de juillet. Elle a aussi pérennisé l'augmentation de 20 % du CIA prévue de manière exceptionnelle en 2021. Enfin, les montants des Indemnités de fonction de sujétion et d'expertise (IFSE - primes mensuelles) ont été indexés sur la valeur du point d'indice, c'est-à-dire qu'ils ont été augmentés de 3,5 % à compter du 1^{er} juillet 2022.

DÉPLOIEMENT DE LA DÉMARCHE ADÉQUATION MISSIONS-MOYENS

En janvier 2022, l'assemblée plénière a adopté la troisième démarche Adéquation missions-moyens (AMM3). 71 postes permanents ont été créés, dont 10 par redéploiement, et 12 contrats de projets. Après le recensement des besoins, le conseil dans l'arbitrage et la formalisation des rapports, cette décision a été mise en œuvre, mais certaines procédures ont été suspendues à l'automne 2022 compte tenu du contexte budgétaire contraint.

PACK TÉLÉTRAVAIL

Afin de prévenir les risques liés au télétravail, notamment de pallier l'inadaptation du matériel de télétravail à domicile, la Région a mis en place un pack télétravail le 1^{er} mars 2022 pour permettre au personnel du siège télétravaillant d'acquérir un fauteuil ergonomique et/ou un écran avec câble HDMI (matériels neufs ou reconditionnés). L'aide apportée par la collectivité s'élève au maximum à 200 euros, sur présentation d'une facture nominative.



FORMATION SUR LA LAÏCITÉ

Rendues obligatoires par la loi, les formations laïcité ont été organisées au sein de la collectivité. L'ensemble du personnel des services administratifs ont ainsi suivi une formation d'une journée sur la sensibilisation aux valeurs de la République et à la laïcité. Ces formations se poursuivent en 2023 auprès du personnel des lycées.



L'ENGAGEMENT DE LA RÉGION EN FAVEUR DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Dématérialisation de la procédure avancement de grade / promotion interne 2022

La Région a installé une application informatique pour remplacer les formulaires papier des rapports d'avancement et gagner en efficacité et en sécurisation dans le traitement de la procédure. Cette dématérialisation a aussi eu un impact écologique puisque près de 2 465 personnes sont concernées par 4 171 propositions d'avancement ou de promotion interne.



B. UNE GESTION FINANCIÈRE ADAPTÉE

ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

L'année 2022 a été marquée par les modifications du contexte international, découlant de la guerre en Ukraine. Celles-ci ont conduit à une inflation généralisée, une forte hausse des prix de l'énergie et des taux d'intérêt. Ces nouveaux risques ont affecté le processus de pilotage budgétaire mené tout au long de l'année ainsi que la préparation du budget primitif 2023. Dans ce contexte particulièrement contraint et incertain, les services de la Région ont mené des travaux réguliers d'analyse et de projection, afin d'éclairer les décisions et de contribuer à la préservation des équilibres financiers.

FAITS MARQUANTS

- **Élaboration du budget primitif 2023**, d'un montant de 1,967 milliard d'euros, en augmentation de 6 % par rapport à 2022.
- **Exécution comptable du budget 2022**, dans un cadre sécurisé et partenarial (réseau financier interne, services de la paierie régionale).
- **Réalisation des emprunts**, pour un montant de 276 millions d'euros, avec une diversification des financements et la recherche d'optimisation, malgré un contexte de taux bouleversé.
- **Maintien de la note financière Aa3 de la Région** dans le cadre de la revue effectuée par l'agence Moody's, traduisant une situation financière solide.
- **Pilotage des grands projets d'évolution financière et comptable** (Convention de services comptables et financiers - CSCF -, projet AiR - aides régionales, dématérialisation du service fait, etc.).

PRÉPARATION DES ÉTAPES BUDGÉTAIRES

Les différentes étapes budgétaires en 2022 se sont inscrites dans un contexte fortement contraint, marqué par les incertitudes liées à l'inflation (hausse des coûts de l'énergie et des taux d'intérêt). Le cycle budgétaire est revenu à un rythme habituel, avec l'adoption du compte administratif, de la décision modificative n°1 fin juin 2022 et de la décision modification n°2 en octobre.

DETTE ET EMPRUNTS

La direction des finances a poursuivi la stratégie de gestion active de la dette et de la trésorerie en 2022, combinant des enjeux de sécurisation et de diversification des financements dans un contexte de forte progression des taux d'intérêt. Le volume d'emprunt mobilisé par la Région au titre de l'exercice 2022 a atteint un niveau particulièrement élevé de 276 millions d'euros, répartis entre le recours aux financements obligataires directement sur les marchés financiers, le partenariat avec des prêteurs institutionnels comme la Banque européenne d'investissement (BEI) et la Banque des Territoires, et les contrats souscrits auprès des principaux établissements bancaires. La stratégie de rééquilibrage progressif de la structure de la dette orientée vers davantage de taux fixe s'est poursuivie. L'encours au 31 décembre 2022 est constitué à 58% de taux fixes et à 42 % d'index variables. La gestion de la trésorerie à court terme a, en outre, été adaptée au changement de contexte et d'évolution des taux d'intérêt.

CHIFFRES CLÉS

1,9 milliard d'euros de budget primitif en 2023.

97 % de taux de réalisation des dépenses de fonctionnement et 92 % de taux de réalisation des dépenses d'investissement.

18 jours de délai global de paiement (30 jours maximum autorisés) pour un volume de 49 426 mandats de paiement en 2022.

35 audits d'opération en matière de fonds européens (soit 55 entités juridiques contrôlées).

PROJETS DE SYSTÈMES D'INFORMATION

En 2022, plusieurs projets de systèmes d'information ont été menés à bien :

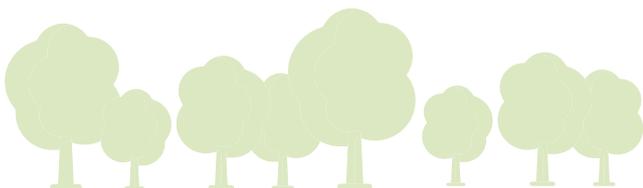
- Le projet AiR a permis le renouvellement du portail de gestion des aides grâce à l'adoption du progiciel LT-SUB 2022 de l'entreprise spécialisée en informatique ATEXO et à la mise en place de comités de pilotage, de projets, d'ateliers fonctionnels, de phases de tests et de recettage.
- Le projet de dématérialisation du service fait a été déployé dans plusieurs directions de la collectivité. Ce projet inclut un double niveau de visa (constatation et certification).
- Le progiciel financier Grand Angle a été mis à jour avec l'installation d'une version majeure (360P3) en mars 2022. Cette actualisation a eu un impact sur les principales transactions liées à l'exécution budgétaire. Plus de 200 utilisateurs et utilisatrices ont suivi des sessions de formation à cette nouvelle version.

QUALITÉ COMPTABLE

Les services ont poursuivi les travaux de formalisation des procédures comptables et financières et leur mise à disposition à l'ensemble du personnel de la collectivité sur l'intranet. Le guide de l'exécution a fait l'objet d'une mise à jour. Les actions de la CSCF, visant à améliorer la qualité comptable de la collectivité, ont été redéfinies en lien avec le payeur et la Direction régionale des finances publiques (DRFIP), en vue du renouvellement de la CSCF au 1^{er} janvier 2023. Le projet de passage à l'instruction comptable M57 a démarré par l'expertise des impacts sur les process budgétaires, comptables et financiers.

AUDITS

Malgré les difficultés rencontrées lors de plusieurs audits, la campagne d'audit a été réalisée dans les délais fixés par la commission européenne. Les taux d'erreurs totales résiduelles sont faibles (inférieurs à 2 %). L'autorité d'audit a émis un avis sans réserve et les rapports annuels de contrôle ont pu être envoyés le 15 février 2023. La cellule audit a dû également répondre à deux audits de la commission européenne et de la cour des comptes européenne.





L'ENGAGEMENT DE LA RÉGION EN FAVEUR DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Expérimentation de budget vert

En réponse aux enjeux d'évaluation environnementale et de déploiement progressif d'une démarche de budget vert, un outil d'analyse a été déployé dans le cadre de la préparation du budget 2023. Articulée autour de cinq critères (trois critères environnementaux liés au climat, à la biodiversité, à l'économie circulaire et deux critères sociaux liés à la lutte contre les précarités, au développement des liens sociaux et à la lutte contre les inégalités), cette évaluation verte a concerné les programmes budgétaires dont les propositions de dépenses 2023 étaient supérieures à 1 million d'euros (investissement et fonctionnement confondus).

Emprunts verts

La Région a contracté deux contrats Prêt au secteur public local (PSPL) – Édu Prêt d'un montant total de 23 millions d'euros auprès de la Banque des Territoires, le 30 août 2022. Ces contrats sont destinés au financement des investissements de rénovation énergétique de sept lycées. En novembre 2022, la Région a également souscrit à deux contrats de prêts verts à taux fixe d'un montant total de 20 millions d'euros auprès de La Banque Postale. Ces contrats ont été entièrement mobilisés durant l'exercice 2022.

Adaptation de la stratégie financière de la Région

Face au contexte national et international très contraint et aux impacts liés à l'inflation, la collectivité a dû adapter sa stratégie financière et a réalisé, au cours de l'année, des travaux réguliers d'analyse et de projection. Elle a opté pour une pause de l'investissement pour 2023, dans l'attente de données plus fiables pour déterminer sa capacité pluriannuelle à investir. La méthode et les outils de préparation budgétaire ont été adaptés à ce contexte. C'est néanmoins un budget de près de 2 milliards d'euros qui a été voté au mois de janvier 2023, avec un niveau d'investissement qui reste très élevé en crédits de paiement (657 millions d'euros). La section de fonctionnement est, quant à elle, fortement impactée par les dépenses liées à l'inflation (hausse des coûts de l'énergie, des matières premières, des taux d'intérêt, des dépenses de personnel), ce qui implique une maîtrise des autres dépenses. La préparation budgétaire a également intégré les premiers travaux réalisés au titre de la démarche de budget vert.



C. LA MODERNISATION CONTINUE DES SERVICES RÉGIONAUX

MODERNISATION DE L'ACTION PUBLIQUE

ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

La collectivité a poursuivi ses actions d'accompagnement en faveur de la transformation des postures et pratiques professionnelles et managériales. La délégation à la modernisation de l'action publique agit dans les domaines suivants : l'accompagnement managérial, l'amélioration continue du fonctionnement de l'administration, la conduite de projets, la coopération et la communication au sein des équipes, la qualité de service à l'utilisateur et l'utilisateur, l'innovation, la communication interne et managériale, l'égalité et la diversité.

En 2022, elle a poursuivi son action en matière :

- d'**accompagnement des directions**, en réalisant 39 missions à la demande des directions ;
- de **formation et la sensibilisation** via l'animation régulière des réseaux de correspondantes et correspondants à enjeu collectif (facilitation, modernisation, communication interne) et des actions proposées aux managers, par exemple ;
- d'**expérimentation dans le domaine du management** et de la mise en œuvre des politiques publiques ;
- de **communication interne**, à travers la poursuite et l'amélioration des webinaires réguliers « 70' avec le délégué », le déploiement du magazine interne ou encore l'animation des instances managériales.

FAITS MARQUANTS

- **Déclinaison du projet d'administration** dans les projets de direction.
- **Organisation du Mois de l'innovation publique partenarial** (Région, Centre national de la fonction publique territoriale - CNFPT, services de l'Etat).
- **Lancement de Com'Nous**, le magazine interne de la collectivité : tirage à 4 700 exemplaires.
- **Conception d'un baromètre social** pour les services administratifs.
- **Conception d'un intranet destiné aux élu-es** de la Région.
- Mise en œuvre de **deux expérimentations managériales** : Communication coopérative et Adaptons le travail au cerveau.

DÉCLINAISON DU PROJET D'ADMINISTRATION DANS LES PROJETS DE DIRECTION

Le projet d'administration fixe, pour 2022-2027, 21 objectifs de progrès ambitieux pour accompagner l'amélioration du fonctionnement des services administratifs, des postures et pratiques professionnelles. En 2022, les directions ont décliné les objectifs du projet d'administration en actions opérationnelles, inscrites dans leurs projets de direction. Cette déclinaison sera suivie chaque année afin d'assurer dans la durée le déploiement des objectifs du projet d'administration.

EXPÉRIMENTATIONS AVEC L'ENCADREMENT

Pour faire évoluer les pratiques managériales, des expérimentations ont été réalisées avec les managers volontaires, à l'instar :

- du **management visuel** ;

- de la **boussole managériale**, dispositif, fondé sur un référentiel de pratiques managériales reliées aux 6 valeurs de la collectivité, permettant à chaque manager de recueillir la perception de ses collègues sur ses pratiques, à l'aide d'un questionnaire anonyme. L'expérimentation a été menée avec 24 managers ;

- de la **Communication coopérative** (Comcoop), démarche centrée sur le développement de la communication interpersonnelle et de la coopération au sein d'une équipe. Elle a débuté fin 2022 avec une direction ;

- de la démarche **Adaptons le travail au cerveau**, menée avec trois services et une direction. Elle vise à améliorer les modes de travail individuels et collectifs, ainsi qu'à créer des environnements de travail favorisant l'engagement, permettant de réduire le stress, la fatigue et la surcharge mentale. Cette opération s'appuie sur l'apport des neurosciences ;

- du **co-développement**, une méthode d'intelligence collective qui permet d'apprendre ensemble en partageant des situations vécues.

CHIFFRES CLÉS

Plus de 400 participantes et participants au Mois de l'innovation publique (de collectivités et de l'Etat) à 19 événements.

39 missions d'accompagnement réalisées à la demande des directions.

28 facilitateurs et facilitatrices au laboratoire d'innovation et de coopération.

8 webinaires mensuels d'échange entre le directeur général des services et le personnel des services administratifs (« 70' avec le délégué ») : 300 personnes participantes, en moyenne, par réunion ; 130 visites, en moyenne par webinaire pour la rediffusion.

24 nouvelles boussoles managériales réalisées par des managers.

LES ACTIVITÉS DU RÉSEAU DES PIONNIÈRES ET PIONNIERS DE L'INNOVATION PUBLIQUE EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

En novembre 2021, les services de l'Etat ont rejoint l'entente partenariale aux côtés de la Région et du CNFPT, au service du développement de nouvelles pratiques professionnelles. En 2022, 12 formations ouvertes au personnel ainsi que la deuxième édition des brigades de l'innovation publique en Bourgogne-Franche-Comté ont été organisées (accompagnement de projets par des agentes et agents formés aux méthodes d'intelligence collective).

DES INDICATEURS DE PILOTAGE D'ACTIVITÉ POUR LA GESTION DES AIDES RÉGIONALES

La Région a mené un chantier en interne pour identifier, à chaque étape du processus de gestion des aides, des indicateurs de délai, volume et qualité. Le projet a pour objectif de faciliter le travail du personnel, d'aider à la prise de décision et d'identifier les points d'amélioration du processus grâce à des éléments d'analyse objectifs. Il est lié à la démarche Service public + sur la qualité du service rendu à l'utilisateur et à l'utilisatrice et au déploiement de la nouvelle plateforme des aides régionales, AiR.

LA CONSTRUCTION DU BAROMÈTRE SOCIAL POUR LES SERVICES ADMINISTRATIFS

Un baromètre social a été construit, en vue d'un lancement en 2023. Objectifs : sonder le climat social au sein de la collectivité, développer l'écoute et la prise en compte des attentes du personnel, connaître les perceptions sur différents sujets (comme l'environnement et le rythme de travail, les relations humaines, le management, la communication interne, l'égalité professionnelle, etc.), construire, mettre en œuvre et évaluer, dans la durée, des plans d'action.

LA POURSUITE DE LA COMMUNICATION MANAGÉRIALE

Près de vingt rendez-vous ont permis de réunir les managers des services administratifs avec pour objectifs de les informer, de recueillir leurs avis et leurs contributions, d'enrichir leur réflexion sur le management, de renforcer le collectif et l'interconnaissance (11 comités des managers, 7 comités pour tout l'encadrement, 1 séminaire annuel).



L'ENGAGEMENT DE LA RÉGION EN FAVEUR DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Accompagnement de la démarche Plan de sobriété énergétique (PSE) pour les services administratifs

Dans sa phase de conception, la démarche PSE a fait l'objet de deux ateliers avec le personnel pour réfléchir aux façons de regrouper le personnel dans les bâtiments ouverts le vendredi et à certaines périodes (vacances et ponts). Un logo PSE et des supports de communication destinés à faciliter l'accueil lors des périodes de regroupement ont de plus été créés.

Animation d'un défi sur les écocostes

Les services de la Région ont animé un défi sur les écocostes, afin d'imaginer un événement qui permettrait de s'informer, faire évoluer les habitudes et d'adopter des pratiques plus vertueuses en matière de consommation énergétique et d'eau, d'usages numériques, de gestion des déchets et de lutte contre le gaspillage alimentaire.



ÉVALUATION ET PERFORMANCE

ELÉMENTS DE CONTEXTE

Dans le domaine de l'évaluation et de la mesure de la performance, la collectivité a défini ses objectifs principaux. **Pour le pilotage et le contrôle de gestion, elle souhaite développer un tableau de bord régional**, incluant un volet de suivi du plan d'accélération de l'investissement régional. Elle prévoit également de dresser le bilan de la déclinaison opérationnelle 2022 du plan de mandat et de préparer la déclinaison opérationnelle 2023, de contrôler les satellites de la Région et d'effectuer des contrôles de coût. **Par ailleurs, la collectivité a poursuivi l'évaluation des politiques régionales et a mis en place des dispositifs de suivi.** Elle entend ensuite communiquer les résultats des évaluations. **L'objectif est également de sensibiliser le personnel à la culture de l'évaluation.**

FAITS MARQUANTS

- Rédaction du bilan de la déclinaison opérationnelle 2022 du plan de mandat et rédaction de la déclinaison opérationnelle 2023.
- Installation du Comité de suivi de l'évaluation et de la redevabilité (CoSER), le 21 mars 2022.
- Présentation en assemblée plénière des résultats des évaluations (assemblée plénière du 15 décembre).

CONTRÔLE DE GESTION EXTERNE

Fondé sur quelques ratios, le contrôle des organismes subventionnés permet de déterminer le niveau de risque financier global pour chaque structure (très risqué, risqué, satisfaisant ou très favorable). Les analyses sont communiquées aux directions concernées pour le suivi des structures. A ce titre, 286 contrôles simplifiés ont été effectués en 2022 sur 427 structures de droit privé ayant perçu en 2021 plus de 75 000 euros de subventions.

Concernant le contrôle des autres satellites, la Région a effectué une analyse détaillée des comptes de 17 Sociétés d'économie mixte (SEM) ou Sociétés publiques locales (SPL). La direction évaluation et performance est partie prenante dans le contrôle analogue de deux SPL (l'Agence économique régionale - AER - et la Maison de Bourgogne-Franche-Comté à Mayence) et a également réalisé une analyse détaillée des comptes des cinq régies régionales (ARDEA, BFC énergie, Fonds régional d'art contemporain, Cité de la voix et Maison de l'Europe).

CHIFFRES CLÉS

17 sociétés d'économie mixte et sociétés publiques locales analysées.

286 analyses simplifiées effectuées.

10 évaluations réalisées.

Une dizaine de publications sur l'intranet.

CONTRÔLE DE GESTION INTERNE

Les services ont poursuivi le travail de calcul des coûts d'administration, comprenant les coûts en ressources humaines, des bâtiments et les dépenses de fonctionnement diverses.

PILOTAGE

En 2022, les services de la Région ont enrichi le tableau de bord mensuel avec les données de nouvelles directions. Deux autres tableaux de bord ont été publiés : l'un pour le suivi des mesures d'urgence mises en place depuis 2020, et l'autre pour les mesures du Plan d'accélération de l'investissement régional (PAIR). Les services ont également travaillé sur la rédaction du bilan de la déclinaison opérationnelle 2022 du plan de mandat et sur l'élaboration de la déclinaison opérationnelle 2023.

ÉVALUATION

En 2022, dix évaluations ont été finalisées portant sur des sujets tels que la structuration du mouvement sportif, les tarifications des Transports express régionaux (TER) et routières, les énergies renouvelables et Effilogis, la politique de l'eau, les espaces nouveaux et Villages innovants, le Plan innovation, le Dispositif de formation linguistique, Pacte régional pour l'investissement dans les compétences et l'éco-conditionnalité des aides aux bâtiments.

SUIVI DES RECOMMANDATIONS ET DIFFUSION DE LA CULTURE DE L'ÉVALUATION

Les résultats des évaluations ont été présentés en assemblée plénière et les synthèses publiées sur l'intranet.



L'ENGAGEMENT DE LA RÉGION EN FAVEUR DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Pilotage de la feuille de route de la transition énergétique

En lien avec le réseau des correspondantes et correspondants transition énergétique de la collectivité, les services ont débuté la mise en place d'indicateurs de suivi de la feuille de route de la transition énergétique. Ce travail, amorcé en 2022, sera poursuivi en 2023.

Quatre évaluations dans le secteur de la transition énergétique

Le dispositif Effilogis, les actions menées en matière d'énergies renouvelables, de politique de l'eau et d'éco-conditionnalité des aides aux bâtiments ont fait l'objet d'une évaluation par les services de la Région.

MOYENS GÉNÉRAUX

ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

L'année 2022 a été marquée par la sortie de la crise sanitaire liée à la Covid-19 et par deux dernières opérations de distribution d'équipements sanitaires pour l'ensemble du personnel de la collectivité. Par ailleurs, les services de la Région ont déployé, dès le début de l'année, des actions pour répondre à la troisième démarche Adéquation missions-moyen (AMM3). **L'année a également dû faire face à la crise énergétique, liée entre autres à la guerre en Ukraine. Les équipes se sont mobilisées pour l'envoi de matériels en Ukraine**, aux côtés des Centres hospitaliers universitaires (CHU) de Dijon et de Besançon. Les opérations de travaux sur les bâtiments administratifs, rendues difficiles dans ce contexte économique et international bouleversé, ont été malgré tout poursuivies. **Par ailleurs, un plan de sobriété énergétique a été mis en place au sein de la collectivité pour répondre aux enjeux de sobriété.** Dans le cadre du plan de délestage national, les services ont réalisé un état des lieux sur les installations techniques des bâtiments administratifs afin d'élaborer des mesures permettant de limiter les impacts en cas de coupure d'électricité. En cohérence avec les politiques publiques conduites par la collectivité, les pratiques durables ont été appliquées, dans un contexte financier contraint et maîtrisé.

FAITS MARQUANTS

- **Évolution du périmètre de gestion patrimoniale** : en 2022, la rationalisation du patrimoine immobilier s'est poursuivie. Des cessions (finalisation de la vente du domaine de Pontigny à la fondation Schneider) et des acquisitions (bâtiment des archives à Besançon, par exemple) sont en cours, tandis que des bâtiments ont été transférés.
- **Poursuite de la mise en place des antennes régionales** : après Lons-le-Saunier (39), Auxerre (89), Vesoul (70) et Nevers (58), l'antenne de Mâcon (71) a été ouverte mi 2022.
- **Regroupement des locaux administratifs de Besançon sur le site de Viotte** : les travaux du site de Viotte ont débuté en 2019 et la livraison prévue initialement en juillet 2021, puis fin 2022 est à nouveau retardée. A ce jour, les opérations de livraison du bâtiment devraient se dérouler en juillet 2023.
- **Actions de coordination logistique pour acheminer de l'aide à l'Ukraine** : à la suite de l'appel aux dons lancé par la présidente de Région, 114 palettes de matériel médical, de produits d'hygiène et de santé ont été collectées, grâce à la générosité des CHU de Dijon et de Besançon ainsi que des entreprises membres du réseau BFCare (Urigo, JuvaSanté, Oncodesign). En lien avec l'association ACTED, les services de la Région ont organisé le traitement des expéditions (conditionnement, inventaire, organisation des transports).

RESTAURATION DU CHÂTEAU DE CHÂTEAUNEUF

Les travaux programmés répondent aux objectifs de la Région sur le site du château de Châteauneuf (21), à savoir la sécurisation des personnes et des biens, la mise en accessibilité du site et l'extension du domaine visitable. L'opération est en cours et la construction du nouvel accueil a débuté en mai 2022.

ACQUISITION DE QUATRE ÉTAGES AU SEIN DE LA TOUR ELITHIS À DIJON

En 2022, le 6^{ème} étage de la tour Elithis, à Dijon (21), a été acquis par la Région, et les étages 7, 8 et 9 ont été promis à la vente pour une surface supplémentaire de 1 825 m² (en plus des parkings). La somme à engager s'élève à un peu plus de 5,3 millions d'euros.

ACQUISITION DE SURFACES SUPPLÉMENTAIRES DANS LE BÂTIMENT VIOTTE ET DE PARKINGS À BESANÇON

La Région a acheté le premier étage du bâtiment Viotte à Besançon (25), une surface supplémentaire au rez-de-chaussée ainsi que des parkings pour un montant global d'un peu plus de 4,6 millions d'euros.

VENTE DU DOMAINE DE PONTIGNY

Le domaine de Pontigny (89) a été cédé à la fondation Schneider pour 1,8 million d'euros. La signature de l'acte a eu lieu en décembre 2022.

ORGANISATION MATÉRIELLE DE L'ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE DÉLOCALISÉE À CHALON-SUR-SAÔNE

L'organisation matérielle et technique de l'assemblée plénière a été mise en place en collaboration avec les services techniques de la ville de Chalon-sur-Saône (71), dans les locaux du Colisée. La gestion des systèmes audio et vidéo pour la diffusion en direct, ainsi que l'organisation du repas ont été assurées par les services de la Région.



CHIFFRES CLÉS

7 réunions d'assemblée plénière ont été organisées, dont une délocalisée à Chalon-sur-Saône (71).

1 247 demandes d'intervention technique de maintenance courante et 1 072 demandes de bons de travaux pour la maintenance des bâtiments.

5 transports lourds,

représentant plus de 17 tonnes de matériels, ont été organisés au bénéfice des populations ukrainiennes en Ukraine, en Pologne et en Moldavie.



L'ENGAGEMENT DE LA RÉGION EN FAVEUR DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Production d'énergies renouvelables par générateurs photovoltaïques sur deux bâtiments administratifs de la Région à Dijon

Les travaux de réfection de l'isolation en toiture du 17, boulevard de la Trémouille à Dijon (21) ont été réalisés pour améliorer la performance énergétique. Ils constituent un préalable à la pose de panneaux photovoltaïques. Ces derniers ont été livrés en 2022, pour une pose prévue début 2023.

Amélioration de la performance énergétique des bâtiments

Le changement des ventilo-convecteurs au siège de la Région, à Dijon (21), les travaux de réfection de la toiture sur le site de Castan à Besançon (25) et les travaux de rénovation au sein des nouveaux locaux de l'antenne de Mâcon (71) ont permis d'améliorer les niveaux de performances énergétique et thermique des bâtiments.

Un parc automobile plus durable

En 2022, la Région a acquis 12 véhicules thermiques et 5 véhicules électriques, tandis que 17 véhicules parmi les plus anciens ont été cédés : 14 ont été donnés à des garages solidaires ou à des missions locales de la région et deux ont été vendus via le site webencheres. Dans le cadre du développement des déplacements doux, la Région a installé 10 bornes de recharge électrique pour la flotte automobile et des abris vélos, respectivement sur les sites de Castan et de Viotte à Besançon (25).

SYSTÈMES D'INFORMATION

ELÉMENTS DE CONTEXTE

En 2022, sur les quatre chantiers majeurs en matière de systèmes d'information, trois ont été finalisés : **la définition d'un Schéma directeur des systèmes d'information (SDSI), d'une Politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) et l'harmonisation des postes de travail**. Le quatrième - l'harmonisation de l'architecture technique centrale des salles de serveurs - a connu des avancées significatives et devrait être finalisé en 2023. Des projets métiers structurants ont également progressé, tels que le nouveau système d'information pour le Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER), EuroPac, et l'évolution de la gestion des aides régionales vers le nouveau progiciel AiR. **Des améliorations ont également été apportées aux infrastructures techniques centrales**, notamment la bascule de la liaison Dijon-Besançon sur les liens du Groupe fermé d'utilisateurs (GFU) et la finalisation de l'outil de supervision. Enfin, l'environnement de travail et les salles de réunion ont évolué pour s'adapter aux visioconférences hybrides et à la mobilité.

FAITS MARQUANTS

- Définition d'un **Schéma directeur des systèmes d'information 2023-2025**.
- **Adoption d'une Politique de sécurité des systèmes d'information** et de chartes relatives à l'usage des moyens informatiques et de communication.
- **Finalisation de l'harmonisation des postes de travail** du personnel des services administratifs.
- **Mise en place de la commission d'homologation de sécurité des systèmes d'information de la Région** et homologation RGS (Règlement général de sécurité) d'un an pour le système EuroPAC.
- **Équipement des salles de réunion en visioconférence Teams** pour répondre au recours accru aux réunions en format hybride, et à la mobilité du personnel dans le cadre de **l'expérimentation du plan de sobriété énergétique**.

SCHEMA DIRECTEUR DES SYSTEMES D'INFORMATION

Les travaux d'élaboration d'un Schéma directeur des systèmes d'information ont été conduits en 2022. Document structurant, le SDSI a pour objectif de planifier dans le temps et financièrement les axes de développement des systèmes d'information pour les trois prochaines années (2023-2025). Il constitue la feuille de route en matière de développement du numérique interne, et nécessitera une actualisation annuelle.

POLITIQUE DE SECURITE DES SYSTEMES D'INFORMATION

Une Politique de sécurité des systèmes d'information ainsi que plusieurs règlements et chartes ont été adoptés : un règlement intérieur sur l'utilisation des moyens informatiques et de communication, une charte des administrateurs et administratrices, une charte des administrateurs et administratrices informatiques des établissements publics locaux d'enseignement et une charte d'utilisation du wifi public.

CHIFFRES CLÉS

93 projets sont inscrits dans le SDSI, dont 44 en cours.

3 600 licences Office 365 mode web ont été distribuées aux personnels des lycées.

31 salles de réunion ont été équipées d'un système de visioconférence de salle Teams.

200 agentes et agents du siège ont vu leur téléphonie fixe dématérialisée (recours au logiciel Rainbow à 100%).

450 serveurs et un volume de données de 500 téraoctets ont été déployés en support de l'infrastructure régionale.

MISE EN PLACE DE LA COMMISSION D'HOMOLOGATION DE SECURITE DE LA REGION

Les services numériques qui impliquent des échanges avec le public ou entre autorités administratives nécessitent une homologation de sécurité, telle que l'a définie l'ordonnance n°2005-1516 du 8 décembre 2005, créant le référentiel général de sécurité. Le cadre d'homologation a été mis en place à la Région, et la première réunion du comité d'homologation s'est tenue le 3 novembre 2022, permettant l'homologation RGS d'un an pour le système d'information pour le FEADER, EuroPAC.

EXPLOR'ACTION

Un portail dédié aux lycées et à la communauté éducative a été ouvert pour faciliter l'accès à des informations sur les métiers et les formations. L'approche UX/Design a été adoptée pour placer l'utilisateur et l'utilisatrice au centre du processus de création de l'application.

MIGRATION GRAND ANGLE 360

Les services ont déployé la version modernisée de l'outil de gestion financière Grand Angle 360. Cette nouvelle version dispose d'une architecture technique aux derniers standards et a permis une refonte de l'interopérabilité avec le système d'information régional, pour une meilleure performance opérationnelle et la résorption de la dette technique.



L'ENGAGEMENT DE LA RÉGION EN FAVEUR DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Accompagnement du personnel de la Région aux évolutions technologiques

Jusqu'au 31 décembre 2022, 200 agentes et agents ont bénéficié d'une harmonisation de leur configuration de poste de travail, comprenant les écrans et les stations d'accueil. De plus, la téléphonie fixe a été dématérialisée à l'aide de la plateforme de communication Rainbow.

Visioconférences mode hybride

À la suite du déploiement d'Office 365 et en raison de l'utilisation importante de Microsoft Teams sur les postes de travail, 31 salles de réunion de Dijon (21), de Besançon (25) et des unités territoriales ont été dotées d'équipements unifiés et simples d'usage, facilitant les visioconférences hybrides.

APPLICATION AG/PI

Environ 2 500 rapports d'avancement pour les personnels du siège et des lycées ont été dématérialisés grâce à l'application AG/PI. Cette initiative permet à la direction des ressources humaines de gagner un temps considérable, aucune ressaisie n'étant nécessaire, réduisant ainsi le risque d'erreur. De plus, l'usage de l'application AG/PI implique la fin du recours aux notices papier.



COURRIER-ASSEMBLÉES

ELÉMENTS DE CONTEXTE

En 2022, la **sécurisation des procédures ainsi que l'adaptation aux évolutions réglementaires et aux décisions** liées à la nouvelle mandature ont été prioritaires. Dans ce contexte, l'action des services s'est structurée autour des objectifs suivants :

- dans le cadre de l'élaboration d'un Schéma directeur des systèmes d'information, **réalisation d'un diagnostic des applications métier et identification des besoins et évolutions nécessaires** pour assurer la réalisation des missions et sécuriser leur mise en œuvre ;
- la **sécurisation des procédures** et de la mise en œuvre des évolutions législatives et réglementaires afin de garantir la pérennité du bon fonctionnement.

FAITS MARQUANTS

- **Modification des modalités de publication des délibérations et des arrêtés dans un délai très court**, en raison de l'évolution majeure du cadre législatif et réglementaire relatif aux règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par la collectivité. La date de publication figure dorénavant sur chacun des actes de la collectivité conformément à la loi et ceux-ci sont facilement accessibles sur le site internet de la Région.
- **Organisation de la session relative à l'examen des orientations budgétaires pour 2023 dans les salons du Colisée de Chalon-sur-Saône (71)** le 15 décembre 2022, conformément à l'engagement pris en début de mandature de délocaliser une fois par an une assemblée plénière dans une autre ville que Dijon (21).
- **Envoi de nombreux colis à destination des lycées et des centres d'information et d'orientation** (gel hydroalcoolique, flyers et documents d'information sur les métiers).
- **Adaptation des outils métiers et des méthodes de travail du service documentation**, afin d'améliorer ses capacités de veille et de repérage de l'information stratégique, à la fois dans la presse mais également sur internet et les réseaux sociaux. L'offre de ressources numériques a été également confortée.

CHIFFRES CLÉS

16 335 articles ont été sélectionnés par la documentation et mis à disposition des services de la collectivité.

Plus de 1 000 colis, soit au total 5 485 tonnes, ont été préparés et affranchis à destination des lycées et/ou des centres d'information et d'orientation.

1 293 délibérations ont été adoptées par les assemblées plénières et commissions permanentes.

PARTICIPATION AU DÉPLOIEMENT D'UN INTRANET ÉLUS

Les services ont participé aux ateliers de conception de l'intranet élu-es. Cet intranet leur permettra d'accéder à la revue de presse de la collectivité et de disposer de diverses informations émanant des directions liées au projet. Les élu-es pourront y trouver les éléments concernant les réunions et le fonctionnement de la Région, les informations relatives aux lycées afin de préparer les conseils d'administration, le répertoire des désignations dans les organismes extérieurs, des renseignements sur le statut de l'élu-e entre autres. Le lancement et la présentation de cet intranet est programmé pour l'été 2023.

FONCTIONNEMENT DE L'ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE ET SÉCURISATION DES ACTES

Une première mise à jour du règlement intérieur a été élaborée en 2022 pour être proposée à l'assemblée plénière de janvier 2023. L'objectif était de permettre les réunions en visioconférence et d'intégrer les nouvelles mesures relatives à la publication ainsi qu'à l'entrée en vigueur des actes après l'évolution du

cadre législatif. Les ordonnances applicables pendant la pandémie sont en effet caduques et le recours aux visioconférences n'est possible que si le règlement intérieur de la collectivité le prévoit. Les services ont également travaillé à l'élaboration d'un guide sur le conflit d'intérêts à destination des élu-es et du personnel.

ÉVOLUTION DES OUTILS MÉTIERS

Pour offrir un meilleur service et des prestations adaptées aux besoins des directions de la collectivité, un portail documentaire sera mis en place. Les ateliers de construction de ce portail ont été nombreux, denses et efficaces. Cet outil mettra en valeur le travail des documentalistes, ainsi que les différents produits offerts aux services et l'accès aux documents sera conforme aux moyens techniques actuels. En matière de gestion du courrier, des tableaux de bord ont été développés, permettant aux directions d'exploiter comme elles le souhaitent et en fonction de leurs besoins le courrier « arrivée » enregistré et scanné dans l'application Mon courrier.



ACHATS

ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

En 2022, la direction des achats a poursuivi sa **transformation, d'une direction centrée sur la gestion des procédures vers une direction s'engageant dans la dimension achat et porteuse de projets axés sur le développement durable et l'insertion**. Le Schéma de promotion des achats socialement et économiquement responsables (SPASER) a été adopté lors de l'assemblée plénière du 21 octobre 2022. Ce vote a permis à la collectivité de s'engager dans la mise en œuvre de projets structurants tels que **la relocalisation des achats de denrées alimentaires et la récupération des Déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE)**. Un travail a aussi été entrepris avec le comité régional d'éthique pour renforcer l'organisation des réunions de la Commission d'appels d'offres (CAO). Par ailleurs, l'intérêt pour la centrale d'achat de la Région s'est renforcé, avec désormais près de 464 adhérentes et adhérents. Les services régionaux ont poursuivi le suivi et le pilotage de la nomenclature achats. Ils continuent également à **accompagner les directions dans leurs consultations**, notamment en ce qui concerne l'ouverture à la concurrence du réseau ferroviaire, l'organisation du forum des métiers, les développements informatiques et conduisent d'autres initiatives visant à promouvoir l'efficacité et l'impact social et environnemental des achats de la Région.

FAITS MARQUANTS

- **Adoption du SPASER** en assemblée plénière le 21 octobre 2022.
- **Mise en place de marchés de relocalisation alimentaire**, et **enlèvement des premiers déchets d'équipements électriques et électroniques** dans le cadre d'une opération d'insertion avec l'éco-organisme ECOLOGIC.
- **Sollicitation du comité d'éthique** dans le cadre du fonctionnement de la commission d'appels d'offres.
- Mise en place du **marché de développement informatique pour la tierce maintenance applicative du système d'information des marchés de la formation professionnelle**, ATHENA.

CHIFFRES CLÉS

229,3 millions d'euros de marchés notifiés en 2022.

654 marchés notifiés, dont 417 contenant une clause sociale et/ou environnementale.

669 avenants et actes modificatifs pour la prolongation des marchés de formation professionnelle.

200 tonnes de déchets électroniques réformés récupérés dans les sous-sols des services de la Région par le groupe Demain, structure de l'insertion sous-traitante d'ECOLOGIC.

123 consultations examinées par 22 commissions d'appels d'offres et groupes de travail consultatifs des marchés.

LE MARCHÉ DE DÉVELOPPEMENT INFORMATIQUE DES MARCHÉS DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE, ATHENA

Ce marché de développement informatique pour la tierce maintenance applicative du système d'information des marchés de la formation professionnelle ATHENA d'un montant de 4 millions d'euros va permettre d'interfacer l'outil de réponse en ligne avec la salle des marchés. Il évitera une double-alimentation des organismes de formation, sur ATHENA et sur la plateforme d'achats Territoire numérique.

LE MARCHÉ DE VISIOCONFÉRENCES

L'objet du marché pour l'acquisition et la maintenance d'un système de visioconférences est d'interfacer les différentes salles de réunion de Dijon et de Besançon. Il s'élève à 600 000 euros.

TRAVAUX AU CREPS DE DIJON

Huit millions d'euros ont été investis dans la construction d'un centre de préparation et de performance athlétique et d'annexes, ainsi que dans la rénovation et la mise aux normes des hébergements, de la restauration et de locaux divers au Centre de ressources, d'expertise et de performance sportive (CREPS) de Dijon.

CONSTRUCTION ET EXPLOITATION-MAINTENANCE DE CINQ CHAUFFERIES BOIS

En vue d'assurer la transition énergétique des lycées de la région, il a été décidé de construire et d'exploiter cinq chaufferies bois et de procéder à la rénovation partielle des sous-stations de chauffage dans plusieurs établissements scolaires. Le coût total de ces opérations est estimé à 8 millions d'euros. Les marchés prennent la forme de marchés globaux de performance énergétique sur Avant-projet détaillé (APD), avec pour critère et objectif la performance énergétique et une approche environnementale. Le coût global sur une période de 8 ans s'élève à près de 10,5 millions d'euros.



L'ENGAGEMENT DE LA RÉGION EN FAVEUR DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Le projet de relocalisation alimentaire dans les demi-pensions des lycées

Le plan de mandat a fixé à 75 % la part de produits alimentaires locaux et biologiques acquis pour servir les lycées. Pour atteindre cet objectif très ambitieux, la Région s'appuie sur sa centrale d'achat et sur son expertise achat. En 2022, 22 lycées expérimentaux ont été désignés et équipés de l'outil EASYLIS permettant la gestion des stocks et l'identification des fournisseurs. Les premiers marchés de produits locaux sont lancés.

Les déchets d'équipements électriques et électroniques

La récupération des DEEE stockés dans les réserves de la Région et l'extension du projet aux lycées vont permettre de conclure des contrats de reconditionnement avec des structures d'insertion de la région qui seront chargées du reconditionnement de ces DEEE.



AFFAIRES JURIDIQUES ET ARCHIVES

ELÉMENTS DE CONTEXTE

En 2022, les services juridiques de la Région ont apporté de nombreux conseils, notamment en matière d'ouverture à la concurrence ferroviaire et d'anticorruption. Ils ont également accompagné les élu-es et le personnel dans la mise en place de mesures de protection contre les conflits d'intérêts. Le service archives de Besançon (25) s'est organisé pour préparer les déménagements des services vers les bâtiments de Viotte, reportés, et vers un site de la rue de Vesoul, finalement annulé. Le site de Dijon (21) a, quant à lui, éliminé plus de 25 tonnes d'archives. Par ailleurs, d'importants chantiers ont été lancés en matière d'archivage électronique.

FAITS MARQUANTS

- **Travaux sur la problématique des conflits d'intérêts** dans le cadre de la mise en place d'un édifice anticorruption.
- **Refonte des procédures et conventions** avec la régie ARDEA.
- **Travail sur la pré-production du système d'archivage électronique** As@lae.
- **Reprise de l'arriéré des archives** (site de Dijon - 21).



L'ENGAGEMENT DE LA RÉGION EN FAVEUR DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Valorisation

25 tonnes de papier ont été valorisées en pâte à papier auprès du service de gestion des déchets, Paprec Bourgogne.

Appui juridique pour la mise en place du plan de sobriété énergétique

Le service juridique de la Région a dispensé des conseils pour la sécurisation et la révision des délibérations liées au Plan de sobriété énergétique (PSE) et aux Ressources humaines (RH).

CHIFFRES CLÉS

190 000 euros de budget.

45 contentieux étaient toujours en cours à la fin de l'année 2022.

1 237 conseils ont été rendus (toutes demandes et tous pôles confondus).

5,8 kilomètres linéaires de rayonnage ont été équipés sur les deux sites des archives.

196 archives ont été communiquées.

GUIDE RELATIF AU CONTRÔLE ET À LA PRÉVENTION DES CONFLITS D'INTÉRÊTS À DESTINATION DES ÉLU-ES ET DU PERSONNEL DE LA RÉGION

Un guide a été rédigé pour sensibiliser les élu-es et le personnel aux conflits d'intérêts. Ce guide fournit des outils opérationnels, tels que des autotests pour aider l'identification de situations de conflits d'intérêts.

CONVENTION D'AIDE À L'IMMOBILIER

Les services ont travaillé à la réécriture de la convention d'aide à l'immobilier d'entreprise pour l'année 2023.





VII. LE CONSEIL ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL RÉGIONAL (CESER)

ELÉMENTS DE CONTEXTE

Selon la loi, le conseil économique, social et environnemental régional est, auprès du conseil régional et du président ou de la présidente du conseil régional, une assemblée consultative. Il a pour missions **d'informer le conseil régional sur les enjeux et conséquences économiques, sociaux et environnementaux des politiques régionales**, de **participer aux consultations** organisées à l'échelle régionale, de **conduire des études de prospective territoriale régionale** ainsi que de **contribuer à des évaluations et à un suivi** des politiques publiques régionales.

FAITS MARQUANTS

- Adoption du **dispositif de saisine citoyenne par voie de pétition**.
- **Rencontre entre l'exécutif du conseil régional et le bureau du CESER** pour échanger notamment sur le suivi des préconisations émises par le CESER.
- **Reprise de la démarche CESER Hors-les-murs** (bureaux et commissions) et organisation d'un séminaire à Bruxelles.

CHIFFRES CLÉS

3 rapports d'auto-saisine adoptés en 2022 : *Facteurs de réussite de la transition énergétique en Bourgogne-Franche-Comté*, *Transition, transformation, mutation : comment maintenir et développer l'emploi en Bourgogne-Franche-Comté ?* et *Prendre la mesure de la proximité de la Suisse. Une question régionale*.

28 avis rendus sur les rapports de l'exécutif.

FACTEURS DE RÉUSSITE DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Face aux enjeux climatiques et à leurs conséquences sur la biodiversité et la santé, à la raréfaction des ressources naturelles et au contexte géopolitique instable, il est urgent d'agir collectivement pour consommer moins et mieux l'énergie et la produire autrement. Le CESER a décidé de repérer les différents enjeux pour comprendre et identifier les facteurs pouvant amener à une transition énergétique réussie en Bourgogne-Franche-Comté. Il a orienté sa réflexion autour de trois enjeux déterminants : la production d'énergies renouvelables, la sobriété et l'efficacité énergétiques ainsi que l'accompagnement et l'appropriation par tous et toutes. À travers ses préconisations, le CESER interpelle le conseil régional, les services déconcentrés de l'État, la population, les territoires sur des leviers permettant d'accélérer la transition énergétique.

TRANSITION, TRANSFORMATION, MUTATION : COMMENT MAINTENIR ET DÉVELOPPER L'EMPLOI EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ ?

Sous l'effet de la mondialisation des échanges et des mutations technologiques, la Région doit faire face à des évolutions majeures dans ses domaines d'activité privilégiés. À ces transformations s'ajoutent les tendances liées aux transitions écologiques et énergétiques, les conséquences d'une crise sanitaire qui perdure et la guerre en Ukraine qui redessine les échanges commerciaux et introduit de nouvelles incertitudes économiques. Ces différentes transitions peuvent être des opportunités pour l'économie régionale, notamment sur le plan de l'emploi. Le CESER a souhaité approfondir ces questions afin de formuler des propositions visant à assurer les conditions favorables à l'emploi, le rendre attractif et préparer demain.

PRENDRE LA MESURE DE LA PROXIMITÉ DE LA SUISSE. UNE QUESTION RÉGIONALE

Pour garantir la cohésion, la lisibilité et l'attractivité de la Région, l'un des leviers est de s'ouvrir à la coopération et de rechercher toutes les synergies possibles avec les régions limitrophes et la Suisse. Après s'être intéressé aux dynamiques à l'œuvre chez nos voisins et leurs conséquences sur notre Région, puis aux stratégies de coopérations avec les régions voisines, le CESER a choisi de se questionner sur la prise en compte de la Suisse voisine aux différentes échelles institutionnelles françaises : simple réalité géographique, réalité subie ou articulations réussies au service du développement de la Bourgogne-Franche-Comté ? Le CESER a procédé à l'audition de représentantes et représentants des différentes institutions de Bourgogne-Franche-Comté à l'échelle régionale et infrarégionale, ainsi que des services des conseils régionaux d'Auvergne-Rhône-Alpes et Grand-Est et des CESER des mêmes régions. Il s'appuie exclusivement sur les auditions et leur analyse pour dégager 6 préconisations qui s'adressent aux acteurs et actrices de la coopération franco-suisse - pour une réelle prise en compte des effets induits par cette proximité et la réponse aux enjeux de coopération transfrontalière qui en découlent.

DISPOSITIF DE SAISINE CITOYENNE PAR VOIE DE PÉTITION

Face au fossé grandissant entre les citoyennes et citoyens et les gouvernances, le CESER a décidé, en décembre 2022, d'encourager la participation citoyenne directe. Lieu d'échange et de dialogue, le CESER représente l'instance idéale, en région, pour favoriser l'expression citoyenne. Il peut désormais être saisi par voie de pétition de toute question régionale à caractère économique, social ou environnemental. Afin d'être présentée à l'examen du bureau du CESER, une pétition doit être signée par au moins 4 000 personnes âgées de 16 ans ou plus, résidant régulièrement en région Bourgogne-Franche-Comté et issues d'au moins 6 départements de la région sans dépasser 50 % venant d'un même département. Le mandataire unique de la pétition la soumet au CESER. Le bureau en apprécie la recevabilité. Un règlement, adopté par le bureau, précise les critères de recevabilité de la pétition ainsi que les modalités pratiques du rapport élaboré en réponse à la saisine citoyenne.



L'ENGAGEMENT DE LA RÉGION EN FAVEUR DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Rapport d'auto-saisine : Facteurs de réussite de la transition énergétique en Bourgogne-Franche-Comté

Le CESER préconise de :

- favoriser l'appropriation des énergies renouvelables ;
- passer à une production résiliente au plus près des lieux de consommation en favorisant la mise en coopération des acteurs et actrices locaux ;
- impulser un rôle d'ambassadeur et d'ambassadrice auprès de la population ;
- rendre les citoyennes et citoyens consom'acteurs et consom'actrices ;
- prioriser les soutiens à la rénovation énergétique et intervenir sur tous les fronts ;
- mobiliser l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation pour réussir la transition énergétique ;
- affirmer le rôle de pilote de la Région en matière de gouvernance ;
- poursuivre et amplifier la dynamique en cours sur l'hydrogène auprès des acteurs et actrices publics, privés et des citoyennes et citoyens.

Ce rapport a bénéficié de nombreuses actions de valorisation en 2022, dont 5 présentations et des diffusions lors de quatre manifestations.

PRENDRE LA MESURE DE LA PROXIMITÉ DE LA SUISSE

Une question régionale



TRANSITION, TRANSFORMATION, MUTATION : Comment maintenir et développer l'emploi en Bourgogne-Franche-Comté ?



FACTEURS DE RÉUSSITE DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE en Bourgogne-Franche-Comté



GLOSSAIRE

A

ADEME : agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie
AER : agence économique régionale
AFD : agence française de développement
ACC : autorail grande capacité
AiR : aides régionales (logiciel)
AMM : adéquation missions moyens
APD : avant-projet détaillé
ARDEA : avances remboursables pour le développement des entreprises et de l'artisanat AREFE : appui régional à l'effort de formation des entreprises
ARNiA : agence régionale du numérique et de l'intelligence artificielle
ATEX : atmosphère explosive

B

B2B : « business to business » (rendez-vous d'affaires)
BBC : basse consommation énergétique
BTP : bâtiment et travaux publics

C

C2R : centralité rurale en région
CAO : commission d'appels d'offres
CAVL : conseil académique vie lycéenne
CDI : contrat à durée indéterminée
CEE : contrat d'économie d'énergies
CESER : conseil économique, social et environnemental régional
CFA : centre de formation d'apprentis
CHU : centre hospitalier universitaire
CIA : complément indemnitaire annuel
CNFPT : Centre national de la fonction publique territoriale
COREPS : comité régional des professions du spectacle
COS : contrat d'objectifs sportifs
CoSER : comité de suivi de l'évaluation et de la redevabilité
CPER : contrat de plan État-Région
CPIER : contrat de plan interrégional État-Régions
CPRDFOP : contrat de plan régional des formations et de l'orientation professionnelle
CRAJEP : comité régional des associations de jeunesse et d'éducation populaire
CREPS : centre de ressource, d'expertise et de performance sportive
CRIJ : centre régional d'information jeunesse
CROUS : centre régional des œuvres universitaires et scolaires
CRTE : contrat de relance et de transition énergétique
CSCF : convention de services comptables et financiers
CSIRT : centre d'urgence cyber régional (en anglais : computer security incident response team)
CSTI : culture scientifique, technique et industrielle
CTT : conseil des territoires transfrontaliers
CVL : Conseil pour la vie lycéenne

D

DAE : déchets d'activités économiques
DAPP : dossier amiante pour les parties privatives
DAQ : dispositif amont de la qualification

DEEE : déchets d'équipements électriques et électroniques
DFL : dispositif de formation linguistique
DLA : dispositif local d'accompagnement
DMA : déchets ménagers et assimilés
DRAC : direction régionale des affaires culturelles
DRAJES : direction régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et au sport
DRFIP : direction régionale des finances publiques
DSJ : dialogue structuré de la jeunesse
DTA : dossier technique amiante

E

ECSI : éducation à la citoyenneté et à la solidarité
EIPHI : ingénierie et innovation par les sciences physiques, les hautes technologies et la recherche interdisciplinaire (en anglais : Engineering and Innovation through Physical Sciences, High-technologies, and Cross-Disciplinary Research)
EMFOR : emploi, métiers, formation, orientation en Bourgogne-Franche-Comté
ENILBIO : École nationale d'industrie laitière et des biotechnologies
ENT ECLAT BFC : espace numérique de travail écoles collèges lycées académies et territoires en Bourgogne-Franche-Comté
ENVI : espaces nouveaux, villages innovants
EPA : entreprendre pour apprendre
EPCC : établissement public de coopération culturelle
EPCL : établissement public de coopération intercommunale
EPLE : établissement public local d'enseignement
ESE : étude stratégique environnementale
ESRI : enseignement supérieur, recherche et innovation
ESS : économie sociale et solidaire

F

FALC : facile à lire et à comprendre
FEADER : fonds européen agricole pour le développement rural
FEDER : fonds européen de développement régional
FIPHP : fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique
FRDYA : fonds régional pour le développement de la vie associative
FRT : fonds régional des territoires
FSE : fonds social européen
FSS : formation sanitaire et sociale

G

GAL : groupe d'action locale
CBFC : générateur Bourgogne-Franche-Comté
CEREMY : gestion rationnelle de l'exploitation-maintenance dans les lycées
GERRIC : gros entretien, réparations, renouvellement des installations de chauffage
GIE : groupement d'intérêt économique
GIP : groupement d'intérêt public
GFU : groupe fermé d'utilisateurs
GNC : gaz naturel comprimé
GNV : gaz naturel pour véhicules
GPECT : gestion prévisionnelle des emplois et des compétences territoriales

H

HNFC : hôpital de Nord Franche-Comté

I

IFMS : institut de formation aux métiers de la santé

IFSE : indemnité de fonction de sujétion et d'expertise

IFSI : institut de formation en soins infirmiers

IGN : Institut géographique national

INTHERAPI : thérapies innovantes, pharmaco-imagerie et imagerie médicale multimodale (en anglais : Innovative Therapies, Pharmaco-Imaging and Multimodal-Imaging)

IRC : instance régionale de concertation

IRVE : installation de recharge pour véhicules électriques

L

LEADER : liaison entre actions de développement de l'économie rurale

M

MASCOT : mission d'accompagnement, de soutien et de conseil aux offices de tourisme

O

OIV : organisation internationale de la vigne et du vin

ONU : organisation des nations unies

OSE : oser semer ses envies

P

PAIR : plan d'accélération de l'investissement régional

PAM : plan avenir montagne

PAREE : plan d'actions régional pour l'entrepreneuriat des femmes

PDR : programme de développement rural

PEI : partenariat européen pour l'innovation

PETR : pôle d'équilibre territorial et rural

PIA : plan d'investissement d'avenir

PME : petite et moyenne entreprise

PNA : plan national d'actions

POTEs : pionniers ordinaires de la transition écologique

PPUN : politique publique des usages numériques

PRIC : pacte régional d'investissement dans les compétences

PRPCD : plan régional de prévention et de gestion des déchets

PSE : plan de sobriété énergétique

PSPL : prêt au secteur public local

SSSI : politique de sécurité des systèmes d'information

PST : projet sportif territorial

R

React-EU : soutien à la reprise en faveur de la cohésion et des territoires de l'Europe (en anglais : recovery assistance for cohesion and the territories of Europe)

RNR : réserve naturelle régionale

RIS3 : stratégie régionale de l'innovation

S

SAPS : science avec et pour la société

SAS : société par actions simplifiée

SCORAN : stratégie de cohérence pour l'aménagement numérique

SCoT : schéma de cohérence territorial

SDA Ad'AP : schéma directeur d'accessibilité - agenda d'accessibilité programmée

SDSI : schéma directeur des systèmes d'information

SDVE : schéma directeur de la vie étudiante

SEM : société d'économie mixte

SIAMOIS : système d'information archéologique mutualisé et ouvert reposant sur l'intelligence sémantique

SIMI : salon international de l'immobilier d'entreprise

SODAVI : schéma d'orientation des arts visuels

SPASER : schéma de promotion des achats socialement et économiquement responsables

SPL : société publique locale

SRADDET : schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires

SRB : stratégie régionale de biodiversité

SRDEII : schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation

SRDTL : schéma régional de développement du tourisme et des loisirs

SRFSS : schéma régional des formations sanitaires et sociales

STVE : schéma territorial de la vie étudiante

SUERA : stratégie de l'Union européenne pour la région alpine (en anglais : EUSALP, European Strategy for Alpine Region)

T

TEA : territoire en action

TEE : transition écologique et énergétique

TEES : transition écologique, énergétique et solidaire

TEP : tonne équivalent pétrole

TEPOS : territoire à énergie positive

TER : transport express régional

THD : très haut débit

U

UBFC : université Bourgogne-Franche-Comté

UFC : université de Franche-Comté

V

VAE : validation des acquis de l'expérience

VFCEA : voie ferrée Centre Europe Atlantique

Z

ZAN : zéro artificialisation nette

REGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE

4, square Castan
CS 51 857 25 031 Besançon CEDEX

0 970 289 000

www.bourgognefranchecomte.fr

Retrouvez-nous sur   